

BILAN DU PROJET D'ÉTABLISSEMENT 2017-2020

Université Clermont Auvergne



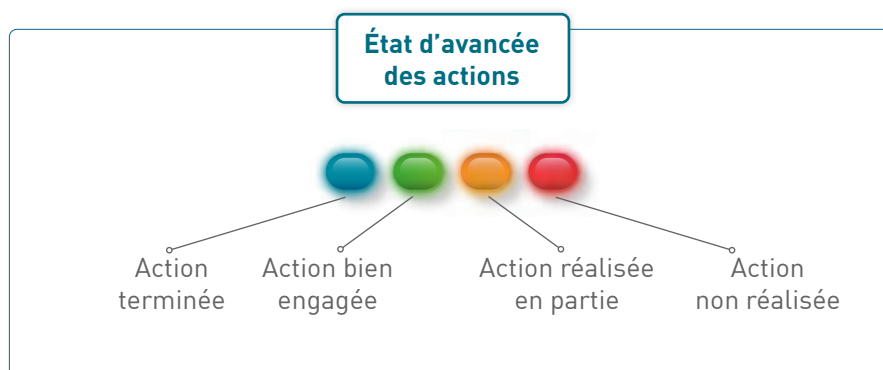
BILAN DU PROJET D'ÉTABLISSEMENT 2017-2020

Université Clermont Auvergne



UNIVERSITÉ
**Clermont
Auvergne**

6	Politique de site
12	Recherche
30	Formation
46	RSE
54	Relations internationales
62	Vie étudiante et universitaire
70	Politique territoriale
76	Pilotage
90	Ressources humaines
100	Glossaire
103	Membres de l'équipe présidentielle janvier 2017-mars 2021





PROJET D'ÉTABLISSEMENT DE L'UNIVERSITÉ CLERMONT AUVERGNE 2017-2020 **BILAN DES RÉALISATIONS**

-

Le premier projet d'établissement de l'Université Clermont Auvergne, adossé à son contrat quadriennal avec l'État, arrive à son terme. Il couvre très exactement les mandats exercés aussi bien par les conseils centraux élus en novembre 2016 que par l'équipe présidentielle que j'ai eu l'honneur d'animer depuis janvier 2017. Ce document présente un bilan aussi complet et objectif que possible des actions réalisées au cours de cette période, en relation directe avec les axes et les objectifs du projet d'établissement, présenté et approuvé par le conseil d'administration de l'UCA en juillet 2017. Il s'appuie sur les deux rapports d'activité (2017-2018 et 2019-2020), validés par le CA de l'UCA à l'unanimité, ainsi que sur les contributions de l'ensemble des vice-présidents et chargés de mission. Complémentaire de l'évaluation HCERES qui a porté sur une partie seulement de la période (la visite du HCERES sur site ayant eu lieu en janvier 2020), il permet d'appréhender les points forts et les marges de progression de notre université et constitue ainsi une première base sur laquelle construire le projet du nouvel établissement public expérimental qui, au 1^{er} janvier 2021, prend la suite de l'actuelle Université Clermont Auvergne.

Le développement de l'UCA au cours de ces quatre années s'est effectué dans un contexte de mutations nombreuses et profondes. Des mutations internes, tout d'abord : la création de l'UCA, en janvier 2017, a engendré une réorganisation des services de l'université et une restructuration de plusieurs composantes et laboratoires ; en février 2017, le succès du projet CAP 20-25 a lancé une nouvelle étape de structuration du site universitaire, dont la création à l'automne 2020 d'un nouvel établissement, composé de six instituts dont un établissement-composante, constitue l'aboutissement. Des mutations liées à des évolutions externes, également, à l'échelle territoriale (avec notamment la création en 2016 de la région Auvergne-Rhône-Alpes et en 2017 de la métropole clermontoise) ou nationale, avec les nombreuses réformes d'initiative gouvernementale (loi ORE, Parcoursup, réforme des études de santé...) que l'UCA a mises en œuvre en veillant à leur articulation avec ses valeurs fondatrices et ses grandes orientations stratégiques.

En effet, ce contexte mouvant et parfois imprévisible (comme l'a montré la crise Covid-19, qui a marqué la dernière année de cette mandature) n'a pas fait dévier notre université de ses grands objectifs. Soutenue par la dynamique qui a suscité sa création et a également permis le déploiement du projet CAP 20-25, l'UCA s'est attachée, tout au long de ces années, à être cette université ancrée dans ses territoires et ouverte sur le monde, au service de la réussite de ses étudiants et d'une conception pluridisciplinaire de la recherche, qui constituait le fil rouge de son projet d'établissement.

Mathias BERNARD

— Politique de site

Définir une gouvernance adaptée à la
transformation de l'université et du site



1 / L'organisation et le renforcement du rôle des collègiums



A1→ Définir la place des collègiums dans le cadre de l'université-cible prévue par l'I-SITE CAP 20-25 (fin 2018)

Décision de transformer les collegiums en instituts à partir de 2021, dotés de statuts (élaborés en 2019) et de missions transversales.

2 / Une politique de site renforcée



A2→ Mise en place des instances de gouvernance et de pilotage du projet I-SITE CAP 20-25 (2017)

Le Conseil CAP 20-25, le Comité opérationnel et les Comités de pilotage des challenges et des programmes transverses ont assuré le déploiement du projet. La création de l'université-cible se traduira par une meilleure intégration de ces comités dans la gouvernance de l'université et du site, avec notamment la fusion du Conseil des établissements associés de l'UC2A et du Conseil CAP 20-25 au sein d'un Conseil des membres associés.



A3→ Mise en place des instances de pilotage de l'association, dans ses différents volets (2018)

Les instances de l'association ont fonctionné de façon inégale (régulière pour le Conseil des établissements associés, pour CAP3S et pour le groupe de travail Relations internationales, de façon plus partielle pour les autres comités). La consolidation du pilotage du site universitaire est l'un des enjeux du futur établissement expérimental.



A4→ Renouvellement de la convention d'association et extension à de nouveaux établissements (école supérieure de commerce, école supérieure d'art de Clermont Métropole) (2018)

Le Groupe ESC Clermont et l'École Supérieure d'Art de Clermont Métropole ont rejoint l'association en 2018. En 2020, la mise en place, à titre expérimental, du Conseil des membres associés a permis d'intégrer de nouveaux établissements à la gouvernance de la politique de site (Agro Paris Tech, CHU, CLCC Jean-Perrin, FERDI...).



3 / La structuration du pôle d'écoles d'ingénieurs (INP) au sein de l'UCA



A5→ Élaboration du projet stratégique ICI (2017)

Le projet d'Institut clermontois d'ingénierie a fait l'objet de points stratégiques réguliers, avant l'adoption de sa forme définitive en janvier 2019 : fédération des 3 écoles au sein d'un Institut national polytechnique (INP), établissement-composante de la future UCA.



A6→ Élaboration du schéma d'organisation et du modèle de gouvernance de l'Université Clermont Auvergne, de l'ICI et des écoles qui constituent l'ICI (2018)

Ce schéma d'organisation, qui implique une transformation de l'ensemble de l'université, a fait l'objet d'une première présentation en mai 2018, puis de points réguliers avant l'adoption des statuts de l'UCA et de l'INP par les CA de l'UCA et de SIGMA Clermont en février 2020.



A7→ Définition des relations de complémentarité entre UCA Fondation et la Fondation SIGMA Clermont (2018)

Ce point a été reporté au prochain projet d'établissement.



A8→ Association à l'ICI des autres grandes écoles du site

Les autres grandes écoles du site consolident plutôt leur association à l'université-cible, et non à l'INP en particulier.



A9→ Préparation de la rentrée 2020 de l'ICI intégrée au sein de l'Université Clermont Auvergne (2019)

Le retard pris dans la promulgation du décret portant création de la nouvelle UCA et de l'INP a conduit à différer de quelques mois la mise en œuvre opérationnelle des nouveaux établissements.



Réunion de lancement de l'I-SITE
juin 2018



Focus 1

L'INITIATIVE « CAP 20-25 », UN LEVIER
ESSENTIEL DU DEVELOPPEMENT DE L'UCA

En février 2017, l'UCA rejoint le groupe restreint des dix-huit universités portant une initiative d'excellence (IDEX ou I-SITE), labellisée par un jury international dans le cadre du Programme Investissement d'Avenir. Obtenue pour une période probatoire de quatre ans, au terme de laquelle le jury se prononcera sur la pérennisation de l'I-SITE au vu des résultats obtenus, cette labellisation apporte à la fois des financements importants (à hauteur de 7.4 M d'€ annuels) directement mobilisables pour des projets et des possibilités de concourir à des appels à projets supplémentaires dans le cadre des PIA (comme l'appel « Grandes universités de recherche », pour laquelle l'UCA a été lauréate en 2020). Elle permet surtout à l'UCA de se positionner dans la première catégorie des universités françaises, celles qui sont capables de développer une stratégie d'excellence à l'échelle internationale sans négliger pour autant leurs missions fondamentales de service public. Le déploiement du projet CAP 20-25 permet enfin à l'UCA d'affirmer son rôle de chef de file dans la structuration et le rayonnement de l'ensemble du site universitaire clermontois. L'UCA porte en effet ce projet de territoire, pour le compte d'un consortium composé de huit opérateurs de l'enseignement supérieur et de la recherche (outre l'UCA, SIGMA Clermont, VetAgro Sup, Agro Paris Tech, CNRS, INRAE, Inserm, FERDI), auxquels sont associées des grandes entreprises du territoire (dont Michelin et Limagrain) ainsi que les principales collectivités (au premier rang desquelles la Région Auvergne-Rhône-Alpes et Clermont Auvergne Métropole).

L'initiative CAP 20-25 vise à renforcer le positionnement, la visibilité et l'attractivité du site universitaire en assurant le développement d'une grande université de recherche et de formation qui s'identifie à un concept-clef (la conception de modèles de vie et de production durables), qu'elle décline en plusieurs

challenges scientifiques thématiques fondés sur des partenariats multi-acteurs et pluridisciplinaires. En moins de quatre années, l'initiative CAP 20-25 a ainsi soutenu près de 230 projets de recherche, dont 150 au sein même des quatre challenges scientifiques. Elle a soutenu une politique bibliométrique (via notamment la mise en œuvre d'une signature unique des publications) qui a permis à l'UCA de progresser dans les classements internationaux. Elle a également, via le programme Learn'in Auvergne, accompagné une cinquantaine de projets visant à mettre en place de nouvelles modalités pédagogiques et favorisé l'aboutissement du projet de learning centre, qui devrait ouvrir ses portes en 2023 en plein cœur du « quartier latin » clermontois. Elle a enfin déployé une stratégie d'internationalisation visant à construire un réseau resserré d'universités partenaires. Dans ce cadre, un laboratoire international associé en sciences de l'environnement, en partenariat avec l'université de Wuhan, a été lancé en décembre 2020.

L'initiative CAP 20-25 est volontiers considérée comme emblématique de ce que doit être l'I-SITE, dans tout ce que recouvre cet acronyme (initiative, science, innovation, territoire, économie). Elle a impulsé de nombreux partenariats public-privé structurants, qui prennent notamment la forme de laboratoires partagés (notamment FactoLab et SimatLab, deux laboratoires communs avec Michelin). Elle a aussi engagé un travail de fond avec les différents acteurs territoriaux sur les quatre départements auvergnats, notamment pour mettre en place des living labs et city labs, c'est-à-dire des territoires expérimentateurs en lien avec la recherche conduite dans les quatre challenges. CAP 20-25 révèle ainsi la capacité des territoires à porter l'excellence et concourt à ce titre à la stratégie générale de l'Université Clermont Auvergne.



Focus 2

DE L'UCA À L'EPE-UCA

Élaboré au moment où les deux universités clermontoises fusionnaient pour donner naissance à l'Université Clermont Auvergne, le projet CAP 20-25 faisait de la création de l'UCA une étape intermédiaire dans la structuration du site universitaire envisagée sur un temps plus long. L'objectif de CAP 20-25, repris dans le projet d'établissement, est de construire une « université intégrée » qui regroupe en son sein l'ensemble des écoles d'ingénieurs de Clermont-Ferrand et qui porte l'ambition et les projets communs de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche sur le site Clermont Auvergne, quel que soit leur statut. Trois années de concertation ont été nécessaires pour faire aboutir ce projet institutionnel, qui s'est concrétisé en février 2020 par l'adoption des statuts du futur établissement public expérimental Université Clermont Auvergne par les conseils d'administration de l'UCA et de SIGMA Clermont. Suite au décret publié au Journal officiel le 8 décembre 2020, la nouvelle UCA prendra la suite de l'ancienne au 1^{er} janvier 2021.

Cette université comporte en son sein un Institut national polytechnique (INP), le cinquième de France (aux côtés des INP de Bordeaux, Grenoble, Toulouse et Lorraine), regroupant SIGMA Clermont, Polytech Clermont-Ferrand et l'ISIMA : cet établissement-composante donnera, en cohérence avec la stratégie générale de l'université, une meilleure visibilité à l'en-

semble des formations d'ingénieurs présentes sur le site. La nouvelle UCA comprend également un IUT, issu de la fusion des deux actuels IUT, qui constituera le levier privilégié de l'interface entre le monde académique et les acteurs des territoires dans lesquels l'UCA est implantée. Elle est également composée de quatre instituts, constitués sur le périmètre actuel des collègiuims mais qui, à la différence de ces derniers, seront impliqués dans la gouvernance de l'établissement et bénéficieront de compétences déléguées par la Présidence ou mutualisées par les différentes composantes.

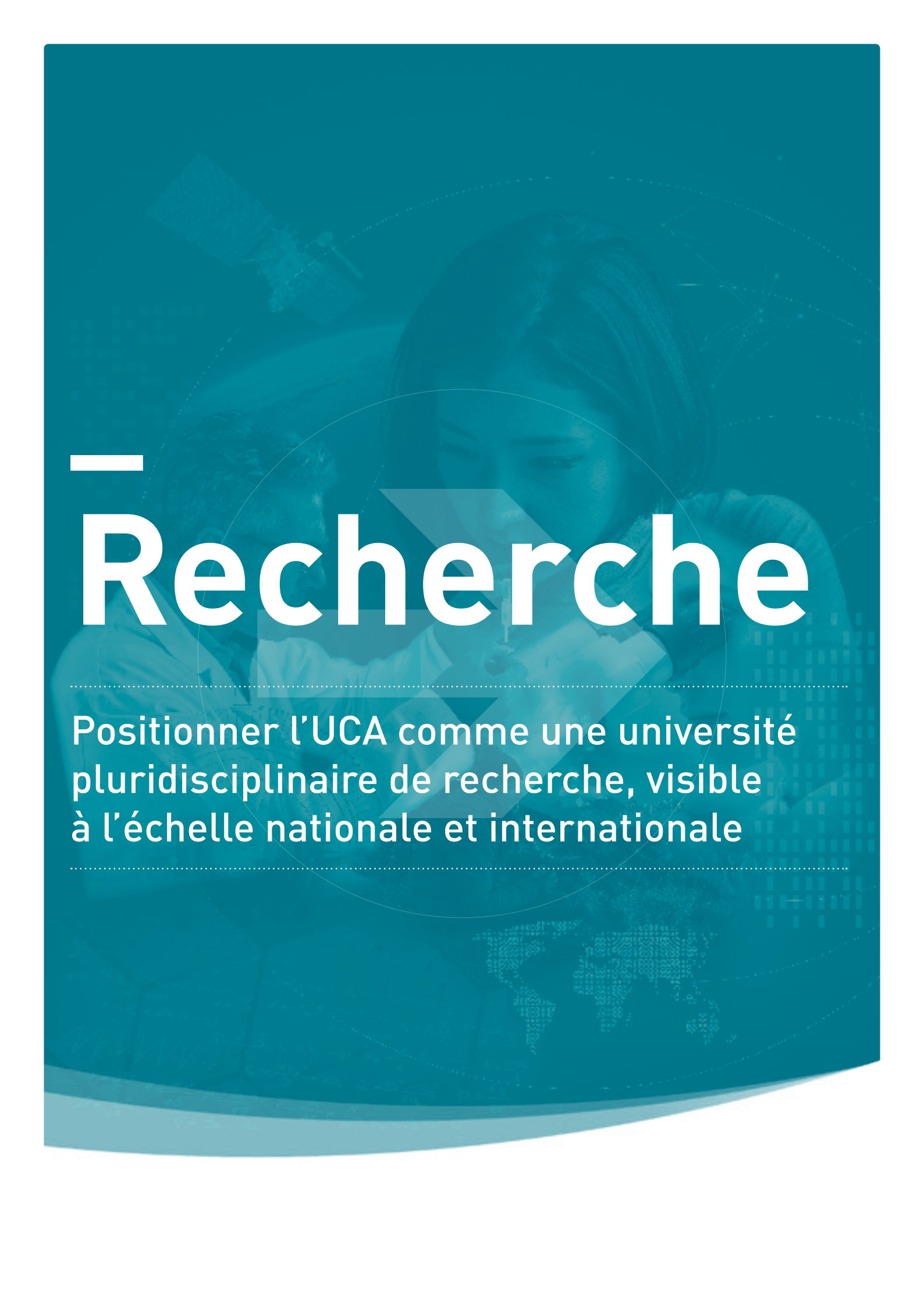
La création de la nouvelle UCA modifie également le pilotage du site, selon un modèle qui a été expérimenté à partir d'un séminaire stratégique de site qui s'est tenu en juillet 2020. Désormais, un Conseil des membres associés, composé de l'ensemble des établissements d'enseignement supérieur et des organismes de recherche mais aussi du CROUS, des établissements de soin et des entreprises partenaires privilégiés des challenges scientifiques de l'I-SITE assurent un pilotage global et cohérent de la politique de site et de l'initiative CAP 20-25. Au cours de l'automne 2020, plusieurs réunions ont permis de jeter les bases d'une organisation susceptible de renforcer la dynamique collective d'une politique de site clairement portée par l'université expérimentale.



Soirée CAP 20-25
mai 2017



AG structuration du site
mai 2018

The background is a solid teal color. Overlaid on this are faint, semi-transparent images: a satellite in the upper left, a person in a lab coat using a pipette in the center, and a world map in the lower right. A large, thin white circle is centered behind the text.

— Recherche

Positionner l'UCA comme une université pluridisciplinaire de recherche, visible à l'échelle nationale et internationale

1 / *Un pilotage scientifique à l'échelle du site, adapté à la nouvelle donne institutionnelle et territorial*

Le pilotage général de la recherche

B1→ Mettre en place des nouvelles conventions de site avec les EPST : CNRS, INRA, Irstea et Inserm (2017-2018)

Effective pour le CNRS, INRA et Irstea. Non encore finalisée avec l'Inserm.

B2→ Identification et mise en réseau de thématiques communes aux 3 pôles, Auvergne, Lyon et Grenoble, de la Région AuRA (2017-2020)

Mises en place de fédérations communes entre les trois pôles régionaux. Collaboration dans le domaine de la nutrition (CRNH). Projet d'un réseau des laboratoires relevant de l'IN2P3/CNRS.

Les principales réalisations concernent :

- le Comité de lutte contre les risques psycho-sociaux (RPS) : création d'un document préparatoire aux restructurations, lutte contre les incivilités au travail, réflexions autour des ambiances thermiques au sein de l'établissement, ...
- la Cellule d'écoute RPS,
- la CEAHS,
- la formation à l'écoute,
- la sensibilisation et formation des cadres aux RPS,
- la suppression des pesticides sur espaces verts avec formation des agents à la gestion écologique des espaces verts,
- la mise en place critères éthiques et écologiques pour les achats,
- la mise en place du tri sélectif des déchets banals dans les composantes,
- le renouvellement de la flotte interne : moins de véhicules, mutualisation, achats de véhicules propres,
- la plantation d'arbres (espèces locales) sur les campus,
- la mise en place d'un Plan de Mobilité sur le site de Moulins.

B3→ Encouragement aux projets impliquant plusieurs laboratoires du site et / ou plusieurs laboratoires des 3 pôles territoriaux, dans les appels à projets de la Région (2017-2020)

Domaine de la nutrition (projets IRICE) ; datacenter régional (projet CINAURA) : domaine de la santé (CLARA, projet CSUSI 2018) ; de nombreux projets ANR, PAR, PAI, CPER, ECOPHYTO, etc. impliquant des laboratoires des différents sites (Lyon, Grenoble, Saint-Étienne, Chambéry, Annecy).

B4→ Travail sur la revoyure du CPER dans une optique interdisciplinaire au niveau du site et de développement des coopérations au niveau des 3 pôles de la Région (2018)

Mise en place des défis CPER 2021-2025 effective, opérationnelle, interdisciplinaire et s'articulant avec CAP 20-25. 3 projets CPER impliquant au moins un autre site que Clermont (datacenter, bâtiment, environnement).

B5→ Développement du projet CAPLAB (2017-2020)

UCA est co-constructeur du projet, accueille 4 ingénieurs en informatique, participe au pilotage du projet avec l'AMUE et le CNRS. Projet confirmé par le MESRI. Les différentes versions seront déployées en 2021-2022.



L'articulation avec les PIA



B6→ Mise en place du C2T2 (Comité Technique de Coordination Territoriale) rassemblant Région, Clermont Auvergne Métropole, le recteur, la DRRT, le président de l'UC2A, le responsable de CAP3S et le directeur de l'I-SITE pour articuler la politique scientifique et de valorisation en Auvergne entre site et I-SITE (2017)

Ce Comité a finalement été remplacé par le groupe CAP3S élargi aux challenges et au directeur de l'I-SITE. C'est ce groupe élargi qui effectue cette coordination site-I-SITE.

L'articulation avec les établissements de soin et la recherche translationnelle



B7→ Convention UCA/CHU/CJPLCC (2018)

Convention signée le 26 février 2018.



B8→ Développement de la collaboration entre la DRCI du CHU-CJPLCC et la DRV de l'UCA pour la gestion des projets RIPH (2018-2020)

Collaboration effective entre les deux services. La DRV a soumis depuis 2018 de nombreux dossiers RIPH3, et depuis 2020, RIPH2.



B9→ Intégration de plateaux techniques du CHU dans le service UCA-PARTNER

La signature de la convention tripartite UCA-CHU-CLCCJP a permis d'initier une réflexion pour mieux formaliser les collaborations entre les différents établissements sur les plateaux techniques. D'ores et déjà, le CHU est intégré dans la plateforme d'imagerie IVIA. Plusieurs projets CPER en particulier permettent des collaborations sur ce sujet entre les différents établissements, de même que le projet de plateformes multimodales sur la mobilité humaine.



B10→ Mise en place d'un groupe « Recherche translationnelle » tripartite : 2 représentants UCA, 2 représentants au CHU, 2 représentants du CLCCJP (2017)

Le groupe « Recherche translationnelle » (RT) a été constitué en 2018. Ce groupe a rencontré en 2019 l'ensemble des laboratoires de recherche impliqués dans la RT. Une démarche similaire doit être initiée en direction des services cliniques afin de renforcer les liens avec certains laboratoires.



2 / Le dépassement des cloisonnements disciplinaires et la mise en œuvre de mutualisations



B11→ Soutien à des actions communes aux deux écoles doctorales (ED), SEJPG et LSHS (2019)

Aucune action commune (école d'été) aux deux ED en 2019 et 2020 (suite au Covid-19). En revanche, la structuration du pôle de gestion commun aux deux ED à la Maison des Sciences et de l'Homme (MSH) est maintenant effective.



B12→ Développement des relations avec la MSH et les laboratoires du secteur DEG incluant notamment une réflexion commune sur la politique éditoriale (2018-2019)

Les trois laboratoires du secteur DEG (CERDI, Centre Michel de l'Hospital et ClerMa) sont maintenant officiellement intégrés à la MSH. Les éditions du CMH sont intégrées comme une collection des Presses Universitaires. Elles participent également au pôle éditorial POLEN.



B13→ Création et déploiement de UCA-PARTNER et d'un portail de l'offre de plateaux techniques au niveau du site (2017-2018)

La quasi-totalité des plateaux techniques de l'UCA sont maintenant intégrés dans ce service qui est doté de statuts opérationnels. Le service intègre également des plateaux en commun avec notamment INRAE et le CHU. Il commence à véritablement structurer l'offre au niveau du site.



B14→ Utiliser le programme « Instrumentation » de CAP 20-25 en cohérence avec cette politique de construction de site (2018-2019)

Les actions mises en place depuis mi-2017, poursuivies et amplifiées sur la période 2019-2020, ont permis de fédérer les expertises du site sur les réseaux de capteurs sans fil et Big-Data, de favoriser l'interaction avec les acteurs des axes stratégiques, et de développer des recherches en amont pour lever les verrous scientifiques dans les domaines des capteurs, réseaux de capteurs et BIG-DATA en connexion avec les challenges scientifiques de l'I-SITE CAP 20-25.



B15→ Mettre en place un nouveau PEPS de site avec le CNRS afin de favoriser l'interdisciplinarité (2019)

Le CNRS n'a pas poursuivi son action en matière de PEPS de site.



Signature Convention UCA AMUE
mars 2017





3 / L'augmentation de la production scientifique et de la visibilité internationale

Le soutien à l'augmentation de la production scientifique

B16→ Soutien aux équipes d'accueil et unités propres universitaires dans leurs activités d'édition et de production scientifique, via en particulier le Service POLEN (2017-2020)

Rédaction d'une charte de qualité et mise en place d'une nouvelle plate-forme lodel (OpenEdition journals) pour les 9 revues numériques éditées par POLEN. Réponse à l'appel à projet national du FNSO. Administration de la plateforme d'édition scientifique OJS par la BU. Réponse à l'appel à projets national du FNSO. Un dispositif d'aide à la relecture des articles en anglais voté par la commission de la recherche (2018).

B17→ Développement de la politique d'Open access, basée sur l'utilisation de HAL par l'ensemble des laboratoires (2017-2020)

Formation et campagne de sensibilisation à HAL et aux plateformes de publication scientifique en open access. Construction du Rapport de recherche de l'UCA en utilisant uniquement les publications alimentées dans HAL. Formation Science ouverte (SO) obligatoire pour les doctorants de 1^{re} année. Mise en place d'un groupe de travail SO entre les acteurs de l'UC2A. Attribution d'un fonds UCA dédié à la SO. Prise en main de la modération du Portail HAL de l'UCA par la BU.

B18→ Actions en direction des non-produisants (2018-2020)

Utilisation des CRCT établissement pour permettre à une personne, ayant eu des charges administratives et collectives lourdes pendant plusieurs années, de reprendre une activité de recherche. Les discussions avec les directeurs d'unités pour préparer les visites HCERES n'ont pas montré de problème important de non producteurs (parmi l'ensemble des enseignants-chercheurs (EC) de l'UCA, on peut estimer ce taux à environ 5%, souvent des personnes en fin de carrière). Délibération du CA du 12 décembre 2018 pour formaliser la possibilité pour un EC d'effectuer sa recherche dans un laboratoire extérieur à l'université. Enfin, renforcement du dispositif de formation au métier d'EC proposé en 2018 (de manière obligatoire et assorti d'une décharge) à tous les nouveaux maîtres de conférences recrutés à l'UCA.

Recherche et entreprises, des solutions
pour innover ensemble
avril 2019





Le soutien au développement quantitatif et qualitatif des études doctorales



B19» Déployer de manière opérationnelle le nouveau service « Études doctorales et HDR » de la DRV (2017)

Le Service « ED & HDR » est maintenant pleinement opérationnel et constitue le guichet unique et reconnu pour tous les acteurs de l'écosystème du doctorat et de la HDR. Reste seulement à stabiliser la situation de certains de ses personnels.



B20» Mettre en place une charte des études doctorales (2017)

La Charte du doctorat a été adoptée en juin 2017 par délibération du CA. Elle a été complétée et mise à jour en juillet 2018 (ajout d'une procédure de médiation).



B21» Ouvrir aux doctorants l'appel à projets « Mobilité sortante » de la commission de la recherche et de la Direction des Relations Internationales (2017)

Depuis 2018, les doctorants sont éligibles à cet AAP. Chaque année, 2 à 4 doctorants obtiennent une aide pour participer en particulier à des colloques.



B22» Utiliser les appels à projets, Région, Europe (Marie-Curie), UCA et CAP 20-25, pour développer les partenariats internationaux qui déboucheront sur des cotutelles de thèses (2017)

Il n'y a pas eu de mise en place d'indicateurs pour étudier l'impact des appels à projets sur le développement de cotutelles de thèses mais le recrutement en 2021 d'un personnel au sein de l'EPE-UCA sur les problématiques d'internationalisation du doctorat permettra de suivre cet indicateur et d'intensifier les cotutelles de thèses avec des pays ciblés. D'ores et déjà, une cotutelle de thèse vient d'être signée avec Oxford Brookes University suite au lancement de l'ANR Artificial Intelligence for clermont.



Remise du Prix Jeune chercheur
avril 2017



L'insertion dans les infrastructures européennes et internationales de recherche

B23 ➔ Renforcer en moyens RH la Cellule Europe pour la sensibilisation et l'aide au montage de projets permettant de s'insérer dans un premier temps dans des programmes COST, puis dans des consortiums de H2020, ainsi que dans des réseaux Marie-Curie, et pour l'ingénierie de projets européens et internationaux (2017-2018)

Un poste a été ouvert au concours ITRF 2018 pour renforcer la Cellule Europe d'un ETP. Depuis le 17 décembre 2018, la Cellule Europe compte ainsi 3,2 ETP répartis sur 4 ingénieurs de projets en charge de la sensibilisation et de l'accompagnement au montage des projets de recherche (2,2 ETP) et de coopération internationale (1 ETP).

B24 ➔ Actions de sensibilisation régulières menées en direction des laboratoires sur le montage de projets (Marie-Curie, ERC, Consortium, etc.) (2017-2018)

Le Pôle Ingénierie de Projets propose en moyenne 10 sessions d'information et de formation aux appels à projets régionaux, nationaux, européens et internationaux par an : introductions au montage de projets, journées thématiques, présentations d'appels etc. Il se déplace régulièrement dans les laboratoires pour rencontrer les équipes de direction et les porteurs.

B25 ➔ Augmenter le nombre de projets européens où l'UCA sera coordinateur et pas simplement partenaire. Faire un benchmark au niveau national sur des universités de typologie comparable pour déterminer un nombre cible de projets (2018-2020)

2017 : 13 projets européens déposés en coordination sur 37 dépôts ; 1 projet européen obtenu en coordination ;

2018 : 7 projets européens déposés en coordination sur 39 dépôts ; 3 projets obtenus sur les 7 ;

2019 : 18 projets européens déposés en coordination sur 45 dépôts ; 3 projets obtenus sur les 18 ;

2020 (au 14/10) : 17 projets européens déposés en coordination sur 47 dépôts ; 1 projet obtenu sur les 17 et 11 projets toujours en cours d'évaluation.

B26 ➔ Identifier avec les laboratoires, via le Service « Ingénierie de projets » de la DRV, les possibilités d'insertion dans des LIA et GDRI (2019)

Cet indicateur n'a pas fait l'objet d'actions spécifiques.





4 / Une politique de diffusion et de transfert de la recherche positionnant l'UCA au cœur de l'écosystème de l'innovation

La restructuration de l'écosystème de l'innovation

B27→ Préciser les missions et le modèle économique de l'ensemble des structures d'innovation liées à l'université (2018)

L'ensemble du paysage des structures d'innovation liées à l'UCA a été refondu. Le GIP Innovergne a été intégré dans Auvergne Rhône Alpes Entreprises. La SATT Grand Centre n'a pas été reconduite et a donné naissance à Clermont Auvergne Innovation, filiale de valorisation de l'UCA avec statut d'expérimentation complémentaire aux SATT (SATE). Elle est en train de finir d'intégrer l'incubateur BUSI.

B28→ Mettre en œuvre une gouvernance adaptée à l'échelle de l'université intégrant l'environnement socio-économique local (2020)

La mise en place de la nouvelle filiale Clermont Auvergne Innovation permet de simplifier les outils de l'écosystème de l'innovation amont (Ex SATT Grand Centre et incubateur BUSI en plus de la gestion de la Propriété intellectuelle de l'UC2A). Une articulation stratégique et opérationnelle fine est en train de se mettre en place en complément du Conseil d'administration de la structure : une réflexion est en cours au sein de l'EPE UCA pour piloter non seulement l'outil-filiale mais aussi les autres outils (services centraux, Clermont Auvergne PEPITE). Enfin sur un volet plus exploratoire, un COS UCA innovation est en réflexion.

B29→ Faire de la Maison de l'Innovation un outil structurant l'écosystème de l'innovation (2019)

Les travaux de la Maison de l'Innovation ont débuté depuis la fin 2019. Ils devraient se terminer en fin d'année 2021 ce qui permettra de rapprocher les services liant recherche et innovation notamment les antennes des pôles de compétitivité en Auvergne : DRV, Clermont Auvergne Innovation, Clermont Auvergne Pepite et son espace de coworking, UCAf, Correspondants CIMES, Correspondant Axelera, Zones d'accueil temporaires d'entreprises.

B30→ Élargissement à UCA de « l'Annuaire des compétences » élaboré par l'UBP, en articulation avec l'initiative HUB Recherche développée au niveau de la Région (2018)

L'enquête pour la réalisation de l'annuaire des compétences Recherche a été réalisée et a permis la constitution d'un répertoire de plus de 250 personnels ayant répondu favorablement. Son équivalent pour les compétences formation est en cours de lancement.



Les synergies public/privé en recherche

B31→ Mettre en place des laboratoires partagés avec des grands groupes industriels (2017-2020)

Deux laboratoires partagés ont été mis en place avec l'entreprise Michelin (c'était une première pour cette entreprise) : FACTOLAB, (usine du futur) signé en janvier 2017 dans le cadre de CAP 20-25, et SIMATLAB, (modélisation des polymères) signé en mai 2017. Des discussions sont en cours pour deux nouveaux laboratoires partagés portant sur le biotope, et le management des connaissances.

Discussion sur la poursuite du laboratoire partagé avec Orano (depuis 2004).

Enfin, des discussions sont également en cours pour le développement de laboratoires partagés avec des petites et moyennes entreprises (PME) et les entreprises de taille intermédiaire (ETI).

B32→ Développer des réponses à l'appel à projets LabCom de l'ANR en direction des PME (2018-2020)

2 projets LabCom déposés en 2018 dont 1 accepté (INOMALIS - ICCF).

5 laboratoires partagés lancés depuis 2017 (objectif fin 2018 du contrat de site : 4).

1 dépôt LabCom en 2019 (Greentech – UNH) retenu pour financement.

2 dépôts LabCom en préparation pour 2020.

B33→ Mettre en œuvre de nouvelles interactions avec les pôles et clusters d'AuRA (2017-2019)

Les nouvelles interactions avec les pôles et clusters se sont moins développées que prévu du fait des politiques nationale et régionale. En effet, la fusion des Régions a eu pour conséquence de pousser la nouvelle Région à rationaliser les clusters existants. Cet effet a été renforcé avec la mise en place de la phase IV des pôles de compétitivité par l'État en juillet 2018. Cela a abouti à une grande phase de fusion. De plus, cela se complète par une bascule accélérée du financement des pôles sur les Régions et un abandon du financement des pôles par l'État dès 2021. Cela entraîne une augmentation vertigineuse des cotisations d'adhésion aux pôles ce qui pose question à la gouvernance quant à la balance avantages/inconvénients de l'adhésion aux pôles.

B34→ Décliner le plan de développement de la recherche partenariale (2017-2020)

Démarche assurance qualité ; SI contrat ; formations à la valorisation et aux contrats des EC ; intéressement aux contrats des chercheurs ; accords-cadres (EPST, Grands groupes, Clusters AURA) ; définition d'une stratégie partagée de recherche partenariale et de laboratoire partagé pour chaque laboratoire ; communication externe ; Accord-cadres signés avec le CNRS, l'INRA et l'IRSTEA. Pas de signature avec l'Inserm. Prime Brevet et Intéressement à la propriété intellectuelle mise en place. L'intéressement sur contrat n'a pas été validé par le CA. Plusieurs actions de communication et de développement des partenariats ont été menées. Cependant, on note une baisse importante du montant des contrats industriels en 2019 avant la crise de la Covid-19. Le développement des laboratoires partagés connaît en revanche, un certain succès.



B35→ Décliner le plan de développement des prestations sous la houlette d'UCA PARTNER (2018-2020)

Mettre au point l'offre de service pour chaque plateau (2018) ; explorer les possibilités de développement de formations continues en lien avec le Pôle Formation Continue ; développer les plateformes avec forte ouverture sur le monde socio-économique : financement régional IRICE ; financer les filiales, notamment par le biais de RDI Booster. Passage de la gestion de 20 à 34 plateaux sur l'ensemble du site clermontois décliné en 6 pôles technologiques. Mise en place de supports de communication (site WEB, vidéos, plaquettes et kakémonos). Mise en place d'un outil de calcul des coûts. Structuration et amplification des relations UCA Partner-Clermont Auvergne Innovation (CAI) pour les actions de promotion et de communication. Projet IRICE : Laboratoire Magmas & Volcans (LMV) lauréat avec CARMA, regroupement des deux CRNH Auvergne et Lyon. Cela a permis de soutenir la plateforme Mobilité humaine au LNH. Renouvellement du statut de CRT du CNEP et augmentation de capital de CIDECO en 2019.

B36→ Décliner le plan de développement de la recherche collaborative (2018-2020), fondé sur de nouvelles interactions avec les pôles et clusters d'AuRA et sur le développement de laboratoires partagés avec les entreprises (grands groupes industriels, PME et ETI).

2019 : 441 contrats initiés, 315 contrats signés dont 298 en gestion UCA.

Travail en cours dans le cadre du développement de la politique partenariale des unités de recherche / rapprochement avec la CCI, les Clusters et Pôles afin de développer des travaux communs susceptibles d'aboutir à des laboratoires partagés.

Les laboratoires partagés se sont particulièrement bien développés puisque ce sont actuellement 6 laboratoires qui ont été créés avec des 2 grands groupes, une ETI et deux PME. 4 à 5 nouveaux projets de laboratoires partagés sont en discussion actuellement.

Le plan de développement des interactions avec les pôles dépend d'abord d'une analyse coût/avantages de ces structures.

La création et le développement d'un CCSTI universitaire

B37→ Transformation de la cellule DCSTI de l'UCA en CCSTI mutualisé à l'échelle du site : mise en place d'une nouvelle gouvernance et élaboration d'un plan d'action (2018)

Mise en place d'un Comité de gouvernance UC2A avec une ébauche de plan d'actions mais sans moyens humains supplémentaires autres que ceux de l'UCA. Pas de modèle économique au niveau du site UC2A.

B38→ Lancement d'un journal trimestriel de la recherche (2018)

Le Lab journal trimestriel, édition 9 en cours de rédaction, passage de 8 à 12 pages de contenu.

B39→ Développement de partenariats en matière de DCSTI à l'échelle de la région (collaboration avec les autres CCSTI et missions universitaires, expositions itinérantes, etc.) (2017-2020)

Nombreux partenariats avec les collectivités territoriales dont musées pour des expositions, des conférences-débats. Exposition itinérante avec le réseau inter-universitaire AuRA « Université et Société ».

B40→ Développement des actions de médiation scientifique pour CAP 20-25 (2018-2020)

Pour les 4 challenges, organisation d'expositions et de journées d'études thématiques. Festival Nuées Ardentes.



Le développement de l'open access

B41> Organisation des Open access weeks en direction des laboratoires en vue de dépôts dans HAL (2017)

Du 6 au 17 nov 2017 : Lancement de la politique Publication en libre accès (Open Access) de l'UCA – Comment déposer dans HAL ? Ateliers auprès des laboratoires.

9 novembre 2018: Conférence M. Farge : Comment faire évoluer le système de publication académique en faisant passer l'intérêt des chercheurs devant celui des maisons d'édition ? + Ateliers HAL auprès des laboratoires.

7 novembre 2019 : Open access : quels nouveaux outils pour publier ?

→ <https://oawclermont2019.sciencesconf.org/>

B42> Campagne de communication au sein de l'UCA, de sensibilisation et de formations en direction des acteurs de la recherche (2018)

Rencontres de tous les laboratoires UCA – Ateliers de formation à HAL. Au niveau des doctorants (depuis 2019) : mise en place d'une formation « Science ouverte » au sein du module obligatoire « Éthique et intégrité scientifique » pour les doctorants de 1^{re} année. Mise en place d'un groupe de travail Science ouverte entre les acteurs de l'UC2A. Attribution d'un fonds UCA dédié à la science ouverte.

B43> Lancement des rapports annuels recherche avec la production scientifique des unités basé sur HAL (2018)

Le rapport de recherche 2019 et 2020 renseigne la liste des publications déposées dans HAL ou ayant un lien indiquant un libre accès de la publication.





Focus 1

Promouvoir la science ouverte : une réalité à l'UCA

Depuis sa création, l'UCA est fortement engagée dans le développement de la Science Ouverte avec la volonté de favoriser la diffusion et le partage des connaissances et ceci en accord avec le Plan National pour la science ouverte. Afin d'établir une politique commune et efficace localement, la science Ouverte est inscrite dans le schéma stratégique scientifique de l'UC2A (impliquant l'ensemble des acteurs de la recherche sur le site clermontois).

Depuis 2013, le portail HAL Clermont Auvergne, administré par la BU, offre un accès libre aux publications des chercheurs de l'UCA (<https://hal.uca.fr/>). La communauté scientifique est fortement encouragée à y déposer ses publications scientifiques, dans le respect de la loi numérique. Avec l'objectif de parvenir à 100% des publications UCA en libre accès d'ici 2022, de nombreuses actions incitatives en direction de la communauté scientifique ont été mises en place - campagnes de communication, de conférences et de sensibilisation à la Science Ouverte ; programme d'ateliers et formations à l'utilisation de la plateforme d'archivage HAL ; un protocole d'accord entre la BU et les unités de recherche ; formation Science Ouverte obligatoire destinée à l'ensemble des doctorant-e-s de 1^{re} année ainsi qu'aux personnes inscrites pour une demande d'HDR. En parallèle, le Pôle éditorial numérique de l'UCA (POLEN) s'est doté d'une charte de qualité et d'une nouvelle plate-forme destinée à favoriser l'accès de revues sur OpenEdition journals. L'UCA soutient des initiatives de mise en place de plateformes d'édition ouverte, telles que Peer Community In (PCI, <https://peercommunityin.org/>).

Devant le coût inacceptable des abonnements imposés par les grands éditeurs, l'UCA a aussi revu sa politique en matière d'abonnements numériques.

Depuis 2019, la partie Publications du rapport de recherche de l'établissement est exclusivement alimentée par les productions référencées dans HAL, ou ayant une condition de libre accès dans les revues. L'UCA s'est aussi dotée d'un « fonds dédié à la Science Ouverte » afin de soutenir les actions en faveur de la science ouverte.

La question de l'évaluation de la recherche.

Première université française à adhérer à la Déclaration de San Francisco (DORA, 19/07/2018), l'UCA mène une réflexion sur le système d'évaluation des chercheurs afin de mieux reconnaître la diversité d'approches et d'activités de la science ouverte, et pour réduire la dépendance au facteur d'impact. Des recommandations seront proposées aux évaluateurs et aux candidats, et ceci en cohérence avec la labellisation HRS4R.

Avec l'objectif d'élargir sa politique de publication en libre accès, l'UCA a initié une démarche vers le partage des données. Une offre de service avec un « guichet unique » pour le stockage et le partage des données sera proposée aux chercheurs d'ici 2022.

La politique volontariste de l'UCA en faveur de l'accès ouvert des publications se traduit par une augmentation très importante des dépôts sur la plateforme HAL. Plus de 9 000 publications sont actuellement disponibles avec une augmentation de 25% des dépôts pour l'année 2019.

Focus 2

Mésocentre Clermont-Auvergne : une infrastructure pour la communauté scientifique en région Auvergne

Créé en 2014, le Mésocentre Clermont-Auvergne a pour rôle de structurer et de développer l'offre de services informatiques scientifiques à l'échelle du site. S'appuyant sur des infrastructures de calcul et de stockage mutualisées et hébergées dans le datacenter de l'UCA, son pilotage s'organise autour de deux comités :

- le comité d'orientation, composé des représentants des tutelles a pour rôle de statuer sur le budget, valider les offres de services et élaborer la participation du Mésocentre à des projets nationaux ou européens dans le domaine du calcul scientifique ;
- le comité des utilisateurs, composé des directeurs de laboratoires et de leurs représentants, effectue un suivi régulier des actions du Mésocentre, propose les modalités d'accès aux ressources et prépare le rapport annuel financier et scientifique.

Au cours des 5 dernières années (figure 1), le Mésocentre a enrichi son offre de services de façon continue et progressive pour répondre aux besoins des communautés scientifiques. Grâce notamment aux financements reçus dans le cadre du CPER 2015-2020 (défi AUDACE), il propose aujourd'hui l'accès à des ressources pour le calcul haute performance pour des simulations massivement parallèles et l'analyse de données à haut débit. L'offre de calcul inclut un *cloud* de production intégré aux infrastructures nationales de France Grilles et de l'Institut Français de Bioinformatique ainsi que des processeurs GPU pour, entre autres, l'Intelligence Artificielle. Grâce à l'accompagnement des trois ingénieurs du

Mésocentre, le nombre de laboratoires et de disciplines utilisant ses ressources n'a cessé de croître. Le cap du million d'heures de calculs mensuel sur le cluster du mésocentre a été franchi en 2020, notamment pendant la période de confinement national au printemps où le taux d'occupation des ressources a dépassé 80% (figure 2).

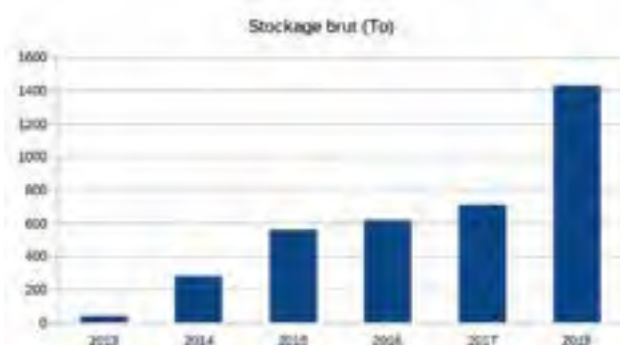
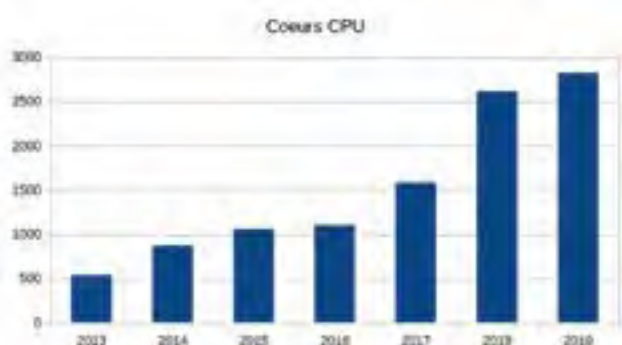
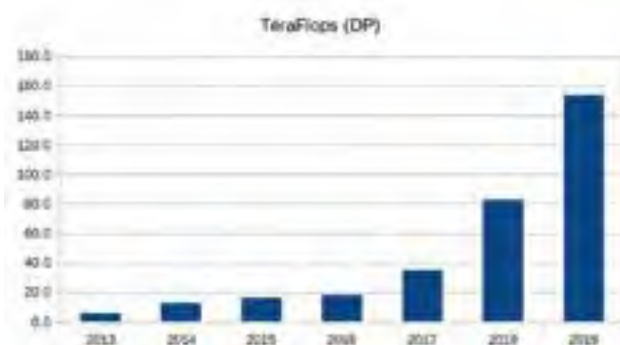
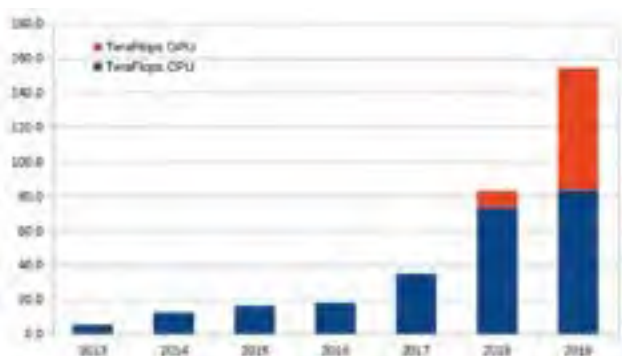
Fort de l'expérience réussie de structuration de l'offre de services informatiques à l'échelle du site clermontois, le Mésocentre Clermont-Auvergne est partenaire du projet CINAURA de datacenter régional qui fédère les mésocentres d'Annecy, Clermont-Ferrand, Grenoble et Lyon. Inscrit au CPER 2021-2027, ce projet va permettre de développer des synergies et d'étendre la mutualisation des ressources de calcul et de stockage pour l'enseignement supérieur et la recherche à l'échelle de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Le projet IDEAL aussi inscrit au CPER 2021-2027 permettra de poursuivre la recherche innovante sur l'internet des objets et le développement du cloud environnemental hébergé au Mésocentre.



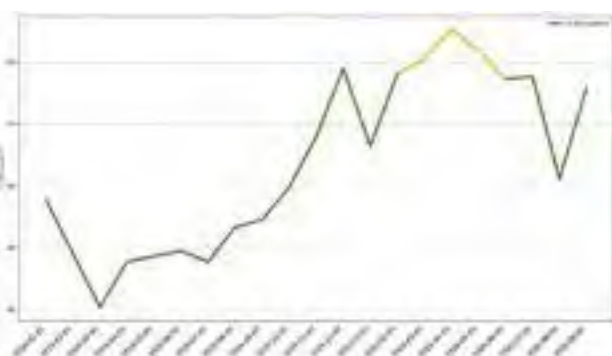
Visite VP numérique Région
février 2019



mutualisée de services informatiques



Progression de l'offre au Mésocentre entre 2014 et 2019



Taux d'occupation exprimé en % du cluster du mésocentre de janvier 2019 à septembre 2020.
La partie jaune de la courbe correspond à la période de confinement national au printemps 2020.

Focus 3

Projet structurant UCA PARTNER

En janvier 2018, le nouveau service UCA PARTNER dédié aux partenariats et issu du regroupement des plateformes de l'ex UBP et UdA a vu le jour. Il a pour but de fédérer les acteurs du site en participant à la politique de développement de la recherche de l'établissement et en assurant aux chercheurs et entreprises l'accès à un parc technologique mutualisé, performant et polyvalent.

En 2 ans, l'adhésion de la communauté scientifique a été telle que, de 20 services à l'origine, UCA PARTNER est aujourd'hui composé de 34 plateaux déclinés en 6 pôles de compétences. 16 structures de recherche appartenant à 6 établissements (UCA, SIGMA Clermont, INRAE, Inserm, CHU et CLCCJP) sont parties prenantes.

Cette forte évolution a été accompagnée par des actions de communication internes et externes très importantes : par exemple, la présentation des plateaux (Jeudis d'UCA PARTNER), la participation du service à la Clermont Innovation Week, de nombreuses rencontres avec les collectivités territoriales (Clermont Auvergne Métropole, Région) et pôles de compétitivité ont aussi été réalisées. Un site web, des vidéos, des

plaquettes de présentation des services et pôles complètent cette stratégie d'ouverture de l'UCA afin d'être parfaitement identifié par le monde socio-économique. Après cette structuration, UCA PARTNER a obtenu en 2019 une subvention de 125 k€ en investissement et promotion de la part de Clermont Auvergne Métropole.

Afin de faciliter le travail des personnels impliqués dans les plateformes, un outil de calcul des coûts a été créé et est disponible en ligne via l'ENT.

Quatre réunions de service ont lieu chaque année pour présenter les actions de partenariats mais aussi pour discuter des financements apportés dans le cadre de la jouvence du parc instrumental.

Le service se veut être une porte d'entrée pour toute entreprise désireuse de créer un partenariat.

En 2017, le montant des prestations externes était de 222 841 €, et a atteint 345 016 € fin 2019 soit une progression de plus de 64 %. Cet indicateur est indéniablement la conséquence de la structuration entreprise.

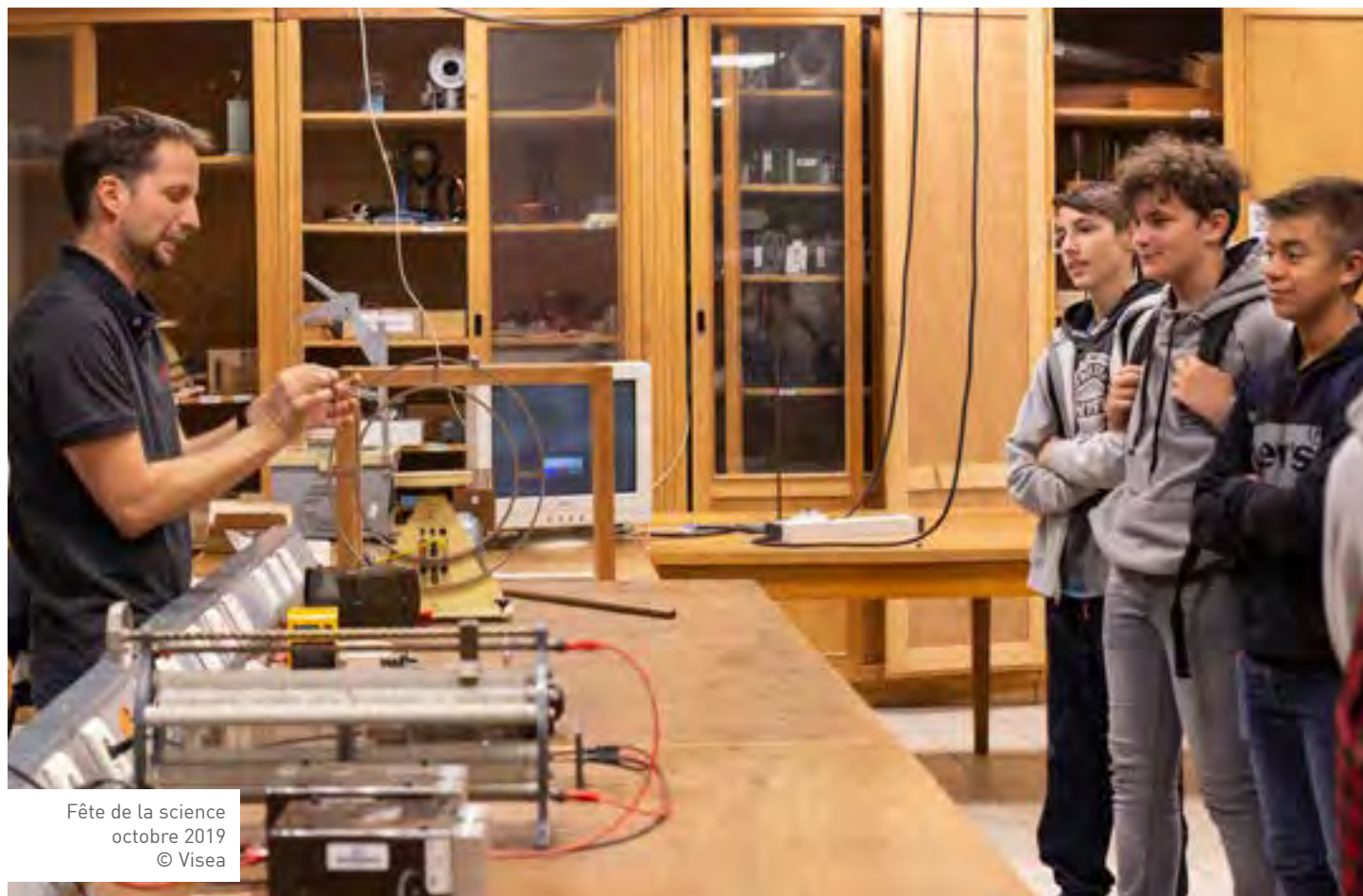
Le projet PRIMUM de MEDIS et du CHU et le projet CARMA du LMV ont été lauréats de l'appel à projet régional IRICE avec le soutien d'UCA PARTNER.

Perspectives

Le service devra :

- poursuivre sa politique d'ouverture vers les collectivités territoriales et les entreprises,
- développer sa structuration et amplifier ses relations avec Clermont Auvergne Innovation pour les actions de promotion, de communication et de commercialisation,
- être présent au sein des Instituts afin d'aider ceux-ci au partenariat et au développement du parc technologique,
- répondre aux besoins exprimés autour de la thématique qualité pour l'ensemble des plateaux,
- renforcer les relations avec les établissements et autres EPST du site clermontois (CNRS, INRAE, CHU, CLCCJP, Inserm),
- être davantage un appui au développement des filiales de l'UCA.

Ces différentes perspectives en lien avec la DRV sont bien entendu totalement en adéquation avec la politique proactive de l'établissement pour augmenter la part de fonds propres de celui-ci.





Entre 2017 et 2020,

7 500
fichiers

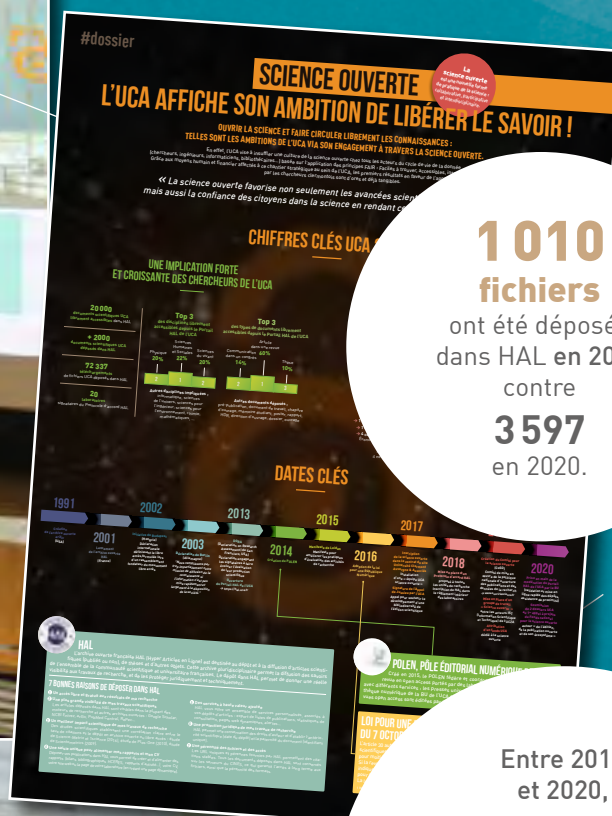
de textes intégraux
ont été déposés en libre
accès dans HAL.

64 %

des articles UCA 2020
référéncés dans HAL
sont accompagnés
d'un accès libre
au texte intégral.

Entre 2017 et 2020,
le nombre de dépôt de textes
intégraux dans HAL
a augmenté de

256 %.



1 010
fichiers
ont été déposés
dans HAL en 2017
contre
3 597
en 2020.

Entre 2017
et 2020,
2
nouvelles revues
en libre accès
ont été créées à l'UCA
sur l'outil Open
Journal Systems.

En 2020,
toutes les unités
de recherche
possèdent leur propre
collection HAL,
vitrine des publications
de leur laboratoire.



Formation

Déployer une offre de formation innovante
et attractive au service de la réussite des
étudiants



1 / Une offre de formation pilotée et articulée à l'échelle du site Clermont Auvergne

Le suivi et l'évolution de l'offre de formation

C1→ Mise en œuvre de la nouvelle offre de formation : ouverture progressive de la licence de sociologie, ouverture du DUT Info-com ; accompagnement des formations accréditées pour 2 ans et des formations s'étant engagées à une évolution pendant le contrat lors de la négociation avec les experts DGESIP (2017-2019)

L'offre de formation correspondant au nouveau contrat a été déployée, y compris les ouvertures prévues :

- Ouverture progressive de la licence de sociologie (L1 en 2017-18, L1 et L2 en 2018-19, L1 – L2 – L3 en 2019-20). Cette licence a vu son attractivité augmenter et a dépassé ses capacités d'accueil à la rentrée 2020,
- Ouverture du DUT Info Com à Vichy DUT 1 et DUT 2 (avec un très fort taux de pression qui recrute au niveau national).
- Ouverture de la L1 STAPS à Vichy (rentrée 2017)
- L'ouverture du DUT STID à Aurillac, DUT 1 rentrée 2019 et DUT 2 rentrée 2020. Ce diplôme, plus récent, s'installe dans l'offre de formation et présente un taux de remplissage satisfaisant sans atteindre ses capacités d'accueil pour l'instant.
- Les 4 formations accréditées pour 2 ans seulement ont présenté un dossier de réponse aux points faibles qui avaient été soulignés par les conseillers experts de la DGESIP. Le master et les 3 licences pro concernés ont reçu une réponse positive..

C2→ - Mise en place des outils permettant le suivi et le pilotage de l'offre de formation (2017-2019)

Dans Apogée, la modélisation de la structure des enseignements a été réalisée, de façon parfaitement uniforme sur l'ensemble de l'université, y compris la mise en évidence des mutualisations entre les enseignements délivrés sur plusieurs formations. En parallèle, le logiciel Geisha (déclaration des services d'enseignement) a été complètement rénové pour intégrer la structure des enseignements modélisée dans Apogée. Ainsi Apogée permet le calcul de la charge d'enseignement théorique nécessaire pour assurer l'ensemble de notre offre de formation. De son côté, Geisha se charge du calcul de la charge d'enseignement réelle. La comparaison entre les deux chiffres peut maintenant être réalisée au niveau le plus fin et permet d'identifier les anomalies rencontrées par rapport à la charge d'enseignement attribuée à chaque composante.

Pour la future offre de formation, un travail a été mené pour choisir un nouveau logiciel d'aide au pilotage de l'offre de formation. Le logiciel ACTUL a été choisi afin d'évaluer la charge d'enseignement de la nouvelle l'offre de formation et sa soutenabilité, de prévoir l'affichage des contenus des UE, en intégrant les « Acquis d'apprentissages » et « compétences », éléments qui seront repris par la suite pour l'affichage de la formation, en complément d'informations directement saisies dans K-sup. La gestion des mutualisations n'est pas encore optimale.



C3» Harmoniser et améliorer les procédures de gestion de la scolarité des étudiants (règlement intérieur, inscriptions, VES, VAE ...) (2018)

La mise en place des procédures de gestion de scolarité des étudiants est achevée et opérationnelle :

- Règles relatives aux études et à l'évaluation des connaissances. La réforme de l'arrêté licence a nécessité un second travail pour adapter le règlement intérieur relatif aux conditions d'examens aux évolutions réglementaires,
- VES, VAE et VAP en place,
- Campagne de candidatures (CIEL puis E-candidat),
- Campagne d'inscriptions (avec hotline composée d'étudiants formés),
- Gestion du portail national « Trouvermonmaster.gouv.fr »,
- Harmonisation des procédures : remboursements, transferts de dossiers, demandes d'exonération, édition et vérification des diplômes, gestion du Régime Spécial d'Études,
- Mise en application de textes réglementaires : Parcoursup, la période de césure, les conseils de perfectionnement, les stages, le Cadre national des formations, les parcours adaptés en licence.

C4» Mise en place d'un référentiel pour les responsabilités pédagogiques, d'un cadrage de la valorisation de l'encadrement des stages (2017)

Le référentiel des responsabilités pédagogiques est en place, validé par la CFVU et le CA.

Il a été complété par un référentiel spécifique concernant la licence financée sur les crédits de la loi ORE. Le cadrage de la valorisation des stages a également été voté en CFVU et en CA et une enveloppe dédiée a été attribuée aux composantes concernées. (3000 heures).

Il reste à intégrer les DUT, les écoles d'ingénieurs et la valorisation des projets tutorés.

C5» Accompagner l'augmentation du nombre d'étudiants en licence, en utilisant les leviers de la loi ORE (2018-2019)

L'UCA a largement participé à l'accueil d'étudiants supplémentaires dans les filières en tension en ouvrant des places en deux temps d'abord en 2018-2019 puis en 2019-2020.

2018-19 : 150 places L1 STAPS (ouverture à Vichy), 100 places en L1 Psychologie, 56 places en DUT Info Com, 20 places en L1 Info Com.

2019-2020 : 40 places L1 Psychologie, 40 L1 Droit, 20 L1 STAPS et 56 DUT STID à Aurillac.

2020-2021 : 20 places en Droit et 20 places en AES.

Ces places supplémentaires ouvertes dans Parcoursup en L1 entraînent sur les années suivantes des augmentations d'effectifs en L2 et L3 ; elles ont permis de trouver de la place pour les bacheliers de l'académie et de ne laisser aucun bac général de l'académie sans proposition.





C6→ Construction de la future offre de formation, en gagnant en cohérence et en lisibilité (2019)

L'offre de formation (OF) de ce nouveau contrat a été élaborée de manière collective en impliquant le plus largement possible la communauté universitaire et en assurant à la fois un pilotage par la CFVU et une mise en œuvre de la subsidiarité au niveau des Instituts (et des composantes).

Étape 1 / documents de cadrage stratégique voté en CFVU

Élaborés dans le groupe de travail dédié comportant : élus CFVU (enseignants-chercheurs, étudiants et BIATSS), des représentants de chaque composante et des services centraux concernés. Ces documents fixent un cadre pour assurer la cohérence et la lisibilité de l'offre de formation.

Étape 2 / la liste des mentions (des parcours) demandant l'accréditation pour le contrat à venir en appliquant les critères votés en CFVU. Processus organisé par institut

Validation : CFVU le 10 décembre, CA le 13 décembre 2019.

En parallèle et pendant la même période : des groupes de travail transversaux inter-instituts se sont réunis sur des thématiques identifiées par la CFVU afin de coordonner les propositions de chaque Institut et travailler la complémentarité (Mobilité durable, Innovation sociale, Traitement des données complexes, licences professionnelles tertiaires, licences professionnelles secondaires).

Ce groupe travaille également à l'élaboration des fiches UCA (fiche licence générale, fiche licence professionnelle avec la prise en compte du nouvel arrêté publié pendant les travaux du groupe, fiche master).

Étape 3 / fiches AOF pour accréditation et dossier d'accréditation établissement, validation par les conseils

- Vote en CFVU du texte de cadrage complémentaire de l'OF, versant pédagogique, et des fiches UCA le 28 janvier 2020,
- Validation en CFVU avril 2020, des fiches DA08 et de la liste des mentions et parcours,
- Validation par le CA de la liste définitive des mentions (et parcours) dont l'établissement demande l'accréditation (juin 2020).

Retour positif de l'HCERES sur le dossier d'accréditation (seules 2 formations ont un avis pour l'instant négatif et 2 positifs avec recommandations)

Étape 4 / saisie des maquettes dans ACTUL octobre 2020 pour calcul de la charge d'enseignement nécessaire pour la nouvelle offre de formation et estimation de sa soutenabilité.

Fiches UCA à compléter selon le cadrage et les objectifs du texte complémentaire voté en CFVU ; élaboration des maquettes de formation, réflexion sur les MCCC

Travail sur le lien avec les SFRI et l'articulation avec les thématiques de CAP 20-25.

L'articulation des formations bac-4 / bac +8 à l'échelle de l'académie et du site

C7→ Développement des collaborations et les passerelles dans le cadre des campus des métiers

L'UCA participe activement aux instances de pilotage des différents Campus des Métiers et Qualifications (CMQ) actifs sur le territoire auvergnat. Le nouveau cahier des charges des campus des métiers et qualifications, avec notamment la création des CMQ d'excellence impliquera davantage notre établissement dans ces dispositifs. Deux campus ont candidaté : le campus Thermalisme Bien être et le campus Design. Le campus Design a été validé.

Les CMQ sont encore en construction, les parcours de formations ne sont pas encore finalisés. Un projet d'articulation des différents campus autour de la thématique de la « mobilité durable » est à l'étude ; un financement a été obtenu pour un CDD chargé de prospection.



La démarche qualité dans le domaine des formations

C8➤ Maintenir la certification ISO 9001 de l'Observatoire de la Formation et du Devenir des Étudiants (OFDE)

Audit annuel réalisé par le Bureau Veritas :

en 2017 : obtention de la certification ISO 9001 dans sa nouvelle version 2015.

en 2018 et 2019 : certification maintenue, suite à l'audit de suivi.

en 2020 : le renouvellement de la certification était prévu en juin. L'audit est repoussé à début 2021, en raison du confinement lié à l'épidémie Covid-19.

C9➤ Évaluer les formations et les enseignements a minima une fois pour chaque formation au cours du contrat

Une charte « Évaluation des formations et des enseignements par les étudiants » a été rédigée et validée par la CFVU. Elle définit, entre autres, des questionnaires-types communs à toutes les formations de l'UCA, permettant ainsi d'évaluer les formations, les enseignements mais aussi les stages en formation initiale. Ces questionnaires sont disponibles sur l'Espace Numérique de Travail afin que chaque responsable de formation puisse mettre en place ces évaluations de façon simple et homogène. Une commission d'évaluation est animée au niveau de l'établissement.

Le cadre est en place mais l'évaluation des enseignements ne peut pas pour l'instant être conduite au niveau de l'Observatoire (manque de moyens humains et techniques).

C10➤ Réaliser les enquêtes d'insertion professionnelle des licences professionnelles et des masters tous les ans, à moins d'un an du diplôme (enquête UCA) ainsi qu'à 18 mois et 30 mois du diplôme (enquêtes ministérielles) (2017-2020)

Chaque année du contrat, l'ensemble des diplômés des licences professionnelles et des masters ont été enquêtés par l'Observatoire à moins d'un an du diplôme (enquête UCA) avec un taux de réponse moyen de 87% ainsi qu'à 30 mois du diplôme (enquête ministérielle) avec un taux de réponse moyen de 80%.

Plusieurs autres formations ont également été enquêtées comme les DUT, les licences générales, l'orthoptie...

C11➤ Mettre en place les conseils de perfectionnement et généraliser la rédaction d'un compte-rendu pour chaque formation (2017-2018)

Les conseils de perfectionnement ont été mis en place dès le début du contrat, pour chaque année d'études, y compris pour les formations de santé, le rythme étant annuel a minima.

La CFVU a validé un cadrage concernant la composition de ces conseils de perfectionnement. Un document-type est fourni aux responsables de formation afin qu'ils n'omettent aucun point important à débattre, et puissent lister les pièces nécessaires pour la bonne tenue de ces conseils. Le suivi de ces séances des conseils de perfectionnement est assuré par la direction de la formation.

C12➤ Éditer, pour les licences professionnelles, le supplément au diplôme contenant l'ensemble des informations relatives au parcours de l'étudiant (parcours académique, responsabilités universitaires, projet personnel développé dans le cadre de ses études). Généralisation à l'ensemble des diplômes délivrés (2019-2020)

Le supplément au diplôme a été paramétré sur Apogée pour l'ensemble des formations. Il est donc complet au niveau du parcours académique.

Par manque de temps dû au fait que notre contrat est passé de 5 à 4 années, l'insertion dans le supplément au diplôme des informations concernant le projet personnel de l'étudiant n'a pu être mise en œuvre.



2 - La réussite académique et professionnelle des étudiants

C13» Déployer le projet NCU2 « Mon Pass Pro » (2018-2020)

Lauréat et noté A+ dans l'appel à projet NCU, MonPassPro s'est déployé sur trois dispositifs innovants : RéoPass, NuméPass et CréaPass.

Les points clés :

- structurant pour l'UCA (refonte d'un service dédié à la réussite l'orientation et l'insertion des étudiants, création de la Fabrique),
- déploiement dans différentes composantes,
- articulation avec la loi ORE et création de nouveaux partenariats.

Après une phase d'expérimentation en 2017-18, RéoPass s'est mis en place dans l'offre de formation de L1 en droit, économie, gestion et AES : 55 HETD. L'essaimage se poursuit tout en proposant une offre à tous les étudiants de premier cycle au sein du service de la Fabrique où RéoPass est proposé via un large choix d'ateliers. NuméPass s'est déployé via un travail en data sciences et a contractualisé un partenariat national piloté par la société KOSMOS pour un projet d'explorateur de parcours pour une meilleure orientation des étudiants. Une ouverture sur le monde socio-économique s'est impulsée.

C14» Mettre en place progressivement les parcours adaptés, dans le cadre de la loi ORE (2018-2021)

Dans le cadre de la loi ORE, l'UCA a expérimenté en 2018-19 dans 14 mentions de licence la mise en place de parcours adaptés renforcés (sans modification de la durée de la licence) destinés essentiellement à des étudiants ayant obtenu une réponse OUI SI dans ParcoursSup puis à partir de 2019-20 dans 25 mentions de licence avec des parcours renforcés et 2 parcours progressifs (avec allongement de la durée d'apprentissage pour le niveau 1 principalement). Toutes les licences proposent au moins un parcours adapté (sauf EEL et sociologie ; sociologie entrera dans le dispositif à la rentrée 2021).

Mise en place du dispositif enseignants référents.

C15» Déployer progressivement le tutorat innovant piloté par les étudiants en lien avec les équipes pédagogiques : renforcement en PACES et expérimentation en Droit (2017-2018) ; expérimentation en STAPS (2018-2019) ; élargissement à l'échelle de l'université (2019-2021)

Le tutorat de PACES a été soutenu et développé grâce à des crédits obtenus dans le cadre d'un projet COM Région AuRA (un peu plus de 80 000 €). Il a été expérimenté en droit et AES. L'UFR STAPS a mis en place un tutorat de ce type en collaboration avec le BDE dans le cadre des parcours adaptés de la loi ORE.

Ce tutorat est maintenu en PASS et LAS à partir de la rentrée 2020 dans le cadre de la réforme de l'accès aux études de santé.

C16» Déployer le projet « Ma licence mon métier » pour les étudiants de L3 ne souhaitant pas poursuivre en master (2018-2020)

Le projet est déployé et une personne a été affectée à plein temps sur sa mise en place.

Une fiche formations/métiers pour chaque licence générale de l'UCA a été réalisée puis diffusée en version papier ou via la rubrique sur www.uca.fr « Que faire avec ma licence générale ? » et par mailing collectif. Plusieurs témoignages vidéo d'anciens étudiants de licences générales sur leur trajectoire professionnelle ont été mis en ligne et diffusés aux étudiants. Les étudiants de L3 Droit, AES, Biologie, Psychologie, Langues, STAPS, InfoCom, Gestion ont été sensibilisés aux alternatives à la poursuite en master 1, lors d'informations collectives en amphithéâtres ou en ateliers de Projet Personnel Professionnel (PPP). Des acteurs du territoire engagés dans l'insertion par l'emploi - Pôle Emploi, APEC, AFPA, Mission locale, etc. - ont collaboré sur le projet lors d'interventions en ateliers.



C17→ Adapter les masters au contexte du portail master et de la poursuite d'études en M2 systématique pour tous les étudiants ayant validé le M1 à l'UCA (2018-2020)

Le déploiement du portail master à l'UCA a débuté pour le recrutement en M1 à la rentrée 2017. Pour les rentrées 2019 et 2020, seuls les 3 masters de Droit sont restés dérogatoires et ont sélectionné à l'entrée en M2. Toutes les autres mentions de master ont intégré systématiquement en M2 les étudiants ayant validé leur M1 (y compris le master de psychologie).

Les 3 masters de Droit dérogatoires rejoindront les autres mentions au moment du recrutement en M1 de la rentrée 2021 (début du futur contrat).

La Fabrique travaille avec le Rectorat pour le traitement des dossiers de saisine.

C18→ Édition d'un livret des stages et d'un livret des formations accessibles en alternance, à destination des partenaires (2018)

Livret édité

C19→ Déploiement de l'outil UCA Pro (2018)

L'outil a été mis en place et l'activité s'est amplifiée sur la plateforme de réseau social professionnel UCA Pro :

- Augmentation des offres de stages et d'emplois mises en ligne
- Optimisation des fonctionnalités de la plateforme en licence : l'accès aux profils utilisateurs et à leurs données de formation et de parcours professionnel a été facilité. Ces accès donneront la possibilité de traiter les informations d'insertion, soit pour une utilisation immédiate pour le développement d'alumni, soit pour la création d'ici fin 2020 d'une déclinaison de la plateforme dédiée aux recherches d'alternance.



Journée portes ouvertes
janvier 2020



3 - Une politique globale d'innovation pédagogique, accompagnant notamment les nouveaux usages du numérique et de la documentation

Innovation pédagogique et nouveaux usages du numérique

C20» Définir la stratégie de l'établissement en termes d'innovation pédagogique, les missions du personnel du Pôle Innovation Pédagogique & Production Audiovisuelle (IPPA) et un plan d'action reposant notamment sur les conférences mensuelles de pédagogie

Le Pôle IPPA est le service d'appui à la pédagogie qui opérationnalise la politique de l'établissement en matière de transformation pédagogique. Depuis 2017, les actions ont porté sur :

- l'accompagnement au développement professionnel des enseignants dont les nECS,
- l'amélioration continue de leurs pratiques : animation de centaines de sessions des 20 formations du catalogue, accompagnement et formation personnalisés,
- le conseil et l'expertise au service de l'institution : appui à la VP Formation pour la mise en place des réformes ministérielles (loi ORE, PASS-LAS, APC) ; appui à la qualité des formations (avec l'OFDE) dont l'élaboration de questionnaires d'évaluation et animation d'ateliers autour de l'évaluation,
- l'appui et la reconnaissance à l'engagement pédagogique des enseignants et enseignants chercheurs (E-EC) : mise en place en 2020 du Prix d'Excellence Pédagogique du projet I-SITE CAP 20-25 qui vise à récompenser des personnels enseignants pour leur engagement dans le domaine de la pédagogie,
- l'accompagnement de dizaines de projets répartis sur plusieurs thématiques : Pédagogie active ; Personnalisation des parcours ; Compétences numériques pour les métiers de demain ; Compétences numériques pour enseigner/apprendre ; Recherche sur l'impact des nouvelles pédagogies sur l'apprentissage des étudiants ; Aménagement d'espaces pour enseigner autrement ; Réforme des études de santé,
- la recherche en sciences de l'éducation en partenariat avec ACTé via l'étude de l'impact des transformations de pratiques pédagogiques sur le site clermontois. Plusieurs publications à ce jour,
- le développement des compétences numériques des étudiants et enseignants par la création de modules de formation à la certification PIX,
- le développement de l'hybridation des formations en encourageant la création par les enseignants de ressources pédagogiques numériques et audiovisuelles (création de tutoriels et catalogue de formation aux outils numériques Moodle, Teams, UCAMedia, Wooclap) et en produisant de nouveaux contenus multimédia et en repensant les modalités d'interaction entre étudiants et enseignants (chat, visioconférence, etc.),
- le déploiement de l'Approche par Compétences (APC) dans des formations (voir C22).

C21» Encourager la création, la mise à disposition et l'utilisation par les enseignants de ressources pédagogiques numériques libres utilisables dans leurs enseignements (2017-2020)

L'utilisation de ressources en ligne libres est encouragée par :

- les adhésions aux UNT (UVED, Unisciel, UNFJ, UNESS, AUNEGE, UOH et au GIP FUN MOOC)
- la mise à disposition sur le site du Pole IPPA d'un Guide « Dispositifs pédagogiques et innovations »
- la formation des enseignants aux usages du numérique dans les enseignements.



C22→ Mettre en place et déployer l'Apprentissage par Programme et l'Approche par Compétences (AP/APC) dans des formations de licence et master (2017-2020)

L'effort a porté sur l'opérationnalisation du déploiement de la démarche compétences à l'échelle de l'établissement par :

- la présence de paragraphes dédiés dans les fiches projet UCA pour la prochaine Offre de formation (2021),
- la conception d'outils d'accompagnement des équipes pédagogiques,
- un travail transversal entre les Pôles 1/2/3 de la direction de la formation,
- le lancement d'un appel à projets dédié.

Un personnel du pôle IPPA est entièrement dédié à ce déploiement.

C23→ Développer le programme « LEARN'in Auvergne » de l'I-SITE CAP 20-25 (2017-2020)

Le programme Learn'in Auvergne est mis en place : il permet d'accompagner des enseignants et leurs étudiants via le financement et l'appui de projets d'innovation pédagogiques et numériques (70 projets sur la période 2018-2020). Ces projets sont évalués et des articles de recherche et de vulgarisation ont été publiés.

Le personnel dédié a été recruté.

Diversification et modernisation de l'accès aux ressources documentaires.

C24→ Revoir la politique des abonnements numériques (2017-2018)

La BU de l'UCA a eu pour objectifs de replacer la question des abonnements dans une problématique plus générale de l'écosystème de production et de documentation universitaire (transition vers la Science ouverte) ; de construire un tableau de bord des coûts de la documentation incluant les APC ; de mettre fin aux grands contrats (Big deals) qui ne répondent plus aux besoins de la communauté ; de favoriser la richesse du paysage éditorial et encourager la reprise en main par la communauté universitaire de sa production ; de veiller à un équilibre entre les domaines de recherche pour un site pluridisciplinaire (en tenant compte d'un coefficient de cherté pour les STM) ; d'interroger l'usage et l'usabilité des ressources et veiller à leur remplacement si besoin (par exemple la base Jove prise en 2017 en lieu et place d'un bouquet de livres électroniques au succès faible).

Un frein, cependant : le MESRI a imposé de reprendre la Freedom Collection d'Elsevier

C25→ Diminuer les achats documentaires sur la recherche et augmenter les achats à destination des étudiants (2018-2020)

la BU de l'UCA a, par conséquent, procédé à une reventilation d'une partie des crédits de documents électroniques dégagés par la résiliation des Grands contrats sur l'acquisition de ressources électroniques à destination des étudiants (l'UCA est passé de 25,9% en 2015 à 33% en 2019).

Objectif encore à atteindre : mettre en place un tableau de bord des dépenses documentaires pour l'ensemble de l'UCA.

C26→ Généraliser la numérisation (2020)

Une politique documentaire à destination de la recherche et des territoires :

- nouveaux corpus (projet E-Recolnat avec UNIVEGE ; collection sur le Thermalisme avec la Ville de Vichy ; collection sur la Littérature jeunesse avec le Conseil départemental du Puy-de-Dôme ; collection sur les Livres anciens de la BU de l'UCA ; collection littéraire avec la Librairie des Volcans),
- Achat d'un SupraScan Quartz A1,
- multiplication par près de deux du nombre de documents produits par la BU de l'UCA en 3 ans (2017 : 15 440, 2019 : 28 237),
- moissonnage dans Gallica (BNF).



C27→ Développer la formation des étudiants à la recherche documentaire (2017-2020)

- Formation/information des enseignants,
- Formation/information des étudiants (nombre d'étudiants formés : environ 6000/an (plafond en terme RH) ; 6986 étudiants formés en 2019-2020),
- Amélioration de la qualité des formations,
- Prise en charge de l'évolution de la formation à la recherche documentaire,
- Création de cours sur Moodle sur les compétences documentaires et la propriété intellectuelle attachée aux documents

Création de vidéotutoriels sur le site de la BU de l'UCA et DocToBib :

→ <https://www.youtube.com/user/doctobib/videos>

Rapport chiffré infographique en ligne :

2019-2020 → <https://create.piktochart.com/output/49137130-fut-2019-20>

2018-2019 → <https://create.piktochart.com/output/40315790-new-piktochart-copy>

- Formation interne aux outils Moodle et Wooclap par les formateurs de diverses bibliothèques.

4 - Le développement de l'apprentissage et de la formation continue

C28→ Déployer l'outil de gestion et pilotage de l'activité formation continue sur l'ensemble des composantes de l'établissement (2019)

Accompagnement progressif des composantes vers un outil unique FCA manager, la convergence sera aboutie en 2021-2022. (manque 4 composantes).

Suivi des activités de l'AMUE sur le développement de FCA manager qui a amené des améliorations notables (stockage des documents, gestion des conventions) : 2 nouvelles versions de FCA manager ont été installées par la DOSI (reste le connecteur SIFAC pour janvier 2021).

C29→ Obtenir la certification ISO9001-2015 du pôle 4 « Formation Continue et professionnalisation » de la direction de la formation (2019)

Projet de certification suspendu pour préparer la mise en œuvre de la nouvelle certification Qualiopi issue de la loi « Choisir son avenir professionnel » qui s'imposera à l'ensemble des organismes de formation au 1^{er} janvier 2022.

C30→ Mettre en place un plan de formation des référents formation continue des composantes (2018-2020)

Les référents FC ont été identifiés dans chaque composante, un réseau a été constitué. Il est animé par le pôle 4 de la DF. Le pôle 4 organise la formation de ces référents : en 2019-2020, 17 sessions de formation ont été organisées avec un total de 240 participants.

Le plan a permis d'accompagner les composantes avec des intervenants internes de l'UCA ou des intervenants externes (Fongecif, Direccte, Centre Inffo) sur le déploiement de FCA manager ainsi que sur les nouveaux systèmes de financement de la formation professionnelle issus de la loi Choisir son avenir professionnel (CPF, CPF transition, apprentissage...).



C31→ Mise en place dans la Direction de la Formation des personnels dédiés à l'alternance pour soutenir les composantes dans ce développement (2018)

Au sein du pôle formation continue et professionnalisation, création d'une cellule alternance avec un personnel dédié (catégorie A). Le rôle de cette cellule est d'accompagner les composantes dans la mise en œuvre de l'alternance au sein de leur structure en leur proposant une aide méthodologique. Personne ressource au sein de l'UCA, elle est aussi le relais entre Formasup et les composantes et peut également accompagner les enseignants désireux d'ouvrir à l'alternance de nouvelles sections.

Les référents FC sont également les relais alternance dans les composantes.

C32→ Augmenter le nombre de formations proposées en apprentissage, au niveau DUT, Licence professionnelle, master et diplôme d'ingénieur (2017-2020)

La politique de développement des formations proposées en alternance se poursuit en tenant compte des évolutions de la réglementation. L'UCA a rempli ses objectifs d'augmentation du nombre de formations proposées en apprentissage.

Licences professionnelles : 37

DUT : 6

DEUST : 1

Master : 23

Diplôme d'ingénieur : 1



Journée Portes Ouvertes AURILLAC
janvier 2020



Bilan et perspectives

Ce contrat exceptionnellement ramené à 4 années pour l'UCA afin de synchroniser le calendrier des universités de la nouvelle région AuRA, a été très dense à la fois pour des raisons tenant au contexte local (la création de l'UCA et la nécessité d'assurer la cohérence du pilotage et de la gestion de l'offre de formation de la nouvelle université, la remise à plat et la convergence des pratiques) et pour des raisons tenant au contexte national avec la succession d'une série de réformes (mise en place de Parcoursup, de la loi ORE et des parcours adaptés en licence, du nouveau décret et du portail master, de la réforme de l'accès aux études de santé, de la réforme de la formation des enseignants) et le contexte sanitaire perturbé par la pandémie Covid-19. Les équipes pédagogiques, les équipes administratives des composantes et des services centraux ont été fortement sollicitées tout au long de ces 4 années, à un rythme très soutenu et dans des délais toujours très contraints. Dans ces conditions exceptionnellement complexes, l'UCA a réussi à mettre en œuvre son offre de formation et à assurer son pilotage de manière satisfaisante tout en atteignant la plupart des objectifs qu'elle s'était fixés. La pertinence des dispositifs d'appui à la réussite et à l'insertion des étudiants (que ce soit les parcours adaptés de la loi ORE, le NCU mon PASS-pro, l'outil UCA pro ...) a été reconnue par le Ministère et les différentes instances d'évaluation. La qualité de l'accompagnement de l'innovation pédagogique a également été saluée : formation des nouveaux enseignants chercheurs, promotion de la démarche compétence, succès des appels à projets en soutien à l'innovation pédagogique (pôle IPPA, LIA) qui montre un vrai dynamisme des composantes UCA.

Tous les chantiers ne sont bien-sûr pas finalisés et le travail sur l'offre de formation 2021-2026 est en cours.

Perspectives :

- Évaluer et consolider les dispositifs d'aide à la réussite des parcours adaptés,
- Accompagner l'augmentation du nombre d'étudiants en licence et en master,
- Poursuivre la mise en œuvre de la réforme des études de santé (PASS – LAS 1 et LAS 2, PASSR, adaptation des deuxièmes années des filières MMOP...),
- Mettre progressivement en place la réforme des BUT et les nouveaux masters MEEF,
- Poursuivre l'ouverture de formations à l'alternance et développer la formation tout au long de la vie,
- Renforcer le lien formation – recherche en particulier grâce à CAP 20-25, aux Graduate Tracks et poursuivre l'évolution de l'offre de formation en lien avec la thématique « modèles de vie et de production durables »,
- Continuer le travail sur la démarche compétence et globalement la politique d'accompagnement de l'innovation pédagogique,
- Renforcer la politique qualité, les outils de suivi et d'analyse au service des équipes pédagogiques, l'évaluation des enseignements et l'implication des étudiants,
- Finaliser les outils permettant le suivi de l'offre de formation et des charges d'enseignement, poursuivre le travail sur le référentiel (cadrage des projets tutorés ...),
- S'appuyer sur les instituts pour développer de la subsidiarité dans le pilotage de l'offre de formation.



Focus 1

La réussite des étudiants

A - La loi ORE et la mise en place de parcours adaptés en licence

Toutes les licences UCA proposent au moins un parcours adapté (sauf EEI et sociologie). Dans Parcoursup, les Oui SI ont accès à des parcours adaptés de type 1, parcours renforcés sans modulation du rythme d'apprentissage. Les 2 parcours adaptés progressifs de type 2 débutent en novembre et sont accessibles sur la base du volontariat. Ils s'adressent prioritairement aux étudiants inscrits dans les parcours renforcés et éventuellement à des étudiants de parcours standard pour lesquels les premiers contrôles continus auraient mis en évidence des difficultés importantes. Les parcours adaptés sont fortement articulés avec le NCU MonPassSPro et son axe RéoPass afin de prendre en charge les étudiants qui ne souhaitent pas continuer dans la formation où ils sont inscrits.

Les étudiants des parcours adaptés bénéficient selon les mentions de licence :

- d'un suivi individualisé par un enseignant référent qui accompagne 20 étudiants,
- de tests de positionnement,
- de modules de remise à niveau, en présence majoritairement mais aussi en ligne,
- de modules d'accompagnement et de renforcement dans les matières essentielles,
- de modules transversaux pour la maîtrise de l'expression écrite et orale, pour la méthodologie de travail,
- de séances de tutorat et d'accompagnement par des pairs tout au long de l'année (2500 heures prévues en groupes de 20 ou de 10 selon les séquences).

Le dispositif des enseignants référents a été évalué très positivement à la fois par les étudiants et par les équipes pédagogiques. Le pôle IPPA propose un « Guide de l'enseignant référent » élaboré en lien avec les composantes ainsi que des formations pour les nouveaux enseignants référents qui le souhaitent et des séances

de partage d'expériences. Les enseignants référents accompagnent chacun un groupe de 20 étudiants de parcours adaptés ou de 40 à 50 étudiants de parcours standard afin d'individualiser l'accueil et le suivi des étudiants de première année. L'enseignant référent évalue au début d'année, les difficultés que pourrait rencontrer chaque étudiant et construit avec lui un parcours d'étude adapté (contrat pédagogique). Ce contact régulier permet aussi à l'enseignant de repérer rapidement les problèmes qui pourraient surgir au cours du semestre et de porter à la connaissance de l'étudiant, au moment où il en a besoin, tous les dispositifs d'aide à la réussite disponibles. L'enseignant référent est essentiel pour permettre ce repérage et réagir avec efficacité. Les référents sont impliqués dans la mise en place de dispositifs pédagogiques innovants en termes de positionnement, de remédiation, d'évaluation, et de production de modules d'accompagnement et de renforcement.

B - Le NCU Mon PASSPro

Lauréat et noté A+ dans l'appel à projets Nouveaux cursus à l'université (NCU) lancé en 2017 dans le cadre du PIA, MonPassPro s'est déployé sur trois dispositifs innovants tous dédiés à la réussite, à l'orientation et à l'insertion des étudiants. RéoPass dédié à l'accompagnement des étudiants de premiers cycles s'est déployé dans des composantes à grand effectif (plus de 1 700 L1 en droit, économie, gestion et AES) pour les étudiants dont les questions sur leur choix d'orientation sont prégnantes. CréaPass, par son approche novatrice encadrée par un mentor issu du monde socio-économique, permet de penser l'insertion professionnelle différemment. NuméPass a vocation à créer une plateforme d'orientation fondée sur un algorithme de « pattern matching » filtrant des informations et permettra d'extraire des modèles de réussites.



**I-SITE
CLERMONT**
Clermont Auvergne Project



Depuis la création du réseau national des NCU, MonPassPro s'est inscrit dans la dynamique avec notamment une implication dans les différents groupes de travail. En novembre 2018, il a été le premier projet à proposer la rencontre en région.

MonPassPro a été structurant pour l'UCA, permettant de créer un pôle dédié à la réussite l'orientation et l'insertion, nommé la Fabrique. Ce service est monté en puissance en une année notamment par l'offre d'ateliers proposés aux étudiants : plus de 40 ateliers et événements sont proposés par semestre à la fois en présentiel et en distanciel, répondant ainsi aux attentes des étudiants et des partenaires impliqués.

MonPass Pro s'appuie sur une équipe pluridisciplinaire ayant une approche scientifique et méthodologique rigoureuse. Du personnel dédié a été recruté sur la base de compétences en psychologie de l'orientation mais aussi en ingénierie de formation. Le projet NuméPass évolue grâce aux compétences d'un développeur informatique et d'une data Scientist qui ont amorcé une analyse de données sur la réussite étudiante en 2019. L'approche scientifique est accentuée par l'évaluation du dispositif menée par une doctorante en sciences de l'éducation qui a participé à différents colloques dont l'un international et la rédaction d'un premier article co-écrit par la doctorante et l'étudiante en master 2 de psychologie dédiée au projet MonPassPro.

MonPassPro a favorisé également un rapprochement avec divers services de l'UCA, notamment une collaboration fructueuse avec le programme LIA dans le cadre de RéoPass et NuméPass.

C - La réforme des études de santé

Soucieuses de favoriser la réussite des étudiants et de leur permettre de construire des projets d'études solides, les UFR de santé, les UFR de sciences (EUPI, UFR de biologie, UFR de chimie, UFR de mathématiques),

l'Institut d'informatique, l'IAE, l'école de droit, l'école d'économie, l'UFR LCSH, l'UFR PSSSE et l'UFR STAPS ont travaillé conjointement sur la réforme de l'accès aux études de santé pour mettre en place un dispositif équilibré proposant un PASS et 8 LAS tout en faisant l'effort collectif de maintenir la capacité d'accueil de la PACES. Les candidats ont le choix entre un large panel de LAS 1 : 8 LAS (dont 4 LAS scientifiques, 2 LAS du domaine Droit économie gestion et 2 LAS du domaine SHS), 10 mineures disciplinaires pour le PASS. les LAS 1 et le PASS donnent ainsi accès à 14 LAS 2^e année. Ce large choix de LAS et de mineures permet d'assurer la diversification des profils des étudiants et la diversité des poursuites d'études possibles pour les étudiants qui, au terme des deux années, n'intégreront pas la filière santé de leur choix. Le PASS a été très attractif dans Parcoursup. Toutes les LAS n'ont pas rempli leur capacité d'accueil mais le taux de remplissage est satisfaisant pour une année de mise en place de la réforme et se renforcera sans doute les années suivantes, en particulier avec l'arrivée des élèves titulaires du nouveau bac plus adapté à ce type de poursuite d'études. Cette mise en œuvre dans un calendrier extrêmement resserré et dans les contraintes fortes liées aux conditions sanitaires Covid-19 témoigne d'un effort collectif pour produire un dispositif répondant aux objectifs de la réforme (diversification des profils des étudiants accédant aux formations de santé, amélioration de l'orientation et du parcours d'études des étudiants candidats aux formations de santé : limitation des redoublements, préparation d'un éventuel deuxième projet d'études). Cette offre sera complétée par la mise en place d'un PASS-R pour les métiers de la réadaptation.

Focus 2

L'innovation pédagogique

A- Démarche Compétences

Après une phase d'expérimentation en 2017-2018, et à l'occasion de la préparation de la nouvelle offre de formation (2021-2026), l'UCA a engagé une politique de déploiement de l'approche par compétences dans toutes ses formations dès 2021. Les enseignants sont encouragés à mettre en œuvre les référentiels de compétences dans leurs dispositifs d'enseignement et d'évaluation. Ils sont accompagnés sous la forme de documentation, ateliers de formation, conférences d'experts et appels à projets dédiés. Ce processus extrêmement transformant sera long et demandera beaucoup d'investissement de la part des équipes pédagogiques afin de favoriser les apprentissages et l'insertion professionnelle des étudiants.

PERSPECTIVES

- Évolution des outils numériques de l'établissement pour soutenir le déploiement de l'approche par compétences (portfolio, SI scolarité, etc.),
- Poursuite de l'effort d'accompagnement des équipes enseignantes à la mise en œuvre de l'approche par compétences dans les dispositifs de formation et d'évaluation.

B - LIA Learn in Auvergne

Le programme Learn'in Auvergne du projet I-SITE CAP 20-25 a permis d'accompagner 70 projets d'innovation pédagogique, numérique et de recherche sur la période 2018-2020 impactant 250 enseignants (33 composantes) et 11 000 étudiants. Les projets Formation et Recherche ont été tous évalués afin de diffuser leurs résultats sur le site clermontois et de soutenir l'engouement pour les innovations pédagogiques (pédagogie active, personnalisation des parcours, développement des compétences numériques). Cette diffusion s'est effectuée via la publication d'articles de recherche dans des revues classées et de vulgarisation (*The Conversation*).

Du personnel dédié a été recruté dès décembre 2017 afin de répondre aux besoins de formation et de conseil des enseignants. Dans une recherche sur les transformations vécues par les enseignants porteurs de projet LIA (en cours d'analyse), les participants ont salué l'investissement des équipes LIA et IPPA en termes d'expertise pédagogique et numérique, mais aussi pour lever certaines barrières administratives. Le programme LIA permet d'accroître l'espace des possibles en permettant aux enseignants de s'investir dans des pratiques pédagogiques plus en phase avec les besoins et les attentes des étudiants.

Le programme contribue au développement professionnel des enseignants et à la visibilité de l'établissement par :

- l'organisation de quatre ateliers d'échange avec les chercheurs du laboratoire ACTé sur des questions relatives à l'évaluation et aux pratiques pédagogiques et numériques,
- des journées de réflexion à destination des enseignants et enseignants-chercheurs comme la Journée de la Pédagogie Universitaire sur la personnalisation des parcours (via la plateforme Moodle) ou la co-organisation d'un colloque international sur les pratiques pédagogiques innovantes, l'interculturalité et les compétences qui a conduit à un appel à contribution international pour la Revue Internationale de Pédagogie de l'Enseignement Supérieur (en cours),
- des journées d'étude, des accompagnements et des formations au plus près de la demande des porteurs de projet sur des questions techniques, pédagogiques, numériques, et audiovisuelles sur les sites clermontois et de l'Allier.

Le programme finance aussi 4 contrats post-doctoraux et 1 contrat doctoral pour les parcours adaptés loi ORE pour la réussite des étudiants, pour la réorientation des étudiants (NCU MonPass Pro) ainsi que la mise en place de formations PIX.



Focus 3

L'universitarisation des formations paramédicales et en travail social

Au cours de ces dix dernières années, l'universitarisation des formations dans le domaine du paramédical et du travail social est montée en puissance. C'est dans ce contexte que l'Université Clermont Auvergne a pris en charge les relations avec les établissements qui proposent ces formations dans les quatre départements auvergnats. Il s'agit, d'une part, d'accompagner ces établissements afin que leurs formations se conforment aux textes réglementaires (modalités d'accréditation d'établissements d'enseignement supérieur et cahier des charges des grades universitaires de licence et de master), et d'autre part, de mettre en place un suivi dans le but de s'assurer que ces formations continuent à obéir aux différents critères de qualité définis dans le cadre de l'universitarisation. Les poursuites d'études au sein de l'université doivent également être facilitées. Une convention a été signée entre l'université et chacun des établissements concernés afin de définir la participation d'enseignants universitaires dans la formation ainsi que dans les instances de suivi : commission pédagogique (présidée par un enseignant-chercheur) et comité de pilotage de la convention. Ces formations, une fois universitarisées, permettent la délivrance conjointe, par l'établissement porteur, du diplôme préparé et, par l'université, du grade de licence ou de master.

Pour l'UCA, les formations paramédicales concernées concernent les soins infirmiers, la masso-kinésithérapie, les manipulateurs en électroradiologie médicale et les infirmiers anesthésistes. Dans le domaine du travail social, l'UCA accompagne les formations d'assistant de service social, d'éducateur spécialisé, d'éducateur technique spécialisé, d'éducateur de jeunes enfants, de conseiller en économie sociale et familiale.

L'ensemble de ces formations représente environ 2800 étudiants en 2020. Leur universitarisation implique la mobilisation d'enseignants et de personnels administratifs de l'université. La mise en place d'une structuration pédagogique et administrative s'est par conséquent révélée indispensable. Un chargé de mission a été nommé pour coordonner et faire évoluer cette universitarisation. Les formations paramédicales et en travail social ont été rattachées respectivement à l'UFR de Médecine et des Professions Paramédicales et à l'École de Droit. Pour chaque formation, l'UCA a décidé d'identifier un enseignant-chercheur référent, qui participe aux différentes instances et préside la commission pédagogique de la formation. L'enseignant référent doit appartenir à la composante de rattachement de la formation et bénéficie d'une prime, négociée dans la convention, afin de valoriser l'ensemble de son travail. Les composantes nomment les enseignants référents, s'occupent de la gestion des heures d'enseignement, de la participation des enseignants référents aux différentes commissions et des frais de mission afférents. Elles s'assurent également de l'application de la convention d'un point de vue administratif et financier (facturation des heures d'enseignement, des frais de mission et éventuellement de frais administratifs aux établissements concernés). Des réunions régulières ont lieu entre l'Université Clermont Auvergne [cellule « Paramédical » et « Travail Social »] et les différents partenaires.



— RSE

Engager pleinement l'université
dans sa responsabilité sociétale
et environnementale (RSE)



1 / Le déploiement d'une stratégie de développement durable (DD)

D1→ Sensibiliser et promouvoir les initiatives RSE avec l'aide des services, en direction des personnels et des étudiants (2017-2020)

Plusieurs actions ont été menées sur la période :

- actions en direction des personnels avec des formations internes : gestion des espaces verts, écoconduite, utilisation des produits d'entretien, sensibilisation aux déplacements doux, consolidation de la pratique du vélo, ...
- application du Plan de Mobilité de l'établissement signé en 2018,
- actions en direction des étudiants : partenariats avec associations étudiantes investies dans l'économie sociale et solidaire (ESS) et le Développement durable (Lieu Topie, ADNA, BDE,...), entretien et animations autour du jardin partagé PoPart, nombreuses « Green Walks (sur campus et en ville), association des étudiants à la réflexion et à la réalisation de la revégétalisation du campus, visites guidées « biodiversité » pour les étudiants sur le campus,
- sensibilisation autour de la mobilité et de l'alimentation comme facteurs de santé,
- d'autres actions toujours en cours : UE libre sur les RSE, cycle de conférences sur la mobilité (UOCA), encadrement stages et projets tutorés sur le développement durable, sensibilisation au plan de mobilité dans tous les conseils universitaires, création d'une Foire Bio pérenne sur le campus des Cézeaux, ...

D2→ Mener une politique éthique environnementale et solidaire dans la gestion quotidienne de l'établissement (2017-2020)

Les principales réalisations concernent :

- le Comité de lutte contre les RPS : création d'un document préparatoire aux restructurations, lutte contre les incivilités au travail, réflexions autour des ambiances thermiques au sein de l'établissement, ...
- la Cellule d'écoute RPS,
- la CEAHS,
- la formation à l'écoute,
- la sensibilisation et formation des cadres aux RPS,
- la suppression des pesticides sur espaces verts avec formation des agents à la gestion écologique des espaces verts,
- la mise en place de critères éthiques et écologiques pour les achats,
- la mise en place du tri sélectif des déchets banals dans les composantes,
- le renouvellement de la flotte interne : moins de véhicules, mutualisation, achats de véhicules propres,
- la plantation d'arbres (espèces locales) sur les campus,
- la mise en place d'un Plan de Mobilité sur le site de Moulins.



D3→ Développer des partenariats (collectivités territoriales, réseau DD, domaine économie sociale et solidaire) (2017-2020)

Plusieurs types de partenariats ont été noués :

- avec Clermont Auvergne Métropole et le SMTC : participation à l'élaboration du Schéma Cyclable et du Plan de Déplacement Urbain avec la CAM et SMTC,
- avec la Ville de Clermont et la Ville d'Aubière : participation au projet de signalétique et au développement de réseau pour mobilité douce,
- avec la Ville de Clermont : participation à l'élaboration d'une Charte pour la Vie Nocturne
- avec ATMO AuRA, avec l'Observatoire National de l'Activité Physique et de la Sédentarité (ONAPS), les associations liées au développement durable et à la solidarité,
- avec CHU et Centre Jean Perrin : création d'un Comité de Site Mobilité,
- participation au Comité Stratégique Site UNESCO Chaîne des Puys et faille de Limagne et au Comité de Gestion du site de Gergovie avec le département du Puy-de-Dôme,
- participation à l'association pour l'amélioration des liaisons de transports en commun vers Paris et Lyon (Objectif Capitales) avec entreprises et collectivités du Grand Clermont,
- projet avec VALTOM autour de l'initiative « Zéro déchet »,
- projets avec Région AuRA pour l'acquisition de véhicules à hydrogène,
- interventions suivies en milieu carcéral,
- nombreux projets montés avec le monde associatif lié au DD et à la solidarité.

D4→ Finaliser et valider le Plan de Mobilité (PDM) de l'établissement (2019)

Le PDM a été signé fin 2019, il est en cours de déploiement jusqu'en 2022, avec un taux de réalisation très satisfaisant.

2 / L'engagement éthique et déontologique

D5→ Mettre en place une commission éthique et déontologie (2017)

La commission éthique et déontologie a été créée en 2017 puis rebaptisée Conseil éthique et de déontologie en 2020. Ce conseil porte la politique de l'établissement en termes d'éthique, de déontologie et d'intégrité scientifique (IS). Il est complété d'un comité éthique de la recherche (CER) et d'une commission de déontologie, créés également pendant cette période.

D6→ Adopter et mettre en œuvre d'une « charte éthique et déontologie de l'UCA » (2018)

La charte Éthique et déontologie de l'UCA a été travaillée par un groupe dédié, mais le travail a pris du retard. Il a été décidé *in fine* de la mettre en place en 2021, une fois le nouvel établissement EPE UCA en place, afin d'associer l'école SIGMA Clermont aux réflexions.

D7→ Sensibiliser/former sur l'éthique de la recherche et l'intégrité scientifique auprès des doctorants dans un premier temps puis auprès des autres étudiants (Master) et personnels de l'UCA (HDR etc) (2018-2020)

Le portage de la formation sur l'éthique de la recherche et l'intégrité scientifique a été mis en œuvre dès le début du contrat. Cette formation est assurée localement par les membres du Conseil éthique et de déontologie de l'UCA, qui ont été préalablement formés par une collègue renommée dans le domaine.

D8→ Gérer via des procédures RH les liens et conflits d'intérêt à l'UCA (2018)

Des déclarations de liens et conflits d'intérêts ont été travaillées avec les membres du Conseil éthique et déontologie de l'UCA et la DRH afin de garantir l'impartialité des choix effectués. Elles ont été mises en place afin de prévenir les conflits d'intérêts et déclarer les liens d'intérêts au sein des instances de recrutement (comités de sélection, jurys BIATSS), de promotion (promotions internes), ou encore des achats.

D9→ Mettre en place une procédure d'alerte et de gestion des cas de manquement à l'intégrité scientifique au sein de l'UCA (2018-2019)

La procédure pour le recueil et le traitement des signalements relatifs à l'intégrité scientifique a été travaillée au sein du réseau national RESINT, adaptée à l'UCA et validée en CA du 28 juin 2019.

D10→ Mettre en place et valider une procédure de gestion des RIPH3 et RIPH2 au sein de l'UCA (2018)

La procédure de gestion des RIPH3 et des RIPH2 (avec investigateur principal non HU et hors cohorte CHU) a été validée avec la DRV, en lien avec les services du CHU. Ainsi la promotion par l'UCA des RIPH3 et RIPH2 est en place depuis 2018.

D11→ Assurer la représentation de l'établissement au sein des instances de réflexions et de discussions éthiques (2017)

La représentation de l'UCA est effective au sein de plusieurs instances de réflexion et groupes de travail locaux, régionaux et nationaux et ce depuis 2017. En effet, la RIS (référénté intégrité scientifique) de l'UCA est membre du réseau national des référents à l'intégrité scientifique (RESINT), pilote un groupe de travail sur l'enseignement sur l'éthique et l'IS à l'OFIS (office français de l'intégrité scientifique), est membre du comité éthique du Puy-de-Dôme, et représente le Président au sein de l'espace de réflexion éthique AuRA (ERE AuRA).

3 / L'élaboration et la mise en œuvre d'un ambitieux Schéma directeur du handicap

D12→ Déployer le Schéma directeur du handicap (SDH). Suivre les indicateurs de réussite du SDH pour chacun des sites (2018-2020)

Le schéma directeur du handicap a été validé en 2018.

Bilan et perspectives

Sur l'engagement éthique et déontologique de l'UCA

L'objectif est de poursuivre l'engagement de l'établissement dans le champ de l'éthique et de la déontologie en :

- poursuivant le déploiement des déclarations de liens et conflits d'intérêts dans les autres commissions décisionnelles,
- proposant le développement de l'enseignement de l'éthique de la recherche et de la déontologie aux étudiants et personnels intéressés,
- en travaillant à l'écriture d'une charte éthique et déontologie de la nouvelle université EPE UCA,
- en élargissant le groupe de travail à des personnels de l'école SIGMA Clermont.

Sur le déploiement d'une stratégie de développement durable :

La stratégie DD de l'UCA doit être poursuivie et amplifiée dans les années à venir en s'appuyant notamment sur le réseau des référents DD mis en place en 2020.

Ce réseau riche d'une cinquantaine de personnes motivées et représentatives de la diversité de l'établissement en termes géographiques, composantes et fonctions devrait gagner en autonomie et être force de vigilance et de propositions. Il s'agit notamment d'œuvrer au plus près des personnels pour analyser et sensibiliser les collègues à un mode de fonctionnement de l'établissement plus écologique.

Les actions mises en œuvre pour faire vivre le Plan de Mobilité vont se poursuivre : installation de parkings à vélo couverts et sécurisés sur tous les sites, remplacement progressif de notre flotte automobile interne par des véhicules plus propres, travail avec la métropole clermontoise pour accroître et sécuriser l'utilisation du vélo pour les personnels, renforcement du partenariat avec le CHU et le CJP pour renforcer l'impact du PDM du site Dunant, sensibilisation aux déplacements moins polluants, ...

De même, les actions dans le domaine de l'action sociale, culturelle et sportive seront amplifiées en essayant d'élargir la participation du personnel. L'acquisition d'un nouveau logiciel devrait permettre une meilleure réactivité au niveau de la gestion de l'aide sociale. Nous continuerons et augmenterons la mise en œuvre d'activités de rencontres et de convivialité.

Il n'est question, ici, que de quelques exemples, mais la politique RSE de l'établissement suit la volonté largement partagée par les personnels et la gouvernance d'avancer dans ce domaine avec conviction et dynamisme dans les années à venir.



Focus 1

La mobilité

Le Plan de Mobilité de l'UCA a été signé en décembre 2018. Son élaboration a été réalisée de façon collégiale grâce à un « Comité Mobilité » représentatif des personnels de l'établissement avec la participation d'étudiants. Ce PDM comprend 11 fiches actions (disponibles sur le [site internet de l'UCA](#)). En 2 ans, de nombreuses réalisations pour une mobilité moins carbonée et plus actives ont été menées avec succès. Ces actions sont doublées d'une communication interne et soutenues par la mise en place d'un réseau de référents DD. Le PDM de l'UCA prend en compte les étudiants. Le Comité Mobilité assure le suivi et l'évaluation de ce plan.

Les mesures les plus emblématiques sont :

- suppression des véhicules les plus polluants de la flotte interne (8 sur 71), acquisition de véhicules électriques (voitures et vélo cargo) pour les services centraux,
- projet en cours de réalisation de 10 parkings à vélo, sécurisés pour le personnel et couverts-ouverts pour

- les étudiants, sur Clermont et deux sites territoriaux,
- formation à l'écoconduite pour tous les personnels utilisant quotidiennement un véhicule de service,
- stages de « remise en selle » offerts aux personnels,
- création d'un PDM de site avec le CHU et CJP sur le site de Dunant pour mutualiser nos interventions auprès de Clermont Auvergne Métropole et nos actions de sensibilisation,
- participation de l'université à l'élaboration du Plan de Déplacement Urbain et du Schéma Cyclable de la métropole clermontoise afin d'intégrer les déplacements étudiants dans ces documents-cadre,
- politique d'animation et de sensibilisation à la mobilité active : cycle de conférences, animation campus, campagne sécurité vélo, campagne mobilité – santé, ...



Signature du plan
de mobilité durable UCA/SMTC
décembre 2018



Focus 2

La prise en charge des risques psycho-sociaux (RPS)

En 2017, le CHSCT de l'établissement fusionné a souhaité que se mette en place une « cellule d'écoute RPS » pour faire face aux tensions générées par cette fusion. Cette cellule d'écoute a perduré une fois la fusion effective a été bien acceptée par l'ensemble du personnel.

Elle comporte 7 membres dont un personnel issu du CHSCT. Elle se réunit 8 à 9 fois par an pour établir un bilan des personnes auditionnées à partir des comptes-rendus rédigés après chaque écoute. Les écoutes sont effectuées par un binôme à la demande exprimée par la personne en RPS.

En 2019, 30 demandes d'écoute sont arrivées sur la boîte mail de la cellule dont 6 émanant de tiers. 27 écoutes ont été faites, dont 2 collectives.

Les préconisations sont variées et dépendantes de la situation du sollicitant : intervention du président, médiation pendant les réunions (collectifs), intervention du médiateur de l'UCA, intervention SST et/ou médecine de ville, rencontre avec les collègues, rencontre avec le n + 1, interventions RH (mutation, changement de bureau, aménagement de poste, ...). Cette cellule est très appréciée des personnels et offre un réel plus dans l'amélioration du bien-être au travail.

Des propositions d'amélioration du travail effectué par la cellule sont soumises au CHSCT : formation des membres de la cellule à l'écoute active, mise en place d'un groupe de parole pour les écoutants, clarification par l'établissement des procédures disciplinaires et d'enquêtes administratives, amélioration du suivi d'écoutes (téléphone, rencontres, ...).

Renforcement en moyens RH du Service Santé au Travail (SST) par l'arrivée d'une psychologue du travail et d'un ergonome pour mieux suivre et accompagner les agents y compris sur le plan des RPS.





Focus 3

Éthique et déontologie

Les actions et projets menés dans le champ de l'éthique, la déontologie et l'intégrité scientifique (IS) ont permis de répondre à un enjeu stratégique défini dès le début de contrat. Ce champ s'est développé autour de la « Commission Éthique et Déontologie de l'UCA » mise en place dès 2017. Elle est composée de 17 membres représentant la diversité disciplinaire et fonctionnelle de notre établissement et son rôle est de porter et de mettre en œuvre la politique de l'établissement en matière d'éthique, de déontologie et d'IS, dont le portage de la formation à l'IS. Elle est présidée par une VP en charge de l'éthique et de la déontologie, assurant le portage politique des actions à l'échelle de l'établissement. Devenue « Conseil éthique et de déontologie de l'UCA » en 2020, elle a permis la mise en place d'autres entités dont la commission de déontologie. Celle-ci est garante de la gestion des liens et conflits d'intérêts au sein de l'établissement avec la mise en place de déclarations de liens d'intérêts au sein des instances décisionnelles et de recrutement de l'UCA. Elle permet aussi d'examiner régulièrement les demandes complexes de cumuls et de reprise ou création d'entreprise.

Le Conseil éthique et de déontologie de l'UCA a permis de mettre en place localement des formations à l'IS et à l'éthique de la recherche, assurées par ses membres et portées par la référente à l'intégrité scientifique (RIS). Ces formations sont dispensées auprès des doctorants et des candidats HDR (formations obligatoires) et des personnels le demandant dans le cadre de leur formation. Une procédure de traitement en cas de manquement à l'intégrité scientifique, en lien étroit avec le groupe de travail national dédié porté par le RESINT, a également été validé par ce Conseil et par les instances de l'UCA.

Concernant la partie éthique de la recherche, le Conseil éthique et de déontologie de l'UCA a porté la procédure permettant désormais à l'UCA d'être promoteur des recherches impliquant la personne humaine (RIPH) de types 3 (non interventionnelles) et 2 (interventionnelles avec risques minimes) telles que définies par la loi Jardé. Il a également permis la mise en place d'un comité éthique de la recherche

(CER ou IRB) qui vise à donner un avis éthique sur les projets de recherche impliquant la personne humaine mais étant classés hors loi Jardé.

Ainsi, ces actions traduisent l'engagement fort de l'UCA dans les champs de l'éthique, la déontologie et l'IS, en lien avec les démarches nationales auxquelles elle participe. La représentation de l'UCA est assurée au sein de plusieurs instances de réflexion et groupes de travail locaux, régionaux et nationaux et ce depuis 2017. En effet, la RIS de l'UCA est membre du réseau national des référents à l'intégrité scientifique (RE-SINT), pilote un groupe de travail sur l'enseignement sur l'éthique et l'IS à l'OFIS (office français de l'IS), est membre du comité éthique du Puy-de-Dôme, et représente le président au sein de l'espace de réflexion éthique AuRA (ERE AuRA).

DOCTORAT

Le Collège des écoles doctorales a mis en place depuis 2017 un module obligatoire «Éthique de la recherche et intégrité scientifique» pour les doctorants qui s'inscrivent en première année de doctorat.

Chaque année, se tiennent les séances plénières (plus de 150 doctorants par an) et les ateliers par discipline, soit le périmètre de chaque école doctorale (8 à 10 ateliers par an)

Les objectifs de ce module sont de connaître les valeurs et concepts d'éthique de la recherche, de déontologie et d'intégrité scientifique et d'identifier et de prévenir des cas de manquement à l'intégrité scientifique ainsi qu'un aspect sur la connaissance des nouveaux enjeux de la diffusion scientifique et du libre accès à la recherche (Open Access) et de la science ouverte.

HDR

Le module «Éthique de la recherche et intégrité scientifique» est obligatoire depuis la campagne de janvier 2020 pour les candidats.

Chaque année il y a deux campagnes HDR (une en janvier et une en juin, environ 30 candidats HDR, soit 2 sessions d'environ 15 personnes). Avant chaque campagne HDR, les candidats doivent suivre cette formation.

Cette formation est portée localement par les membres du conseil éthique et déontologie qui est composé de 20 membres.



Relations internationales

Actionner de multiples leviers
au service d'une stratégie globale
d'internationalisation



1 / La politique de réseau et de mobilité au service de l'attractivité internationale



E1→ Harmoniser l'ensemble des accords de partenariats des deux anciens établissements (2017), en vue de mutualiser l'ensemble du réseau de partenariats sur l'ensemble des composantes UCA (2018-2020)



E2→ Obtenir le label HRS4R (2019)

L'Université Clermont Auvergne (UCA) a reçu de la Commission Européenne, le 4 mars 2019, le label «HR Excellence in Research» pour sa Stratégie Européenne des Ressources Humaines pour les Chercheurs aussi appelée HRS4R (Human Resources Strategy for Researchers).

Elle est ainsi devenue le 18^e établissement (aux côtés de 3 EPST, de l'Institut Curie, de 4 écoles et de 9 universités...) à obtenir ce label qui récompense sa politique de recrutement et de gestion des carrières des chercheurs et enseignants-chercheurs.

L'obtention de ce label entérine la reconnaissance du plan d'actions de l'UCA en matière de stratégie RH pour la recherche transmis en décembre 2018 à la Commission Européenne et constitue un atout majeur pour :

- l'attractivité de notre université au sein de l'Espace Européen de la Recherche,
- le recrutement élargi à travers la publication gratuite d'offres d'emploi sur le site web Euraxess, relayées sur les sites Nature et Science,
- la sécurisation des financements Horizon 2020, la facilitation de l'attribution des subventions européennes,
- l'homogénéisation des bonnes pratiques au sein de l'établissement,
- l'évaluation de « CAP 20-25 ».



E3→ Faire entrer l'UCA dans le réseau des 4 moteurs porté parla Région AuRA ainsi que dans celui de l'axe alémanique (2019-2020)

Axes non suivis institutionnellement par la Région Aura

Les cibles UCA ont suivi les autres cibles liées au DOMEX de la Région AURA dans le cadre du Pack Ambition International (Canada, Japon, Chine...)



E4→ Développer les capacity building-doubles diplômes et diplômes internationaux (2017-2020)

Diplômes internationaux :

- Bachelor 3rd Year in Business Administration,
- Diplôme d'Université International Business with French,
- Engineering diploma in Computer Science (Master's degree),
- Erasmus Mundus Master's degree in Dance Knowledge, Practice, and Heritage (CHOREOMUNDUS),
- Master 2 Finance - Accounting and Finance,
- Master 2 Finance - International Audit Economics and Finance,
- Master in Biological Engineering,
- MSC in Development Economics,
- MSC in International Audit Economics and Finance 2A.



2 / Le renforcement de l'accueil d'étudiants internationaux

E5→ Développer des formations ancrées dans le multilinguisme, priorité pour nos étudiants français et internationaux (2017-2020)

1 catalogue de cours en anglais réalisé

Année universitaire	Nombre de cours en anglais
2017-2018	215
2018-2019	220
2019-2020	219

E6→ Soutenir le développement de doubles diplômes (2017-2020)

48 double diplômes contre 36 en 2018

3 / Une politique de visibilité et d'attractivité internationale

E7→ Couvrir les salons internationaux en coopération avec les acteurs Relations Internationales du site (périmètre UC2A) (2017-2020)

E8→ Renforcer l'accueil institutionnel des enseignants-chercheurs et de délégations étrangères, politique dynamique des Docteurs Honoris Causa (2018)

E9→ Déployer une politique des professeurs invités active et dynamique (2018) i

E10→ Organiser des missions Relations Internationales conjointes avec les collectivités territoriales pour associer enjeux universitaires et enjeux des territoires (2018-2020)

Stratégie imbriquée au réseau Jacques Cartier

E11→ Construire avec les collectivités des outils de communication communs pour l'international (2019-2020)

460
universités
partenaires



Perspectives

Le travail de l'UCA avec l'ensemble de ses partenaires (UC2A, Ville de Clermont-Ferrand, Région AuRA, Wow) a contribué aux évolutions du site (INP et EPE). L'UCA a ainsi gagné en lisibilité et obtenu des labels significatifs au niveau national et international (HRS4R, Bienvenue en France, FLE Qualité...).

Liste des actions à venir:

- stabiliser les populations malgré la crise
 - construire la politique RI de site
 - renforcer le plan accueil engagé avec la labellisation Bienvenue en France.
-



Focus 1

Le projet d'une alliance européenne

L'Université Clermont Auvergne porte le projet d'une alliance européenne pour la mobilité durable (ERASMob) qui sera soumis dans le cadre du prochain appel à projets « universités européennes ». À travers cet appel, la Commission Européenne soutient la structuration d'alliances visant à renforcer la coopération entre les établissements d'enseignement supérieur et de recherche au niveau institutionnel et dans tous les domaines d'activité (formation, recherche, innovation). L'Alliance européenne pour la mobilité durable (ERASMob), portée par l'UCA pour le compte d'un consortium de six universités partenaires, vise à développer une approche innovante basée sur des synergies interdisciplinaires et renforcées entre l'éducation, la recherche et l'innovation pour relever les défis socio-économiques à court et moyen terme auxquels l'Europe est confrontée sur les questions de la mobilité, dans toutes ses dimensions sociétales. La mobilité est le deuxième poste de dépense (après le logement) des ménages européens, avec 13,5% de leur revenu dépensé en biens et produits de transport. Dans les industries aussi, l'activité logistique est un poste considérable dans l'ensemble de la supply chain, et représente un pourcentage important du chiffre d'affaires. Et, dans la gestion territoriale, les questions de mobilité et d'accessibilité sont au cœur de l'activité de nombreux décideurs. Le secteur de la mobilité des personnes et du transport des biens doit, dans les 30 ans qui viennent, se métamorphoser, intégrant d'ailleurs des secteurs connexes clés comme l'énergie (sous différentes formes) dont elle aura besoin, les activités de service et d'automatisation.

Le projet ERASMob contribuera à améliorer l'offre globale européenne dans les domaines de la formation, de la recherche et de l'innovation pour préparer les populations aux métiers du secteur.

ERASMob s'engage à créer une dynamique innovante éducation-recherche-innovation capable de renouveler les pratiques académiques via une ambition à quatre niveaux :

- 1/ un vaste effort de sensibilisation aux concepts, solutions et écueils de mobilité durable ciblant 100% des chercheurs, du personnel et des étudiants, et permettant la formation continue du grand public ;
- 2/ le lancement rapide de programmes inclusifs jetant les bases d'une coopération systémique entre les partenaires (universités, villes, entreprises, société civile) ;
- 3/ une collaboration interdisciplinaire avancée, aux niveaux local et transnational ;
- 4/ la mise en œuvre d'une coopération systémique intégrée favorisant les impacts socio-économiques, partage des bonnes pratiques et conduisant à des changements sociétaux substantiels.

ERASMob agira comme une référence européenne en matière de mobilité durable. Elle contribuera aux espaces européens de l'éducation et de la recherche et offrira des opportunités de mobilité nouvelles et innovantes aux étudiants et au personnel. Elle contribuera aux développements régional et local et améliorera les activités communes de recherche et d'innovation au sein de l'alliance.



Focus 2

Les dispositifs mis en place à l'échelle du site pour favoriser la mobilité entrante, enseignante et étudiante

Les Établissements d'Enseignement Supérieur (ESR) du site ont initié une politique d'accueil international articulée avec celles des collectivités territoriales. C'est dans ce cadre que l'UCA s'est pleinement engagée dans une démarche qualité pour l'accueil des étudiants et chercheurs internationaux. Ainsi, l'UCA et SIGMA Clermont ont été distingués en 2020 par l'attribution respective de deux étoiles (sur trois) au label « Bienvenue en France ».

À ce titre, plusieurs dispositifs ont été mis en place dans le cadre du déploiement du projet de site :

- Création d'un MOOC FLE,
- Création d'une charte graphique et d'un plan de communication pour renforcer la visibilité de l'Espace d'Accueil Étudiants,
- Création d'un guide d'accueil « Bienvenue à Clermont »,
- Création d'un Welcome pack (goodies + guide d'accueil bilingue...),
- Financement de matériel informatique sur fonds CVEC mis à disposition de l'Espace d'Accueil Étudiants (scanners, ordinateurs en libre-service).

Par ailleurs, dans le cadre des activités du centre Euraxess, un service d'appui aux différentes structures de recherche du site universitaire Clermont Auvergne a été déployé pour permettre le développement d'actions favorisant la culture de l'accueil, le partage d'expertise et de bonnes pratiques. Une nouvelle formation a été offerte aux personnels de l'établissement sur la thématique « Interculturalité et relation usager ».

Les actions suivantes ont également été conduites :

- Accompagnement personnalisé dans les démarches liées au séjour en France (demande de visa/titre de séjour, ouverture de compte bancaire, CAF/CPAM),
- Négociation de partenariats avec 11 résidences étudiantes privées à Clermont-Ferrand (frais de dossier gratuits ou réduits, interlocuteur privilégié),
- Ouverture d'une base de données logement proposant un listing de logements meublés, notamment de propriétaires privés,
- Publication de livrets d'accueil,
- Organisation ponctuelle d'événements (visite de la ville, welcome week...).

L'ensemble de ces dispositifs participe pleinement à la reconnaissance internationale du site universitaire clermontois, porté par l'UCA.



-
Auvergne

Focus 3

Le renforcement du positionnement de l'UCA dans les classements internationaux

Classement Times higher education

Le *The « World Subject Rankings 2021 »* couvre 11 domaines (arts et sciences humaines, commerce et économie, sciences cliniques et santé, informatique, éducation, ingénierie, droit, sciences de la vie, sciences physiques, psychologie et sciences sociales) et donne un aperçu des meilleures institutions pour étudier une discipline.

L'Université Clermont Auvergne se classe au rang mondial 601-800 (25 en France) dans le classement *The « World Subject Rankings 2021 »* et au rang 101-150 dans le *The Young University Rankings 2020*, qui classe les meilleures universités mondiales ayant moins de 50 ans d'existence, elle n'était pas présente l'année précédente.

L'UCA consolide ainsi sa position dans le classement thématique, elle se positionne dans 8 thématiques contre 7 l'année précédente.

	RANG	
	International	France
2019	601-800	24
2020	601-800	24
2021	601-800	25

Classement de Shanghai

Le classement de Shanghai (Academic Ranking of World Universities) est un palmarès d'établissements d'enseignement supérieur prenant essentiellement en compte le travail de recherche.

Le positionnement de l'UCA est renforcé puisqu'elle figure au palmarès de 11 classements thématiques en 2020 contre 7 en 2019 et se situe à la 18e place au niveau national et progresse au niveau mondial.

	RANG	
	International	France
2017	601-700	22
2018	601-700	21
2019	601-700	22-27
2020	501-600	18-20

Classement de Taïwan

Le classement de l'université de Taïwan est basé exclusivement sur des critères liés à la recherche (productivité, impact et excellence). L'Université Clermont passe du 379^e rang mondial, en 2019, au 345^e en 2020 (392 en 2018) et se positionne dorénavant au 12^e rang en France.

2017	372
2018	392
2019	379
2020	345



L'UCA fête les 30 ANS
du programme ERASMUS
octobre 2017



Erasmus days
octobre 2018



— Vie étudiante et univer- sitaire

Développer la vie étudiante et universitaire
en relation avec les valeurs de l'université



1 / L'élaboration et mise en œuvre du Schéma directeur de la vie étudiante à l'échelle du site



F1→ Validation du Schéma directeur de la vie étudiante par les instances de l'UCA et de l'UC2A (2018)



F2→ Déploiement de ce schéma par la commission vie étudiante de l'UC2A (2018-2020)

Tiers lieux : lieu de vie des étudiants du site en cours

Agoraé : épicerie solidaire étudiants ouverte à la rentrée 2020

Les AAP CVEC ont permis de lancer des actions pour développer des actions culturelles, sportives et sanitaires sur les sites territoriaux, de même que l'amélioration des lieux de vie des étudiants



F3→ Bilan à mi parcours du SDVE (2019)

Accueil des étudiants

Accueil : DRIF, CROUS, SMTC création de l'Espace d'Accueil Étudiant ; un service Euraxess au sein de la DRIF pour faciliter l'accueil des étudiants et des chercheurs.

Mobilité :

Conduire une réflexion sur la mobilité des étudiants en situation de handicap avec le SUH (en cours).

Lancer une concertation autour de la mobilité sur les campus territoriaux (en cours).

Numérique : mise en place par la DOSI de plateformes numériques.

Signature du 1^{er} Plan de Mobilité de l'UCA, signé le 17 décembre 2018

Bibliothèques : extension des horaires d'ouverture par la BUCA

Orientation et lutte contre le décrochage par la DF et La Fabrique

Vie de campus et engagement étudiant

Lieux de vie

- Projet de construction d'un « Quartier Latin » avec l'aménagement d'un tiers-lieu étudiant sur le site de l'ancienne école d'architecture (en cours),
- Développer la mise en place d'épicerie étudiante : fin des travaux pour accueillir l'« AGORAé »
- Poursuivre l'aménagement des campus sur les sites territoriaux grâce aux moyens nouveaux issus de la CVEC (en cours),
- Vie associative,
- La mise en place de la « Charte de labellisation des associations étudiantes » de l'UCA (27 associations en 2019-20). Il reste à l'étendre à l'UC2A,
- La mise en place de la commission de subventionnement des associations étudiantes commune à l'université, au CROUS et à la Ville de Clermont-Ferrand. Il reste à l'étendre à l'UC2A,
- La mise en place d'appels à projets d'initiative étudiante a débuté avec la CVEC,
- Engagement étudiant,
- Mettre en place un référentiel de compétences : ce dossier est piloté par la DF/La Fabrique (en cours),
- Valoriser et uniformiser les différents types de statuts comme annoncé dans le SDVE,
- Créer des événements pour sensibiliser à l'engagement étudiant,
- Axe 3 Prévention, santé, handicap et risques,
- Création du Pôle Santé Handicap Étudiant.



2 / Le soutien au développement de l'engagement étudiant

F4→ Mettre en place un évènement annuel promouvant l'engagement (2018)

Année 2018-2019 : première soirée prix engagement étudiant organisée de concert avec UCA, CROUS, la Mairie de Clermont, UCAF. 10 prix ont été décernés pour un montant total de 40 500 euros. Cette soirée a lieu tous les ans depuis cette première édition.

F5→ Développer et diversifier les dispositifs de valorisation de l'engagement étudiant (2017-2020)

Plus de 150 étudiants ont obtenu le statut d'étudiant engagé : réserve, sapeur-pompier volontaire, artiste, responsable associatif.
Plus de 600 étudiants Sportif de Haut et Bon Niveau (SHBN)
Valorisation dans le supplément au diplôme en cours, traduction en compétence des actions de l'engagement

3 - L'affirmation de l'université comme lieu de culture

F6→ Renforcer le partenariat avec la DRAC et l'étendre à l'échelle du site (2018)

Dans le cadre de la convention-cadre « université, lieu de culture », le partenariat avec la DRAC reste alimenté par des échanges permanents : une subvention annuelle sur l'ensemble des programmes, une résidence d'écrivain et une résidence culture handicap. Les réflexions sur le développement des actions sur l'ensemble du territoire de l'UCA se renforcent depuis 2018.

F7→ Favoriser le développement des pratiques artistiques et culturelles des étudiants

Hausse du nombre des inscrits à des ateliers de pratique artistique, du nombre des bénéficiaires du statut d'étudiant artiste, enseignements de formation artistique (2018-2020).
L'augmentation de l'offre d'ateliers et de stages est rendue possible par la CVEC : hausse du nombre d'inscrits à des ateliers de pratiques artistiques et culturelles : 700 (+ 100 depuis 2018) ; hausse de bénéficiaires du statut étudiant-artiste : 22 (+4 depuis 2018) ; hausse du nombre d'ateliers et stages : 63 (+ 17 depuis 2018) ; hausse du nombre d'UE libres : 37 (+ 14 depuis 2018). De plus, le SUC encadre une centaine d'étudiants dans des projets culturels et tutorés des UFR LCSH, de l'UFR LCC et de l'IUT d'Allier.

F8→ Développer le nombre d'événements culturels et artistiques portés par l'université et ses étudiants (2018-2020)

Développement tout au long de l'année d'une offre culturelle à l'initiative du SUC dont en moyenne 50 spectacles et expositions. La crise sanitaire a bien évidemment stoppé les événements publics à partir du mois de mars 2020. Toutefois les propositions ont été poursuivies sur le site internet et les réseaux sociaux.
Cependant, le frein à plus de développement des propositions est dû à l'absence d'un espace culturel spécifique.

Perspectives

- Développement de ressources grâce à la CVEC pour développer des projets de campus sur tous nos sites avec les services interuniversitaires : SUC, SUAPS, SSU
 - Soirée engagement étudiant
 - Agoraé, épicerie solidaire, installation des dispositifs pour lutter contre la précarité menstruelle
-

Focus 1

Engagement étudiant

Soirée engagement étudiant

Le prix de l'engagement étudiant a pour objet la valorisation des actions citoyennes des étudiants et de leurs associations. Il avait été inscrit parmi les actions innovantes municipales. Il est mis en place avec plusieurs partenaires (Université Clermont Auvergne, Université Clermont Auvergne et associés, la fondation de l'Université Clermont Auvergne, le CROUS Clermont Auvergne, l'Institut de l'engagement...). Les associations et les initiatives étudiantes permettent aux étudiants de se rassembler, de partager leurs centres d'intérêts. Citoyenneté, culture, sport, solidarité,... quelle que soit leur thématique, toutes ces initiatives contribuent à développer la culture du débat, du partage et de l'enrichissement intellectuel. L'ambition de ce prix est de soutenir des projets connectant les étudiants afin de renforcer un sentiment d'appartenance à la cité.

Statut engagement étudiant

L'UCA a valorisé et uniformisé les différents types de statuts comme annoncé dans le Schéma de la vie universitaire : le statut d'étudiant engagé comme sapeur-pompier volontaire a été créé (17 étudiants en 2019-2020). En plus de ce statut, à ce jour les autres statuts étudiants reconnus à l'université dans le domaine de la vie étudiante sont les statuts étu-

diant-responsable associatif (34 étudiants en 2019-2020), étudiant-artiste (15 étudiants en 2019-2020), étudiant-engagé dans la réserve (20 étudiants en 2019-2020), et étudiant-sportif de haut et bon niveau 191 au total (SHN : 34 et SBN : 157). Ces 5 statuts permettent aux étudiants un accès facilité au « régime spécial d'étude » (aménagement de l'assiduité) et l'accès à une UE libre associée si elle est prévue dans la maquette de leur année de formation.

Les UE libres dans le domaine de la vie étudiante sont les UE Découvertes culturelles (47 étudiants en 2019-2020), Responsabilité sociétale et environnementale des administrations (20 étudiants en 2019-2020), Étudiant responsable associatif (12 étudiants en 2019-2020), Étudiant engagé à servir dans la réserve (11 étudiants en 2019-2020).

La mise en place de la « Charte de labellisation des associations étudiantes » de l'UCA (27 associations en 2019-2020) qui comprend également un « Engagement pour l'organisation de manifestations festives responsables » et un « Formulaire de description des événements festifs » programmés. Il reste à l'étendre à l'UC2A.



Remises des Prix de l'engagement étudiant
février 2019



Focus 2

Santé, sport, solidarité

La Maison de la Vie Étudiante (MVE) accueille, depuis le 1^{er} septembre 2019, le tout nouveau Pôle Santé Handicap Étudiants (PSHÉ) qui regroupe le Service Université Handicap (SUH) et son Pôle Déficiência Visuelle (PDV). Ce pôle travaille en étroite collaboration avec le CROUS.

À l'automne 2020, en plein contexte de crise sanitaire et sociale liée à la COVID-19, une épicerie solidaire a été inaugurée sur le campus des Cézeaux : elle appartient au réseau des AGORAé. Les AGORAé sont des espaces d'échanges et de solidarité qui se composent d'un lieu de vie ouvert à tous et d'une épicerie solidaire accessible sur critères sociaux. Porté et géré par des étudiants pour des étudiants, ce projet porte en lui des valeurs fondamentales comme la solidarité, la citoyenneté et l'engagement.

L'aménagement des campus sur les sites territoriaux se poursuit grâce aux moyens nouveaux issus de la CVEC (en cours), SUAPS et SUC sont dotés des équipements culturels et sportifs remarquables qui concourent à une effervescence de la vie étudiante. Un projet de rénovation des amphithéâtres des Cézeaux prévoit la construction de salles de pratiques sportives, artistiques, lieux de vie.

Un espace d'accueil étudiant géré par le Crous et l'université équipé d'outils numériques aide les étudiants dans toutes démarches administratives. L'université a créé un service Euraxess au sein de la DRIF pour faciliter l'accueil des étudiants et des chercheurs internationaux.

L'action sociale est en plein développement. Le volume de demandes est en augmentation par rapport à 2018 – environ 200 demandes supplémentaires – les prestations sociales ayant fait l'objet d'une nouvelle communication via l'envoi des fiches de paie du mois de septembre 2019.

L'UCA a mis en place un fonds Subventions, Initiatives, Prix (SIP) pour soutenir des actions :

- Pass UCA (association des personnels UCA) : 2 400 €,
- Tennis Corpo : 1 000 €,
- Festival du Court-métrage, prix étudiant international : 1 500 €, subvention organisation : 3 000 €,
- Prix universitaire international du Carnet de Voyage : 500 €,
- Semaine de la Poésie : 2 000 € et Electric Palace, soirée de remise des Prix de l'engagement étudiant : 1 100 €...





Focus 3

Résidence d'artiste / art et science

Le Service Université Culture, interface entre la recherche, l'enseignement et la création, est impliqué dans la vie culturelle de la Cité, par le biais d'un réseau de partenaires et d'actions. Il lie les arts aux sciences, à la santé, aux recherches sur la communication et les sociétés, aux lettres, aux sciences humaines... Parmi ses propositions, il met en avant des dispositifs et des productions : les résidences d'artistes et les créations d'art numérique. Ils sont intégrés dans une saison riche comprenant des festivals et autres manifestations ouverts à tout public.

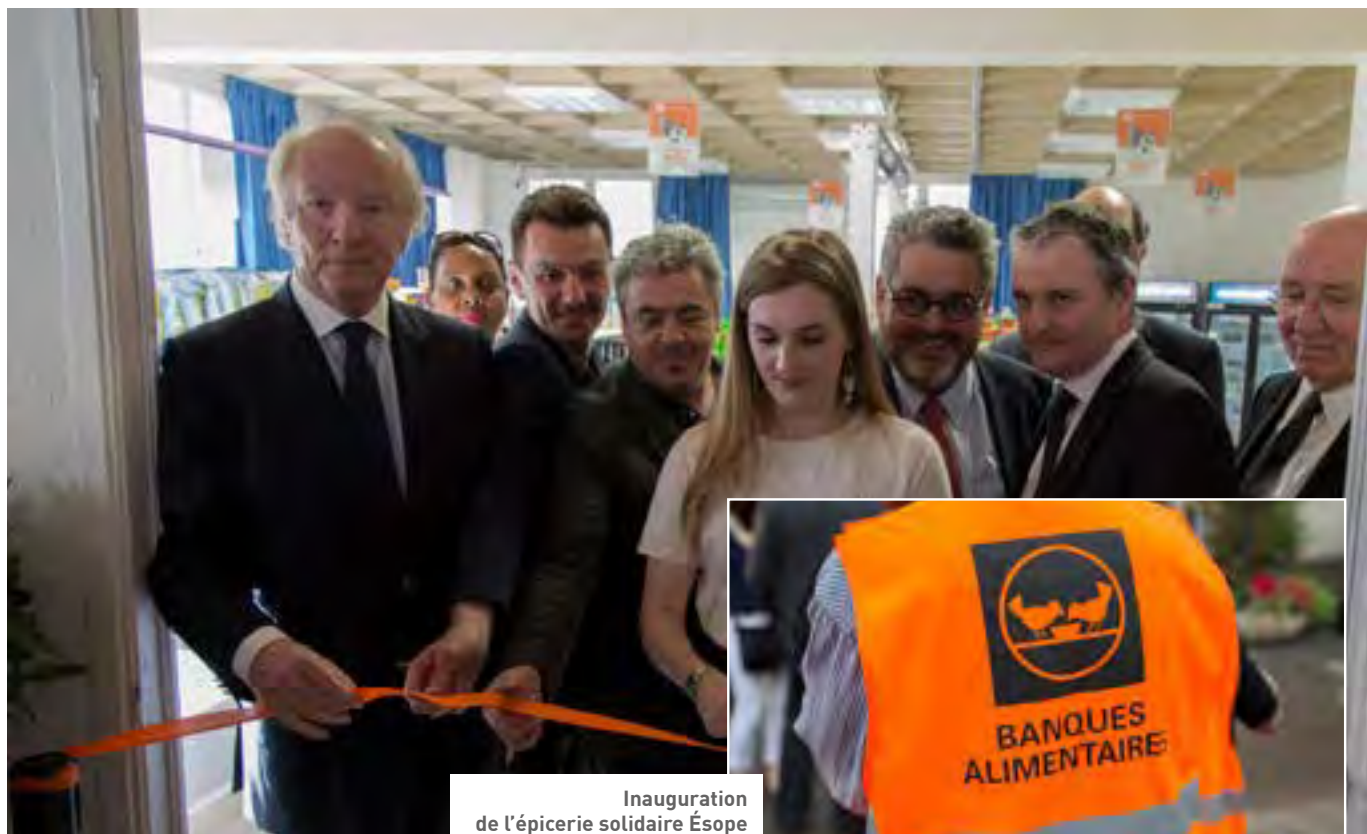
1/ Résidence d'artiste

Dans le cadre du programme Handicap et citoyenneté de l'université, une résidence itinérante d'artistes a été mise en place pour sensibiliser la communauté universitaire par un acte artistique. La compagnie de théâtre Copeau-Marteau intervient auprès des étudiants et des personnels dans des déambulations questionnantes. La compagnie est sollicitée également dans les colloques et manifestations du programme, avec les acteurs du sport et de la santé. Une immersion au Pôle Lardy à Vichy a généré des productions d'œuvres à exposer et des restitutions publiques, notamment avec un groupe d'étudiants du master Développement du territoire. Pour la saison 2020-2021, la résidence se prolonge avec d'autres rencontres à Vichy, à Moulins et avec l'invitation dans la programmation de la ville de Clermont-Ferrand, à la Cour des trois coquins.

2/ Art et Science

Dans ses missions de lien culturel avec la recherche, le SUC a créé, avec le CCSTI un dispositif mêlant les arts et les sciences en 2012, unique dans le paysage universitaire en Auvergne-Rhône-Alpes : Rêves de science, en collaboration avec le festival d'arts numériques, Vidéoformes. Ce dispositif permet de scénariser des objets de science, instruments de mesure, spécimen du muséum de biologie, ainsi que de travailler sur l'histoire des sciences sur leur aspect patrimonial comme le plus contemporain. Il rassemble des étudiants de différentes formations (sciences, sciences humaines, multimédias et élèves ingénieurs) et des professionnels de la culture. De 2017 à 2019, Rêves de science a été réalisé en collaboration avec Univège, les herbiers universitaires, pour aboutir à une installation vidéo en deux parties : Rêves de science #5 : Histoires d'herbiers. Ce projet artistique et scientifique a également fait l'objet d'un film documentaire réalisé dans un atelier de cinéma : la Gagée des champs. Ces éléments ont été diffusés durant les festivals Vidéoformes 2018 et 2019, et exposés dans le cadre de la Fête de la science en 2019 sur le Campus des Cézeaux et en 2020 sur le campus du Puy-en Velay. L'installation et le film ont vocation à circuler en d'autres lieux, universitaires ou autres.

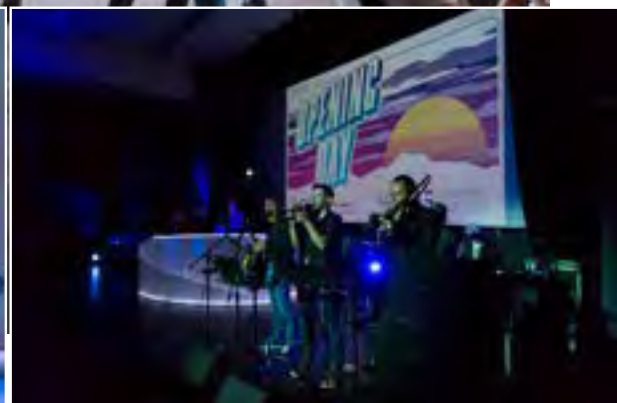
Le festival «Les Nuées Ardentes» (rencontre de la science et de l'imaginaire) s'inscrit dans les dimensions rayonnement et sentiment d'appartenance du projet I-Site CAP 20-25 ; étudiants et personnels de l'université s'associent à des acteurs culturels du territoire (artistes et techniciens) pour proposer au grand public un spectacle événementiel gratuit, qui s'appuie sur trois grands marqueurs du territoire auvergnat : volcans, science et culture. Les deux premières éditions du festival ont eu lieu au pied du Puy de Dôme en juin 2018 et juin 2019 et ont réuni respectivement 5 000 et 9 000 personnes.



Inauguration
de l'épicerie solidaire Ésope
avril 2018



Opening day
septembre 2018





— Politique territoriale

Imposer l'université comme un acteur
territorial majeur



1 - Le renforcement de la présence territoriale de l'université

G1→ Développement de nouvelles formations sur les campus territoriaux (2018-2020)

Vichy : choix d'installer progressivement des enseignants et enseignants-chercheurs à demeure plutôt que de demander aux personnels affectés à d'autres sites de se déplacer. Ouverture du DUT InfoCom et d'une partie de la L1 STAPS (2018).

Aurillac : ouverture du DUT STID (2019) + labellisation d'un campus connecté en juillet 2020.

Le Puy-en-Velay : ouverture du parcours de master UFR de chimie/ESEPA (2019) + parcours de master Institut d'informatique/IUT (2021) + labellisation d'un campus connecté en décembre 2020.

Issoire : parcours de master Industrie 4.0 (validé en 2020, ouverture reportée à 2021).

G2→ Développement de l'alternance sur les sites territoriaux (2017-2020)

L'alternance était jusqu'à présent essentiellement développée en licence professionnelle. Les ouvertures et fermetures des LP se sont compensées avec un taux d'alternance approximativement constant sur les 3 ans : environ 500 étudiants, soit 17% des effectifs.

Le passage du DUT au BUT dont la troisième année est prévue en alternance et l'arrivée des masters va faire croître ce taux au cours des 3 années à venir.

G3→ Déclinaison territoriale des challenges et programmes de CAP 20-25 (2018-2020)

Huit collectivités ont délibéré en 2019-2020 pour soutenir la démarche I-SITE CAP 20-25 en proposant des actions qui articulent challenges scientifiques de CAP 20-25 et problématiques territoriales. Les challenges 1, 2 et 3 sont particulièrement mobilisés dans ces collaborations territoriales avec des départements, des communautés d'agglomération et des communautés de communes. Ces contractualisations ont généré plusieurs millions d'euros d'effet levier sur les challenges et programmes de l'I-SITE CAP 20-25.

G4→ Développer la vie étudiante (sport, santé, culture) sur les campus (2018-2020)

Les 5 sites ont bénéficié d'avancées significatives avec, dès la rentrée 2018, le renforcement ou la mise place progressive de postes d'infirmières et de psychologues, le développement d'activités sportives encadrées par des professionnels, l'accroissement de l'activité culturelle. Des investissements importants, notamment grâce aux financements Région et à la CVEC ont été réalisés, tant en moyens humains qu'en matériel. Des lieux de vie étudiante ont été installés ou modernisés. Ces dispositifs nécessitent un partenariat étroit avec les collectivités locales.



2 - Le développement d'une gouvernance partenariale



G5→ Mise en place des instances de pilotage de site (COS) et des rencontres université-territoire (2018)

Le Conseil d'Orientation Stratégique (COS) est en place depuis 2018, il s'accompagne de comités de sites et d'un réseau de gestionnaires de site. Ces différentes instances ont permis d'humaniser les échanges administratifs entre les sites et de favoriser la communication interne et externe. Les rencontres université-territoire ont lieu annuellement sur chaque site. La qualité des relations partenariales qui en découle a été soulignée par le rapport HCERES.



G6→ Renforcement de l'implication de la Fondation sur les campus territoriaux (2018)

Cette action avait été initiée par le fait qu'une partie des aides apportées par les collectivités transitait par la Fondation de l'UCA. Il s'est avéré que le choix de passer par la Fondation n'était pas en adéquation avec l'ensemble des partenaires. Les objectifs de renforcement des relations, se traduisant par une volonté de pérenniser les aides existantes et de les compléter par des contributions spécifiques sur la base de projets, ont été tenus par l'instauration d'un dialogue direct entre l'université et les collectivités. La Fondation a poursuivi son interaction avec les territoires dans le périmètre classique de ses actions.



Site de Montluçon



Focus 1

Identité et rayonnement des sites territoriaux

L'Université Clermont Auvergne a une dimension territoriale affirmée, qui a été reconnue comme un de ses points forts par l'évaluation HCERES. Elle est présente, en dehors de la métropole clermontoise, sur cinq sites distincts (Vichy, Montluçon, Moulins, Aurillac et le Puy-en-Velay) et déploie une politique territoriale volontariste. Une nouvelle structuration des sites ayant pour dessein de construire collectivement la politique de site, dans le respect de ses spécificités locales et en mettant en exergue la dimension du territoire, a été mise en place au cours des deux premières années du projet d'établissement. La structuration des sites territoriaux prend appui sur trois nouveaux outils institutionnels que sont les Conseils d'Orientations Stratégiques (COS), les Comités de Site (CS) et le réseau des gestionnaires de site. Ces outils ont permis renforcer le dialogue et la coopération déjà existants à tous les niveaux : au sein du site, entre la gouvernance et les sites territoriaux, entre l'UCA et les acteurs extérieurs. Des relations de confiance et un dialogue nourri, en particulier avec les collectivités territoriales, a permis de définir les priorités de chacun des sites universitaires et de faire ressortir des thématiques identitaires.

Aurillac : cybersécurité et biologie (UMR INRAE-UCA sur le fromage, campus des métiers et des qualifications (CMQ) «Produits agro-alimentaires»), école rurale en réseau.

Le Puy-en-Velay : numérique (Association «La Braserie du Digital») et formation à distance.

Montluçon : industrie et ville du futur (projet de CMQ «Transport, logistique, services de mobilités durables»).

Moulins : mobilité étudiante, éducation et santé, design (CMQ «Design, matériaux et innovation» labellisé campus d'excellence en février 2020).

Vichy : journalisme et médias numériques (projet de CMQ «Médias numériques»), sport, santé et thermalisme (CMQ «thermalisme, bien-être et pleine santé»).

Ainsi, les sites territoriaux ne sont plus des délocalisations de l'université de Clermont-Ferrand, ils possèdent une identité propre, confortée par son positionnement stratégique sur le territoire. Les liens avec les partenaires extérieurs des campus se construisent notamment grâce aux Campus des métiers et des qualifications (CMQ) existants ou en cours de construction. Les nouvelles formations qui ont été déployées entrent dans ces thématiques identitaires. Un regard attentif a été porté sur le recrutement des enseignants-chercheurs afin de créer ou de renforcer des équipes de recherche locales, en lien étroit avec les laboratoires clermontois.

Les «rencontres université-territoire» organisées sur chaque territoire en 2018 et 2019 et la semaine événementielle OrbiMob' début novembre 2020 ont permis de :

- faire connaître et valoriser le potentiel des sites universitaires en matière de formation, de recherche, de plateforme technologique et pédagogique...
- créer des moments d'échanges privilégiés afin de partager des expériences et des savoir-faire ;
- rassembler les acteurs concernés par une même thématique afin de construire des projets à l'échelle du site.

Grâce à cette politique d'animation et de développement des sites territoriaux, l'UCA est désormais reconnue comme un acteur à part entière du développement des territoires.



Focus 2

Les sites territoriaux de l'UCA : lieux d'accueil pour les étudiants où il fait bon vivre et étudier

D'importants investissements ont été réalisés depuis 2017 afin de renforcer la qualité de l'accueil des étudiants sur les sites territoriaux où la dimension humaine est un facteur clé d'attractivité. Des tiers-lieux qui impulsent l'adaptabilité, l'autonomie des étudiants et qui encouragent les enseignants à développer les pédagogies actives et à partager les nouvelles pratiques ont été déployés sur les sites de l'Allier. L'UCA et la région Rhône-Alpes-Auvergne ont investi dans des dispositifs innovants. Par exemple, les nouveaux espaces du campus de Montluçon sont ouverts depuis la fin de l'année 2019 et rencontrent un vif succès : l'espace de coworking, l'open lab et l'e-bulle qui invitent les étudiants dans de nouveaux espaces de travail interactif à la bibliothèque universitaire ou la salle de créativité qui donne un coup d'accélérateur au développement des pédagogies actives. Le déploiement de ces espaces est accompagné par une ingénieure pédagogique depuis 2018. D'autres projets ont amélioré les conditions de vie étudiante grâce à l'aménagement d'espaces confortables et accueillants pour les étudiants de Moulins et du Puy-en-Velay par exemple.

En complément des financements de l'UCA, des fonds de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et de la CVEC ont permis de réaliser un travail considérable avec l'ensemble des services de l'université pour tous les sites territoriaux qui ont bénéficié pendant ce mandat de la mise en place et/ou du développement des activités. Les actions de la Bibliothèque universitaire, du SSU, du SUH, du SUAPS, du SUC, de la DVU, du CCSTI et du CLASS sont décrites dans les rapports d'activités annuels des sites qui sont disponibles sur l'intranet de l'université à la rubrique «Politique territoriale».

Parmi les points forts, on peut noter le renforcement des services de santé, qui reste encore insuffisant par rapport à l'importance de la demande et des besoins. Un dispositif de télémedecine porté par le SSU est en cours de finalisation, il sera déployé prochainement sur tous les campus. Des activités sportives encadrées par des professionnels sont désormais accessibles sur tous les sites. Le SUAPS a également aménagé un terrain multisport à Moulins et une salle de sport connectée au Puy-en-Velay est en cours d'installation. Des correspondants «culture» ont été recrutés sur chaque site et un poste de chargé de développement de la culture et de la culture scientifique est en cours de recrutement. Les actions nombreuses et variées, menées par les services de l'université permettent de créer du lien entre les étudiants sur chaque site ainsi qu'entre les territoires avec, par exemple, la sortie ski organisée pour tous à Super-Besse.



**I-SITE
CLERMONT**
Clermont Auvergne Project



/ Focus 3 /

Déclinaison territoriale de l'I-SITE CAP 20-25 : concevoir des modes de vie et de production durables, 3 focus sur les challenges 1, 2 et 3

Le projet CAP 20-25 entend incarner le modèle de ce que doit être un I-SITE, c'est-à-dire une « initiative » (I) qui met la « science » (S) au service de l'innovation (I) dans les territoires (T) et l'économie (E). Il s'inscrit donc pleinement dans la stratégie territoriale de l'UCA et a mis en œuvre une « déclinaison territoriale » de ses différents challenges scientifiques, autour d'actions spécifiques dans les différents territoires.

Challenge 1 : le laboratoire d'innovation territoriale grandes cultures en Auvergne met en place des actions avec les agriculteurs et les citoyens sur le territoire de la plaine de la Limagne de Brioude à Moulins. La communauté d'agglomération Riom Limagne Volcans, la communauté de communes Saint-Pourçain Sioule Limagne, la communauté d'agglomération de Moulins, le lycée agricole du Bourbonnais et le département de l'Allier sont impliqués dans ce partenariat.

Challenge 2 : test d'une navette autonome (faisabilité technique, étude de marché et conditions d'acceptabilité en vue de la mise en place de modes de transport innovants) en zone peu dense sur le plateau de Gergovie ainsi que sur la voie verte Montluçon-Nérès ; partenariat novateur entre le LabEx IMobS3, les laboratoires CleRMA et LAPSCO et deux collectivités territoriales, le département du Puy de Dôme et le département de l'Allier.

Challenge 3 : installation d'un CITY LAB à Vichy ; citoyens, usagers et habitants sont ici au centre d'un écosystème de recherche et d'innovation faisant également intervenir, acteurs publics, chercheurs et entreprises, autour de la mobilité humaine, facteur clé de la santé. Ce partenariat a été conclu avec la communauté d'agglomération de Vichy.

Ces coopérations territoriales permettent d'articuler des thématiques de recherche, des enjeux territoriaux et socio-économiques dans des zones géographiques parfois éloignées des sites universitaires territoriaux. Ces modalités de collaborations répondent à de nouvelles attentes des territoires, des entreprises et des laboratoires de recherche en facilitant les interactions entre sciences humaines et sociales, sciences pour l'ingénieur sciences fondamentales pour une recherche d'excellence visible à l'international mais avec un fort ancrage local.

The background is a solid teal color. It features several faint, abstract geometric elements: a large circle in the center, a line graph with three data points in the upper right, and a bar chart with seven bars of varying heights in the lower right. A large, semi-transparent arrow points from the bottom left towards the top right, passing through the center of the circle.

— Pilotage

Mettre en œuvre un pilotage réactif
et efficace, qui répond aux ambitions
de recherche et de formation de l'université



1 - La définition et la mise en œuvre du modèle économique de l'UCA

H1→ Mise en place des outils du pilotage financier (tableaux de bord, comité mensuel de pilotage) (2017)

Les outils du pilotage financier ont été développés et un comité mensuel de pilotage financier de la masse salariale est en place depuis 2018.

Un budget rectificatif de reprogrammation (BR-1) et un budget rectificatif de déprogrammation (BR-3) ont été mis en place. Une commission des finances a été mise en place.

H2→ Développement de la politique d'achat de l'UCA en lien avec la direction des achats (2017-2018)

- Mise en place d'une Commission des achats,
- Vote annuel du Plan d'Actions Achats (PAA),
- Vote de la Charte de déontologie des achats,
- Vote des Conditions générales d'achats,
- Vote des unités opérationnelles recherche,
- Mise en place de procédures internes,
- Mutualisation des achats en interne et en externe.

Il reste à réaliser la mise en place d'outils de pilotage des achats (SI), l'élaboration d'une cartographie des achats, l'élaboration d'une cartographie des risques et l'évaluation des tiers.

H3→ Adoption d'un plan pluriannuel de maîtrise de la masse salariale (2018)

Le plan pluriannuel de maîtrise de la masse salariale a été adopté en 2018. Il vise la non reconduction systématique du tiers des emplois enseignants vacants en cours d'année et un repyramidage des emplois BIATSS. Chaque composante a été notifiée d'un objectif de réduction de la masse salariale de 2% et les efforts ont été suivis en central.

H4→ Adoption d'un plan de développement des ressources propres (2018)

Le plan pluriannuel de développement des ressources propres a été adopté dans le cadre du plan d'action budgétaire, voté au conseil d'administration du 18 mai 2018.

À analyser : conséquences de la réforme de la formation professionnelle

Travail de coordination services centraux et composantes à poursuivre

Amélioration à apporter au suivi des conventions à incidence financière (hors recherche et formation)

H5→ Adoption et déploiement du schéma pluriannuel des opérations d'investissement (2019)

Cf H17 et H21 de la section 5.

H6→ Optimiser la construction budgétaire et le calendrier budgétaire (2018)

La DRH s'inscrit avec le SAPCG dans la construction budgétaire par le biais de la masse salariale. Calendrier défini et redimensionné au niveau du nombre de budgets rectificatifs ;

Principes de la construction budgétaire définis : travail piloté par la DRH pour la définition de la masse salariale et par la DIL pour la programmation pluriannuelle des investissements ; adoption du DOB, organisation de dialogues budgétaires reposant sur des outils renouvelés avec étude des moyens rapportés aux objectifs des entités ou conjoncture et étude des taux d'exécution ; notification des arbitrages

Axes d'amélioration : affiner le pilotage de la masse salariale ; se doter d'une programmation budgétaire pluriannuelle des investissements plus précise dans la continuité des arbitrages CPER et plan de relance ; améliorer la prospective financière ; précéder les dialogues budgétaires d'un cadrage d'établissement ; améliorer les taux d'exécution.



2 - L'amélioration continue des outils de pilotage

H7→ Mise en place des outils de l'audit interne : création de la Direction de l'audit, constitution d'un comité d'audit, définition et validation d'un plan d'audit (2017-2018)

Cette direction n'est plus présente dans l'organigramme en raison de changements de poste de ces membres.

Action orientée actuellement sur le Contrôle interne et son degré de maturité au sein de la Direction du Budget et des Finances

H8→ Mise en place du contrôle interne comptable et financier (2018)

Un recueil de procédures en matière de contrôle interne de la paie, concerté et validé par l'agence comptable est effectif. Élaboration de la cartographie des processus, des cartographies des risques, recensement des procédures, réalisation des organigrammes fonctionnels détaillés, définition et mise en œuvre des plans d'action ; votes au CA en 2018 et le 23/10/2020
À réaliser : supervision et traçabilité des contrôles en lien avec les différentes entités.

H9→ Optimisation des processus administratifs en lien avec une restructuration des services autour de la Direction Générale des Services (2018)

L'organisation de la Direction générale des services a été optimisée avec la création de deux DG adjoints, chargés respectivement du pôle appui aux missions et du pôle ressources. Par ailleurs deux adjoints travaillent sur des missions transverses, simplification administrative, animation des cadres et politique territoriale.

3 - L'affirmation du principe de subsidiarité dans le fonctionnement de l'université

H10→ Adopter des Contrats d'Objectifs et de Moyens (COM) pour chaque composante, révisables annuellement (2017)

Les premiers exercices ont donné lieu à des DUM (demandes uniques de moyens), des COM et des dialogues de gestion qui n'étaient pas synchronisés. Courant 2018, à travers le comité de pilotage établissement, cette structuration a été revue pour renforcer la cohérence entre les demandes, les contrats et les budgets. Puis en 2019, ceci a été articulé avec les dialogues RH.

H11→ Engager une réflexion sur la subsidiarité à l'échelle de l'établissement (2018) et déploiement progressif des préconisations (2018-2020)

- Mise en place, évaluation et restructurations des directions centrales,
- Mise en œuvre de la nouvelle structuration des unités de recherche (regroupement de laboratoires et croissance de la part des UMR),
- Restructuration des composantes (par création et redéfinition des périmètres), dans le champ des « sciences et technologies » et des « lettres, langues et sciences humaines »,
- Modification du statut de l'OPGC, de l'ISIMA/Institut d'informatique et de l'école universitaire de management (IAE).

La mise en place des Instituts dans la nouvelle université permettra de renforcer cette subsidiarité.



4 - Une gouvernance numérique au service des usagers, dans leur diversité

H12» Poursuite et finalisation de la convergence des systèmes d'information principaux des deux anciennes universités (2018)

La finalisation du SI de l'UCA a été menée conformément aux calendriers définis sur la totalité du périmètre. L'UCA a ainsi disposé d'un SI Complet dès son premier exercice.

Ceci a permis au nouvel établissement de mener ses politiques en s'affranchissant de tous freins d'ordre technique (volets finance, RH).

Un seul domaine reste à urbaniser, celui de la formation continue, pour des questions plutôt de maturité des produits disponibles sur le marché que liées à la fusion. Fort de son SI, l'UCA s'est engagé depuis dans la rénovation de certaines briques, comme par exemple ACTUL pour la saisie et soutenabilité de l'offre de formation, ou SIHAM pour le domaine SIRH.

H13» Création et développement du Comité numérique de site, appelé à coordonner les activités numériques à l'échelle du site (2017)

Au niveau de l'UCA ce premier contrat a été centré sur les besoins numériques propres et les changements d'organisation liés au changement d'échelle.

L'animation de la politique numérique de site a pu néanmoins être assurée par les différentes instances projets (CRATERE, carte étudiant, ...), et l'UCA a maintenu l'ensemble de l'offre de service qu'elle proposait historiquement à travers le CRRI sans véritablement la développer. On notera le projet CINAURA déposé dans le cadre du CPER et qui est l'occasion de collaborations à l'échelle régionale.

La coordination de projets numériques de site est un axe qui reste à travailler.

H14» Refonte de l'environnement numérique de travail pour les étudiants et les personnels et déploiement de services numériques homogènes à l'échelle de l'établissement (2017-2018)

Le nouvel ENT de l'UCA a été mis en place dès l'ouverture des inscriptions pour la première promotion UCA. Cet ENT a été entièrement repensé, et réalisé en interne en intégrant dès sa conception les préoccupations de tous les usagers (y compris étudiants). Ceci a offert un vrai gain d'ergonomie et de convivialité par rapport aux solutions préexistantes.

L'offre disponible à travers l'ENT s'est étoffée sur les 2 premières années, et est à ce jour tout à fait satisfaisante et hautement fonctionnelle.

Plus récemment, l'architecture (dite « API ») retenue pour l'ENT a permis l'implémentation rapide de la nouvelle application mobile MyUCA.

H15» Développement des outils pour l'enseignement (pédagogie numérique) et pour la recherche (projet Caplab pour 2020, HAL pour 2018)

La plateforme pédagogique (Moodle) de l'UCA a été disponible en temps et heure pour la première rentrée. Elle a depuis été largement éprouvée, et renforcée par l'intégration de différents services numériques à la pédagogie : Compilatio, WooClap et plus récemment les classes virtuelles avec Teams (intégré et généralisé suite à la crise sanitaire). L'UCA dispose à présent d'un environnement technique prêt à accompagner l'hybridation des enseignements. Un travail de fond a été amorcé entre le pôle d'IPPA et la DOSI pour que les projets et actions soient menés en pleine cohérence.

La politique scientifique menée par l'UCA a conduit à généraliser le dépôt des travaux dans un système ouvert (HAL). Le projet CAPLAB quant à lui est largement monté en charge, malgré un contexte national qui a connu des retournements et ses premières versions sont déployées dans les établissements pilotes au plan national. Il est également possible de citer le déploiement de SINCHRO pour assurer le suivi des temps sur les contrats de recherche.



5 - La politique immobilière

H16→ Élaboration du schéma directeur énergie patrimoine (2018)

Le SDEP est inscrit au vote du CA le 23/10/2020.

La stratégie immobilière pluriannuelle de l'UCA (déjà basée sur le SDEP) a été votée au CA d'octobre 2019.

H17→ Mettre en œuvre les grandes opérations programmées dans le cadre de la convention de dévolution, du CPER 2015-2020 (PME, Pôle Biologie, Maison de l'Innovation) et du bâtiment de l'UFR STAPS (2017-2020)

Le PME et le Pôle Bio sont complètement opérationnels (ouverts et mis à disposition à la rentrée universitaire 2019-2020).

La tranche 2 de l'UFR STAPS a été achevée et livrée en juillet 2018.

Pour ces 3 opérations la période de GPA est finie ou quasi finie.

Pour le PME/Pôle Bio, on rentre dans les 8 années d'exploitation/maintenance des MPGP.

H18→ Finaliser les plans de financement pour les opérations immobilières non financées (Learning Centre, Montluçon) (2018-2019)

L'opération LC a été remontée vers la DIE dans le cadre de l'action nationale « Plan de relance » (opérations > à 5 millions d'€) mais n'a pas été retenue, elle fera partie de nos demandes dans le cadre du prochain CPER.

L'opération « Montluçon horizon 2020 » a été remontée à représentation nationale de la DIE (préfecture/rectorat) dans le cadre du plan de relance (opérations inférieur à 5 millions d'€). Elle fera partie de nos demandes dans le cadre du prochain CPER.

H19→ Réaliser le programme ADAP sur le périmètre dévolu (2017-2018) puis non dévolu (2019-2020) : Le programme ADAP sur le périmètre dévolu est en phase finale, il sera clos en fin d'année 2020.

Sur le périmètre non-dévolu l'INSPE a été traité en 2020 et des opérations ont été engagées sur le site Cézeaux (BCU sciences, Maths, Pôle commun. Enveloppe : 0,7 millions d'euros).

Il est à noter que la mise en œuvre de ces programmes a été grandement ralentie par la période de confinement du printemps 2020.

H20→ Régler les problèmes d'accessibilité des ERP en avis défavorable (2019)

H21→ Engagement de l'université dans le projet pilote «PEEC (Performances énergétiques et Environnementales des Campus) 2030» avec l'AMUE/CPU/BEI/CDC, regroupant 10 universités (2018-2019)

Sur l'été 2020, le lobbying exercé par le GT national PEEC2030 a réussi à faire intégrer l'action au plan de relance (PR). Ainsi, pour l'UCA toutes les opérations immobilières proposées dans le cadre du PEEC2030 ont été remontées dans le cadre du PR, dont les résultats ont toutefois été décevants pour l'UCA (2 projets soutenus seulement).



6 - La stratégie de communication

H22→ Améliorer l'image et la notoriété de l'université auprès de l'ensemble des publics

Un objectif qui passe par la qualité de la production du service communication et sa capacité à se démarquer.

Le service communication réalise en interne l'ensemble de la production de supports avec un haut niveau d'exigence sur la qualité des rendus (642 visuels différents ont été créés en 2019).

Pour se démarquer, le service communication s'appuie sur l'évènementiel, conçu comme un moyen efficace de renforcer l'image de l'université, car ambitieux, percutant et valorisant aux yeux des étudiants, des entreprises, des collectivités territoriales et du grand public en général (entre 20 et 30 évènements organisés chaque année).

L'UCA bénéficie d'une bonne couverture presse (837 mentions de l'UCA dans la presse régionale et nationale en 2019, +27% par rapport à 2018)

Une enquête réalisée par des étudiants de master 1 marketing de l'IAE en 2019 encadrés par le service communication sur un échantillon de 1 500 étudiants a montré que l'UCA était globalement perçue comme une bonne université (note moyenne de 4 sur une échelle de 1 à 5), qui propose un vaste choix de formations et dans laquelle on peut choisir facilement sa formation.

Des points sont cependant à améliorer :

- l'image de l'établissement passe aussi par une signalétique à jour. La plupart des bâtiments de l'UCA sont encore siglés UBP ou UDA, alors que la fusion est effective depuis 3 ans. Il est urgent que l'installation de la nouvelle signalétique soit effectuée sur l'ensemble de nos campus,
- il apparaît par ailleurs nécessaire de rappeler à l'ensemble des agents l'importance de la mention UCA lors de leurs échanges avec l'extérieur (courrier / presse / publication scientifique).

H 23→ Mettre en place des instruments de communication institutionnelle et s'assurer de la cohérence globale de la communication à l'échelle de l'UCA

- Finalisation du site internet de l'UCA (2017) (11 000 000 pages vues en 2019),
- Mise en place d'une charte graphique avec déclinaison par couleur du logo pour les composantes (2017),
- Création d'une plaquette institutionnelle (2018). Mise en place d'un générateur personnalisé de cartes de visite et de correspondance (2017).

Une façon efficace de renforcer la cohésion de la communication de l'établissement est d'être en mesure de proposer un véritable service aux composantes, laboratoires, écoles, facultés ou instituts et services centraux. Le service communication s'est organisé de manière à répondre à la plupart des besoins des composantes (comme le ferait une agence de communication). Aux côtés des chargés de communication, le service dispose en effet de deux infographistes, deux vidéastes et d'un webmestre capable de créer des sites à la demande (73 sites d'école, UFR, instituts, laboratoires, et services créés depuis 2017).

Sur l'ensemble du web, le service communication anime aujourd'hui un réseau de 377 contributeurs.

H24→ Développer les outils de communication interne

- Mise en place d'une dépêche (2017) (24 envois en 2019),
- Mise en place d'une lettre hebdomadaire d'information interne des personnels (2018),
- Création d'un journal interne Influx : (2017) (11 numéros et 299 articles publiés en 2019),
- Développement d'un espace intranet (120 000 pages vues en 2019),
- Réalisation et mise en ligne de vidéos d'information du président à destination des étudiants et du personnel (2020).



H 25→ Renforcer la visibilité des activités de recherche

Création de 25 sites internet de laboratoires, plateaux techniques, projets de recherche.
Création d'un site internet dédié à la DRV.

Mise en valeur automatisée des publications des chercheurs sur les sites internet grâce au déploiement de SpirHal (2019)

Mise à disposition de Kit pour les colloques (cartons d'invitation, affiches, relations presse, goodies)

Valorisation des travaux de recherche à travers :

- La réalisation de courtes vidéos (2020)
- Le festival « Les Nuées Ardentes » (2018,2019) (15000 visiteurs en 2019)
- Édition d'une plaquette de la recherche à l'Université Clermont Auvergne (2019),
- Mise en page du journal « le Lab » (3 numéros par an) et du rapport d'activité de la Direction de la Recherche et de la Valorisation.
- Mutualisation avec le CCSTI d'un outil de revue de presse en ligne (2020)
- Médiatisation des grands événements portés par la DRV (Fête de la science, Université Ouverte Clermont Auvergne...)

H 26→ Promouvoir nos formations et attirer les meilleurs étudiants

Réalisation de plaquettes et d'un catalogue de l'offre de formation (2019)

Conception et Organisation du stand de l'UCA sur infosup (700 m2, 200 personnes mobilisées chaque jour, 25 000 visiteurs)

Organisation des Journées Portes Ouvertes et campagne de communication (affichage Decaux, google display, sponsoring sur les réseaux sociaux)

Refonte de la présentation en ligne de l'offre de formation et du générateur de plaquette en pdf (2020)





H 27→ Développer le sentiment ou la fierté d'appartenance

Organiser des manifestations qui permettent de renforcer le sentiment d'appartenance des étudiants
Il s'agit de renforcer la perception d'un parcours initiatique en marquant plus particulièrement deux étapes, celle de l'entrée dans l'université et celle de la sortie.

Accueil des primo-entrants - Big bang (2017) - Welcome days (2018) - Quiz U (2019). Les étudiants ont pu découvrir l'université et leurs composantes en assistant à une présentation originale sous forme de talk-show, accompagnée de musique live, de vidéos et d'un quiz interactif dans une ambiance chaleureuse. L'occasion de mettre en valeur les performances et la reconnaissance de l'université-cible : Classement de Shanghai et autres classements internationaux, labélisation I-SITE.

Organisation ou participation aux cérémonies de remise de diplômes

Il s'agit d'événements soigneusement mis en scène en présence de l'ensemble du corps enseignant. L'occasion de rappeler aux étudiants qu'ils sont désormais les ambassadeurs de leur université et de faire la promotion du réseau d'alumni.

Édition d'un agenda étudiant (2017, 2018) et d'un livret d'accueil (2019, 2020)

Développement d'un bouquet d'applications téléchargeables sur smartphones dans le cadre du programme campus du projet I-SITE CAP 20-25 (2018-2021)

La mise en place d'un bouquet d'application sur smartphone à l'échelle de l'établissement

Moyen efficace de rappeler aux étudiants qu'ils font partie intégrante d'une communauté. Les services proposés, qu'ils touchent à la scolarité ou à la vie étudiante, renvoient l'image d'une université bienveillante, au service de ses étudiants, qui sait s'adapter à leurs pratiques.

- Emploi du temps (09/2020)
- Actualités (09/2020)
- Crous : Repas / sites (09/2020)
- BU : informations pratiques (09/2020), accès au compte lecteur (09/2020)
- Plateforme pédagogique (11/2020)
- Note et résultats (11/2020)
- Convocation aux examens (11/2020)

À venir :

- Bon plans (01/2021)
- Transports (08/2021)

Mise en en valeur du travail du personnel à travers le journal interne (Influx)

Organisation de grands événements transverses

Ils permettent de renforcer l'unité de l'établissement : Stand unique (700 m²) pour l'université au salon infosup (2017-2018-2019-2020) ; présence de chercheurs issus de laboratoires différents sur le festival Les Nuées Ardentes (2018 -2019).

Fourniture de vêtements logotisés UCA (enseignant, étudiants, personnel administratif)

L'activité sur les réseaux sociaux

Le compte Facebook de l'UCA (28 000 abonnés en 2019) est actif et enregistre de bonnes performances. La chaîne YouTube compte aujourd'hui 2 000 abonnés contre 800 en 2019. Il apparaît clairement que la communication sur Twitter reste sporadique, et qu'elle est assez faible sur Instagram (très prisé par les étudiants) et LinkedIn. La gestion des réseaux sociaux doit être consolidée. Un benchmark et une véritable stratégie de communication va être mise en place dès l'automne 2020 afin d'atteindre les cibles.

La diffusion des produits logotisés sera facilitée par la mise en place d'une boutique UCA.



H28» Participer activement au rayonnement du territoire en synergie avec l'ensemble des acteurs du site et de la région

Création d'événements sur les territoires

- 50 ans de l'IUT de Montluçon (2018)
- Rentrée de Moulins (2017), ...

Promotion de CAP 20-25 auprès des acteurs du territoire

- Présentation du projet (2017)
- Présentation des résultats à l'Opéra Théâtre de Clermont (2020)

Organisation de remise de prix en partenariat avec les acteurs du site (Fondation, ville de Clermont-Ferrand, CAM, ...)

Participation active à la communication des événements de la ville et de la métropole (Clermont-Fête ses étudiants, Entretiens Jacques Cartier, OrbiMob,...)

Création du festival « Les Nuées ardentes » en partenariat avec la Région AuRA, le département du Puy-de-Dôme

Participation à la promotion de la Marque Auvergne.



Les 50 ans de l'IUT d'Allier
octobre 2018



Focus 1

Le pilotage financier / outils mis en place

Le pilotage financier de l'établissement a été totalement revu suite à la fusion des deux établissements et repose sur les bases suivantes :

- Un pilotage de la masse salariale conduit par la direction des ressources humaines, avec l'aide du SAPCG, qui articule l'arbitrage des moyens RH avec les étapes du calendrier budgétaire ;
- Un pilotage du schéma pluriannuel immobilier assuré par la direction de l'immobilier et de la logistique, et dont le pilotage financier est articulé avec les composantes
- Un pilotage des enveloppes de fonctionnement assuré par la direction du budget et des finances, en lien avec les composantes, les unités de recherches et les services de l'université.

Le suivi bimensuel de l'exécution budgétaire est assuré auprès de la gouvernance de l'établissement.

D'importantes marges d'améliorations existent, notamment dans le but :

- d'améliorer la qualité de la prévision et du suivi budgétaires, à travers des arbitrages plus proches d'une exécution projetée, complétés par un dialogue plus étroit avec l'ensemble des structures internes de l'université,
- d'améliorer la prospective financière pluriannuelle de l'établissement,
- d'adapter le dialogue à la structure du nouvel établissement en donnant corps à la subsidiarité voulue à l'échelle des instituts.



Pôle Mutualisé d'Enseignement (PME)
ouvert en septembre 2019



Focus 2

La politique du numérique

Sur la période 2017-2021, il y a d'abord eu une phase de consolidation du nouveau système d'information de l'Université Clermont Auvergne et de stabilisation de l'organisation. Au-delà des applicatifs de gestion, la montée en charge des nouveaux sites internet, de la nouvelle plateforme pédagogique, et l'affichage de la nouvelle offre de formation ont été parfaitement assurés. Le chantier de migration des SI s'est terminé sur l'exercice 2017, et l'articulation entre les services et directions contribuant au numérique a également été définie sur cette période.

Dans un second temps, les services ont retrouvé de la capacité à absorber du mode projet et accélérer les mises en œuvre des politiques d'établissement. Dans l'optique de renforcer l'identité UCA par sa communication interne, un intranet a été mis en œuvre et largement plébiscité. Il procure une consistance satisfaisante en alimentant la lettre d'information des personnels de l'UCA.

L'accroissement de l'offre numérique auprès des étudiants et de la vie universitaire, grâce à des crédits dégagés par l'établissement et stimulés par la CVEC, ont permis de relever de nombreux challenges : rénovation du SI SSU, déploiement d'un site pour le sport universitaire permettant la promotion, l'inscription, le paiement et simplifiant de fait la gestion administrative, passage à la carte étudiant européenne, contrat de réussite (cadre ORE). La mobilisation d'un dispositif d'accompagnement des étudiants en situation de fragilité numérique a amené à dépasser le cadre de la crise sanitaire et offrir ainsi à chaque étudiant de l'UCA les conditions de succès dans leur apprentissage. De même le support apporté aux utilisateurs dans l'usage des moyens numériques s'ouvre progressivement vers les étudiants, à travers la structuration d'un centre de service. Celui-ci doit permettre de passer d'une posture centrée sur la capacité des équipes à délivrer des services, à une posture centrée sur les usagers et leurs préoccupations. Ceci se développe à destination des étudiants.

Quelques mouvements d'organisation n'ont pas permis de stabiliser pleinement la stratégie numérique de l'établissement, ce qui a amené à freiner le déploiement d'un schéma directeur du numérique, et conduit à une politique de site en matière numérique qui reste à travailler. Ces points ont été remarqués par l'HCERES et conduisent à un renforcement du pilotage des services contribuant au numérique. Pour autant, les services sont opérationnels. Cela a particulièrement été remarqué par l'ensemble de la communauté lors de la crise sanitaire : robustesse des plateformes pédagogiques, agilité à déployer le travail à domicile, coordination renforcée entre ingénierie pédagogique et équipes informatiques. Cette crise, malgré les nombreux freins au développement qu'elle a pu engendrer sur l'exercice 2020, a conduit à une véritable accélération de la transformation numérique. À titre d'exemple, cela se traduit très concrètement par la généralisation du recours aux modes d'enseignements hybrides, entre présentiel et distanciel, avec des moyens adaptés et un accompagnement (outils, formation, support).

Sur le SI de gestion, l'établissement a porté un effort particulier sur le domaine SIRH, avec plusieurs projets menés de front comme la rénovation de GEISHA pour offrir aux collègues enseignants un outil moderne et convivial pour la saisie de leurs services, et la bascule complète du SIRH vers la solution SIHAM en remplacement d'HARPEGE (+ de 600 jours projet, une dizaine de contributeurs mobilisés, 2 années de préparation pour un budget de 200 000€), le déploiement s'étant opéré en pleine période de confinement. L'UCA démontre ainsi sa capacité à conduire de gros projets dans un contexte mouvant.



Focus 3

La politique immobilière

Pour le mandat 2017-2020, l'UCA a poursuivi son programme pluriannuel d'investissements immobiliers sur le périmètre dévolu représentant environ 34,5 M€ d'investissements (dont environ 7 M€ en fonds propres). Les opérations ont concerné les secteurs Dunant, La Rotonde et Montalembert.

En ce qui concerne le périmètre non dévolu, le mandat a été marqué par plusieurs opérations de grande ampleur en grande partie sur financements CPER-2015-2020 (35 millions d'euros au total, dont 5 en fonds propres). Il s'agit de la rénovation totale de l'ex-bâtiment 1^{er} cycle du campus des Cézeaux devenu le Pôle mutualisé d'enseignement (PME) offrant aux UFR scientifiques un plateau de salles de TP et de TD modernes où l'environnement pédagogique et, notamment numérique, est à la hauteur des attentes des étudiants et du personnel. La seconde opération importante concerne le rassemblement des structures de recherche labélisées en sciences du vivant originellement dispersées sur le campus des Cézeaux (PIAF, GDEC, LMGE) en un « Pôle Biologie » bien lisible donnant de la cohérence au site. Cette opération a de même permis de moderniser la plateforme de service « animalerie centrale », de dégager des surfaces pour l'administration de la nouvelle UFR de Biologie, de créer des salles de réunion mutualisées entre les structures de recherche et l'UFR, de dédier des espaces aux ressources documentaires et collections animales, ainsi que de dédier des espaces pédagogiques aux parcours Master. Une zone d'accueil temporaire pour les enseignants de l'UFR Biologie dont les unités de recherche ne sont pas situées sur le plateau des Cézeaux a aussi été créée à cette occasion. Livrés à la rentrée universitaire 2019-2020, ces deux équipements (PME, Pôle biologie) ont grandement amélioré les conditions de travail de tous les enseignants-chercheurs du campus scientifique des Cézeaux. La 3^e opération immobilière d'envergure menée sur le plateau des Cézeaux a consisté à transformer l'ancien bâtiment « Physiologie Végétale Recherche » en la future « Maison de l'Innovation » qui accueillera la DRV de l'UCA et la structure CAI (Clermont Auvergne Innovation) qui a remplacé la SATT Grand Centre, ainsi qu'un ensemble de structures impliquées localement dans la valorisation de la recherche. Cette opération est toujours en cours (travaux en exécution) en raison d'un déphasage nécessaire inhérent à l'incertitude qui régnait jusqu'en 2019 sur la pérennisation / transformation de la SATT Grand Centre.

Sur fonds propres, l'UCA a par ailleurs investi au cours de ce mandat sur les premières tranches de rénovation de l'UFR STAPS (amphithéâtres, surfaces supplémentaires pour l'arrivée de la structure de recherche AME2P). La tranche 3 de la rénovation de STAPS a été proposée cet automne dans le cadre du plan de relance.

Le mandat a de même été marqué par la mise en œuvre du programme « Intracting 2017-2027 - UCA/CROUS/SIGMA Clermont/Ville de Clermont » en partenariat avec la Caisse des Dépôts dans lequel 1,7 M€ (50% prêt/47% subventions/3% fonds propres UCA) sont consacrés à des opérations de rénovation des réseaux et équipements générant des économies d'énergie substantielles avec un temps de retour inférieur à 10 ans. L'UCA a en parallèle contribué au programme national « Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte » (TEPCV) qui s'est soldé par la sélection du projet Saint-Jacques+ dans lequel la chaufferie des Cézeaux va devenir une tête de pont pour l'interconnexion de réseaux de chaleur entre l'incinérateur du Puy Long (VALTOM) et les chaufferies des quartiers périphériques. Cette action conduira à une baisse très notable du coût de la fourniture de chaleur pour toutes les structures hébergées sur le site Cézeaux, qu'elles soient universitaires ou non.

Enfin, le mandat a été mis à profit pour :

- d'une part, conduire un Schéma Directeur Énergie Patrimoine (SDEP), pour le moyen et le long terme (horizon 2035-2040), à l'échelle du périmètre des deux ex-universités fusionnées.
- d'autre part, intégrer et agir au sein d'un groupe de réflexion national (Performance énergétique des Campus Universitaires à l'horizon 2030 = PEEC2030) dont les travaux de 2018 à 2020 ont conduit à la mise en place d'un bouquet d'opérations étroitement imbriquées dans la programmation immobilière de l'UCA mais spécifiquement concernées par les aspects de performance énergétique.

Bilan et perspectives

Concernant le volet de pilotage financier, le mandat 2017-2020 a permis, de mettre en place une méthodologie et des outils permettant de mieux accompagner les arbitrages des moyens menés en central dont les moyens RH. Ce dernier point a été particulièrement travaillé afin de préparer une gestion pluriannuelle des emplois avec anticipation des besoins par les structures, dans le cadre de la GPEC (gestion prévisionnelle des emplois et des compétences). Plus globalement, une des perspectives de ce mandat est la mise en place de nouvelles modalités d'allocation des moyens, en cours de réflexion, afin de permettre une meilleure subsidiarité à construire avec les Instituts qui sont créés avec la mise en place du nouvel établissement expérimental EPE UCA.

Parallèlement, un travail doit être poursuivi afin :

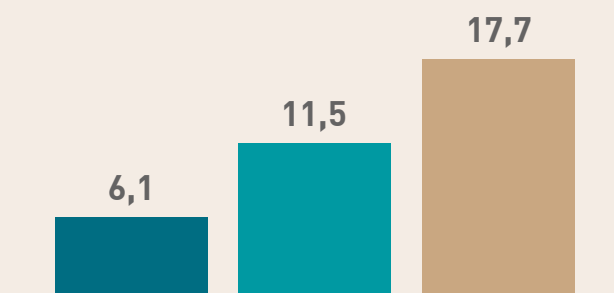
- d'améliorer le recensement et le suivi des conventions à incidence financière,
- de consolider le plan de développement des ressources propres (avec notamment le travail à poursuivre entre les composantes et la DF afin de développer la formation continue),
- de mettre en œuvre le pilotage budgétaire des opérations pluriannuelles immobilières en lien avec la DIL.

Concernant le volet Numérique, le mandat a permis de consolider et éprouver l'offre de l'UCA en matière numérique au service de ses formations, sa recherche et son pilotage. L'organisation est mature, et a parfaitement montré sa robustesse dans la crise sanitaire que nous traversons. Les nouvelles possibilités d'hybridation des cours seront à éprouver dans la période à venir, à pérenniser s'il en est, en lien avec les équipes de soutien à la pédagogie et celles de la DOSI. Pour celles-ci, cela s'accompagne d'une reconfiguration des missions assurées par les équipes informatiques de proximité auxquelles il sera demandé davantage d'accompagnement dans les usages pédagogiques. Les marges de manœuvre sont obtenues par la montée en charge du centre de service (« *front desk* »), ainsi que par la poursuite et l'accélération de la standardisation des infrastructures de proximité. Sur le plan plus technique, les partenariats à l'échelle régionale ou nationale (CINAURA au CPER Recherche, CAPLAB) doivent permettre d'orienter l'infrastructure de datacentre vers une architecture en mode service (« *cloud* ») et la positionner dans un paysage national va vers la consolidation.

Concernant le volet immobilier, le mandat a permis de préparer un plan pluriannuel d'investissements immobiliers prenant en compte les périmètres fusionnés des deux ex-universités clermontoises associant un patrimoine dévolu à un patrimoine non-dévolu. Une réflexion à moyen et long terme a été conduite, dotant l'établissement d'un schéma directeur immobilier clair, ambitieux, prenant en compte les spécificités de chaque grand site (Centre-Ville, Dunant, Cézeaux et territoires) avec en fil conducteur l'optimisation des surfaces occupées via la mutualisation quand celle-ci est possible, l'amélioration de la lisibilité des campus, l'amélioration du confort des usagers, la transformation numérique dans les activités pédagogiques, le développement de la vie étudiante, tout en s'inscrivant dans la transition énergétique. Le présent mandat se termine avec des réalisations significatives sur le périmètre dévolu comme non dévolu et la préparation détaillée d'une programmation d'investissements ambitieux pour le prochain contrat (2021-2026) sous financements propres (BAI dévolution), dotations CPER à venir et plan de relance.

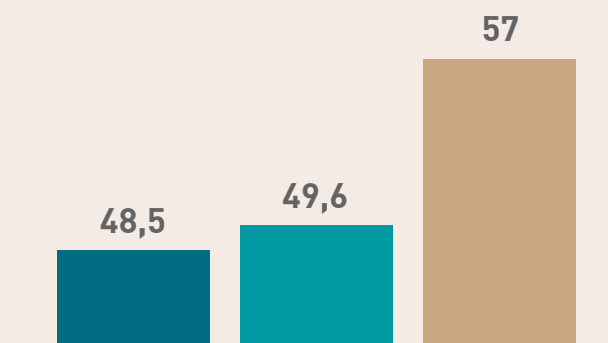
CAPACITÉ D'AUTO FINANCEMENT en M €

■ 2017 ■ 2018 ■ 2019



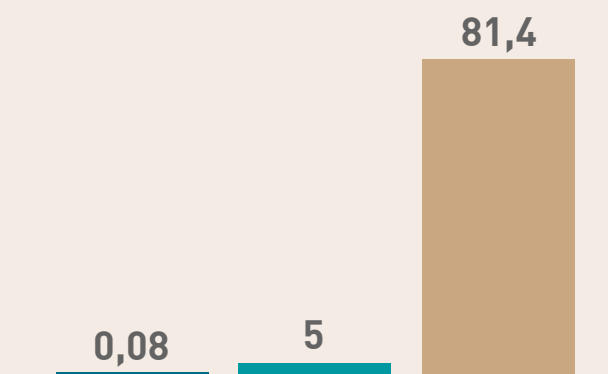
FONDS DE ROULEMENT en M €

■ 2017 ■ 2018 ■ 2019



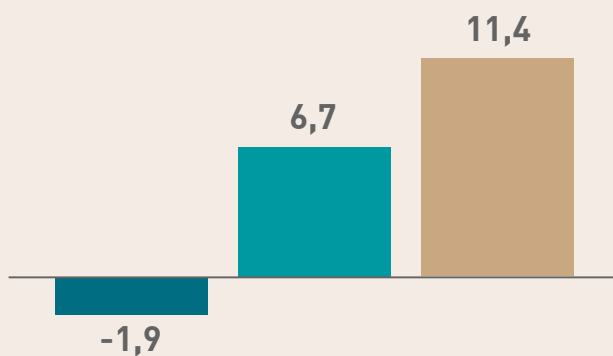
RÉSULTATS en M €

■ 2017 ■ 2018 ■ 2019



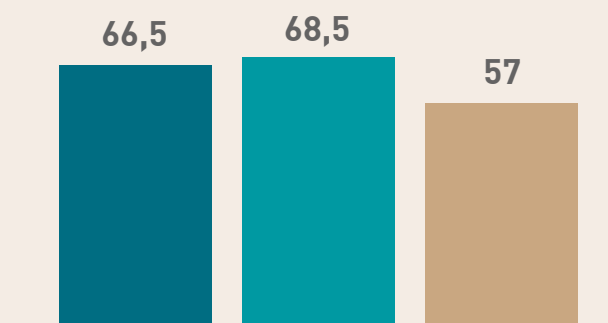
SOLDE BUDGÉTAIRE en M €

■ 2017 ■ 2018 ■ 2019



TRÉSORERIE en M €

■ 2017 ■ 2018 ■ 2019





— Ressources humaines

Mettre en œuvre une politique RH exemplaire

**I1→ Élaborer et mettre en œuvre une GPEC (2018-2020)**

Des outils indexés sur les systèmes d'information ont été déployés, en particulier pour la cartographie des emplois et en matière de recrutement en vue des dialogues de gestion. Une vraie politique en matière de GPEC devrait être mise en œuvre sur la base d'un schéma directeur.

**I2→ Finaliser une stratégie globale de l'emploi à l'échelle de l'UCA (2018)**

Des objectifs ont été définis sur la base du plan de maîtrise de la masse salariale : repyramidage d'emplois (structure), gel/report de postes ; lutte contre la précarité à destination des BIATSS ; respect des engagements de l'I-SITE en matière de recrutement de par les labellisations qui structurent la recherche future de l'UCA.

**I3→ Stabiliser les processus de gestion des recrutements (2018)**

En matière de recrutement, l'UCA est dotée de procédures claires et reconnues. Il reste à achever la stabilisation du travail au niveau du Comité RH et des dialogues de gestion.

**I4→ Élaborer une politique internationale de recrutements HRS4R (2018-2019)**

L'UCA est labellisée HRS4R. Néanmoins les recrutements *tenures track* doivent être optimisés.

**I5→ Développer une politique de formation à l'échelle du site**

L'UCA s'est dotée d'un plan de formation pluriannuel et qui intègre les sites territoriaux. De plus des conventions sont en cours avec le Rectorat, le CNRS et le CROUS.

**I6→ Créer le comité de pilotage « Égalité Femmes-Hommes » (2017)**

Ce comité s'appuie sur la charte pour l'égalité Femmes-Hommes dans l'enseignement supérieur et pilote un ensemble d'actions (dispositif d'accompagnement pour l'avancement de carrières des femmes ; politique volontariste en matière de féminisation du vocabulaire et utilisation d'outils de communication non sexistes, non discriminants et non stéréotypés ; unités d'enseignement). Le comité de pilotage fonctionne, ses membres sont formés et l'activité a été renforcée en 2020 avec le recrutement de deux stagiaires sur le périmètre, afin de travailler sur le plan d'égalité, qui sera validé en 2021.

**I7→ Mettre en place une cellule de veille et d'accompagnement des comportements sexistes et des situations de harcèlement et organiser des campagnes d'information sur le harcèlement sexuel, formation proposée aux agents, formation spécifique proposée aux membres du CHSCT (2018)**

La cellule est créée et siège. Les membres sont formés. Voir focus 1 ci-dessous.

**I8→ Créer une cellule de veille RPS (2017)**

La cellule est créée et fonctionne. Les membres sont en cours de formation. De plus, un COPIL RPS est également créé. Voir focus RPS, chapitre RSE.



I9→ Réaliser la cartographie des risques chimiques (2017-2020)

La cartographie s'appuie sur la mise en place des fiches individuelles d'exposition aux risques chimiques. Chaque agent manipulant des produits chimiques, renseigne annuellement cette fiche. Elle lui permet ainsi d'évaluer son exposition aux produits chimiques et de déclarer les produits manipulés. Si une maladie en lien avec l'utilisation d'un produit chimique venait à se déclarer, l'agent pourrait démontrer que la maladie est d'origine professionnelle. Il est encore nécessaire de déployer cette fiche auprès de tous les personnels concernés.

I10→ Informer, former et assurer le suivi médical en matière d'amiante (2017-2018)

Les personnes exposées à l'amiante bénéficient d'un suivi médical à minima tous les 2 ans par le Service de Santé au Travail. L'évaluation du niveau d'exposition est faite via le questionnaire du ministère. Les agents techniques susceptibles d'intervenir sur des installations (murs et sols notamment) contenant de l'amiante ont été formés. Ils disposent des procédures et équipements pour intervenir en sécurité.

Avant tout travaux, si le bâtiment est susceptible d'être concerné (construit avant 1997), un diagnostic amiante est réalisé (par prélèvement). La zone de travaux est alors désamiantée au préalable si besoin.

I11→ Création, déploiement et développement du service mutualisé de santé au travail (2018-2019)

L'équipe a été renforcée autour de 3 médecins de prévention. Recrutement d'1 psychologue, d'1 ergonomiste. L'équipe est également composée de 2 secrétaires, 4 infirmières et 1 assistante sociale.

I12→ Définir, valider et déployer un régime indemnitaire harmonisé à l'échelle de l'UCA (2017)

Régime indemnitaire déployé et harmonisé pour les EEC et les BIATSS. Travail abouti sur les enseignants et en cours sur les BIATSS pour ce qui concerne l'EEUCA.

I13→ Disposer d'un outil d'analyse du GVT et de suivi de la masse salariale (2018)

Concernant le GVT les données sont issues du logiciel national. Un outil interne permet de suivre et d'anticiper la masse salariale. De nouveaux tableaux avec une finalité plus macro sont désormais créés.

I14→ Mettre en place un nouveau référentiel enseignants (2017-2018)

L'ensemble des enseignants dispose d'un référentiel depuis 2017, l'UCA étant restée sur le seul référentiel existant (celui de l'ex-UBP). Ce référentiel a fait l'objet d'adaptations. Un référentiel ORE a également été adopté par l'UCA.

I15→ Améliorer le suivi des services des enseignants (de l'état prévisionnel au service fait) (2018-2019)

Un suivi des situations individuelles est réalisé (décharges, conventions, délégations, réductions de service dus, pluri-annualisations...). Une problématique persistante sur ce dossier reste le calendrier de saisie des services prévisionnels qui est dépendant des évolutions des maquettes de l'offre de formation et donc des modélisations APOGEE.



Focus 1

La cellule d'écoute et d'accompagnement sur le harcèlement sexuel

À la suite des recommandations ministérielles, un « comité égalité » a été créé début 2017 après la signature en mars 2017 d'une charte pour l'égalité Femmes-Hommes. Ce comité est à l'origine de la mise en place d'une cellule d'écoute et d'accompagnement sur le harcèlement sexuel et le sexisme (CEAHS) en mars 2018.

S'appuyant sur l'article 222-33 du code pénal, la CEAHS écoute, informe, accompagne et oriente les personnes (personnel ou étudiant-e) qui la saisissent. Elle ne prend pas de décision professionnelle, pédagogique, administrative ou disciplinaire. Elle émet des recommandations à l'attention de l'autorité universitaire compétente uniquement avec l'accord de la personne qui a saisi la cellule.

Paritaire, elle est constituée de 10 membres (dont 2 étudiants) formés à l'écoute et à l'appréhension des violences sexistes et sexuelles dans l'ESR. Sont membres de droit : la/le médecin de prévention, la/le psychologue du travail, une personne de la DAJI et la/le référent-e égalité Femmes-Hommes

Lorsque la cellule est saisie :

- Un binôme est constitué, après échanges entre les membres de la cellule, pour chaque cas soumis à la CEAHS. Le binôme propose à la personne ayant saisi la CEAHS un premier rendez-vous, dont l'objectif est d'écouter la personne et de réunir les informations nécessaires à l'analyse de la situation à l'origine de la saisine de la CEAHS.
- La CEAHS se réunit ensuite et prévoit les mesures d'accompagnement de la personne sollicitante ; le cas échéant, elle prévoit des mesures de protection et sollicite la décision de l'autorité universitaire compétente. Si nécessaire, un second entretien est réalisé.

Elle est en lien avec un référent au commissariat et avec le CROUS.

13 cas de harcèlement sur des étudiantes ont été portés à la connaissance de la cellule

Du fait du manque de visibilité de la cellule, il est nécessaire de communiquer davantage sur l'existence de celle-ci.

Focus 2

La formation et l'accompagnement des personnels

Soucieuse de porter une politique exemplaire en matière de gestion et d'accompagnement des personnels, la gouvernance de l'université a poursuivi quatre chantiers prioritaires :

- 1/ Un soutien renforcé aux différents services qui assurent le suivi des personnels, notamment le CLASS, en charge de l'action sociale, culturelle et de loisirs en direction des personnels, le Service de santé au travail (SST), devenu en 2018 un service mutualisé à l'échelle du site, ainsi que le Service de prévention des risques. Ces deux derniers services ont été particulièrement mobilisés lors de la crise sanitaire liée à la COVID-19, afin de définir et de mettre en œuvre l'ensemble des mesures de prévention et de protocole liées à la reprise progressive des activités en présentiel (entre mai et juillet 2020), puis à l'année universitaire 2020-2021.
- 2/ La poursuite d'une politique d'accompagnement des parcours professionnels, centrée sur l'accompagnement à la prise de poste, la formation continue des personnels (282 formations proposées), le conseil et le soutien à la mobilité (par exemple, 95 personnes ont été suivies en 2019 par le conseiller mobilité carrière). En effet, dans une perspective forte de développement des compétences de chacun, l'UCA s'est dotée en 2018 d'un plan de formation pluriannuel, structuré et ambitieux. Celui-ci vise au maintien des fondamentaux existants et apporte un développement conséquent sur des thématiques nouvelles et nécessaires au nouvel établissement, notamment avec la création de modules scientifiques récurrents ou la mise en place d'un accompagnement à la prise de poste des nouveaux MCF. Par ailleurs, une meilleure prise en compte de l'ancrage géographique de l'université a été opérée en construisant, en collaboration avec le Rectorat, le CROUS ou les EPST, des formations sur les sites territoriaux. Ce plan propose également des thématiques structurantes telles que le management ou le numérique, mais aussi des formations autour des responsabilités sociales, sociétales et environnementales en accompagnant de manière volontariste le schéma directeur du handicap, mais aussi en construisant des formations autour de l'utilisation de méthodes alternatives aux produits chimiques ou des stages d'éco-conduite. Cela s'est également traduit par la mise en place de modules sur des sujets tels que l'égalité Femme/Homme, la lutte contre le harcèlement ou les risques psycho-sociaux. Une volonté de valorisation des compétences internes a également permis la mise en place d'une charte du formateur UCA qui s'est traduite par un recours accru à des agents experts pour animer des formations. De nombreux projets sont d'ores et déjà à l'étude tels que la formation des nouveaux directeurs d'unité, l'accueil des publics internationaux, l'écoute active, l'accompagnement du plan de mobilité ou le travail d'équipe.
- 3/ La résorption de l'emploi précaire, avec des campagnes d'emplois BIATSS qui permettent chaque année la titularisation d'une dizaine de contractuels (soit par concours, soit par recrutement direct).
- 4/ La mise en œuvre, à compter de septembre 2019, du télétravail : une soixantaine d'agents ont bénéficié de ce dispositif, appelé à s'étendre au cours des prochaines années avec 100 télétravailleurs équipés prévus en 2020.

Cette politique relative aux personnels est élaborée en concertation étroite avec les représentants du personnel, au sein notamment du CHSCT et du CT qui se réunissent à un rythme mensuel. La qualité du dialogue social au sein de l'établissement a été saluée par le rapport HCERES de 2020 et constitue un axe fort de l'identité de l'UCA.



ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNELS

NOMBRE DE PERSONNES QUI ONT SOLLICITÉ LA CELLULE ACCOMPAGNEMENT DE LA DRH

	2017	2018	2019
Titulaires	55	56	69
Contractuels	13	15	26
Total	68	71	95

Source : DRH UCA, Service GPEC, formation et accompagnement

FORMATION DES PERSONNELS

	2017	2018	2019
Nombre de formations	238	248	282
Nombre de sessions de formation	399	606	551
Nombre d'agents en formation	2 685	4 276	3 584
Nombre d'agents formés	1 314	1 592	1 532
Proportion de BIATSS formés / BIATSS total	63 %	68 %	60 %
Proportion d'E-EC formés / E-EC total	18 %	20 %	13 %
Nombre de jours de formation	3 277,00	4 722,76	4 174,03
Nombre de jours de formation par agent formé	2,49	2,97	2,72
Nombre de jours de formation par agent UCA	0,96	1,31	1,15
Budget initial formation des personnels	370 000 €	370 000 €	380 000 €
Taux de participation	90 %	94 %	91 %

Source : DRH UCA, Service GPEC, formation et accompagnement

FOCUS SUR LES PRÉPARATIONS AUX CONCOURS

	2017	2018	2019
Nombre de sessions	43	53	56
Nombre d'agents formés	734	900	895

Source : DRH UCA, Service GPEC, formation et accompagnement

Focus 3

Les actions du CLASS en direction des personnels

L'UCA développe une politique volontariste au niveau de l'action sociale et culturelle envers le personnel grâce au CLASS (Culture Loisirs Action Sociale Sport). Ce service dépend de la Direction de la Vie Universitaire et emploie 5 personnes.

Une forte progression de l'aide sociale est constatée avec 2 062 personnels aidés en 2019 (253 609 €) contre 1 079 en 2017 (188 548 €). Dès la fusion, la gouvernance de l'UCA a souhaité harmoniser l'action sociale des deux anciens établissements vers le haut avec notamment la création d'une prestation «Compensation partielle du jour de carence» inédite dans le paysage universitaire français ; la création d'une commission d'attribution des aides exceptionnelles propres à l'UCA depuis septembre 2017 ; la gestion interne et la sécurisation des prêts exceptionnels aux personnels ainsi que la mise en place d'un dialogue social autour de la politique d'action sociale via des groupes de travail issus du Comité Technique. Il est à noter que l'aide sociale est toujours attribuée en fonction du quotient familial de l'agent demandeur. L'UCA accueille une crèche de 45 berceaux sur le campus des Cézeaux réservée aux enfants des personnels et des étudiants.

De même, la politique culture-loisirs s'est aussi considérablement étoffée. Le CLASS a mis en place des ateliers pour les enfants le mercredi après-midi et sur la pause méridienne pour le personnel (activités physiques, travaux manuels, chorale,...). Ce service apporte aussi un fort soutien à l'ouverture et à l'accès à la culture à travers la billetterie, des spectacles-découvertes et des bons de réduction spectacles, en veillant à ce que tous les sites soient concernés. De plus des événements fédérateurs comme l'Arbre de Noël, le Marché Campus, des sorties et séjours culturels ou sportifs sont régulièrement proposés à l'ensemble du personnel.

Cette politique volontariste repose sur une communication active de l'offre de prestation afin que chaque agent en soit informé, quel que soit son statut ou sa situation géographique (plaquette d'information diffusée annuellement avec la fiche de paie, site internet, lettre d'information,...).

BILAN FINANCIER DES PRESTATIONS SOCIALES UCA GÉRÉES PAR LE CLASS

	2017	2018	2019
Enfants : culture, loisirs	27 463 €	40 204 €	42 091 €
Enfants : études	40 035 €	68 296 €	73 720 €
Logement, restauration	34 850 €	52 104 €	47 572 €
Vacances	32 926 €	32 616 €	36 979 €
Conseil	415 €	1 188 €	2 787 €
Maladie, handicap	21 279 €	28 303 €	24 144 €
Concours	2 642 €	2 849 €	4 631 €
Aides exceptionnelles	20 800 €	21 700 €	28 987 €
Reliquats UDA/UBP	8 138 €	/	/
COÛT	188 548 €	247 260 €	253 609 €
Nombre d'agents concernés	260	377	367
Nombre d'enfants concernés	357	455	496



LA BILLETTERIE EN QUELQUES CHIFFRES NOMBRE DE BILLETS VENDUS

Type de billetterie	Nombre de billets vendus Janvier à novembre 2019	Coût 2019
Cinémas	5 918	8 842 €
Parcs	1 306	5 606 €
Sport (piscine, bowling...	2 434	3 732 €
Bien-être	1 084	3 243 €
Bons de réduction	394	3 304 €
TOTAL COÛT BILLETTERIE	29 633 €	

ACTIONS TRANSVERSES (quelques exemples 2019)

Visites, Sorties

Magma et Volcans, sortie au château de Chambord, soirée à l'hippodrome de Vichy, séjour à Londres (3 jours)

Sport

Activités physiques (Pilates, Yoga, Circuit training)

Spectacles découverte

4 spectacles de la Comédie de Clermont, 2 matches sportifs, 3 opéras du Centre lyrique, festivals Euro-pavox et Nuits de Saint-Jacques, 1 concert de l'Orchestre d'Auvergne

Activités pour enfants

Découverte de l'escalade, découverte du char à voile, atelier émaillage

ÉVÈNEMENTS

Arbre de Noël

1 435 bons cadeaux édités, 1 250 cadeaux distribués, 450 boules de Noël décorées, 400 planeurs envolés, 10 kg de pop-corn, 500 beignets, ... engloutis, 272 photos avec le Père-Noël

Marché du campus

25 producteurs locaux et artisans, 250 desserts distribués aux collègues et aux étudiants

Chasse aux œufs

BIEN ETRE SUR LE LIEU DE TRAVAIL

Initiation à la relaxation

4 sessions de 4 séances proposées (Carnot, Dunant, Cézeaux, centre ville)

Relaxation sonore

4 sessions d'1h proposées sur les différents sites

Sophrologie

1 session de 5 séances proposées sur le campus des Cézeaux

QUELQUES PROJETS

Propositions type soirées d'entreprises (soirée escalade, ...), projet d'un week-end plein air organisé avec le SUAPS, réflexion sur l'organisation d'« olympiades » des personnels, renouvellement du marché de producteurs et d'artisans en mai 2020, salon / forum du bien-être sur 1 journée étendu sur plusieurs sites, sorties ski enfant avec le CUC loisirs

Bilan et perspectives

Après avoir achevé la fusion des universités sur le site clermontois, stabilisé durablement ses organisations en s'appuyant sur un dialogue social fort et sur la mise en place de dispositifs d'écoute et d'alerte, l'établissement souhaite désormais introduire une part qualitative RH plus forte dans son mode de pilotage.

Ainsi, dès 2020, une impulsion est engagée autour de la mise en œuvre d'une gestion pluriannuelle des emplois et des compétences. Cela va conduire à la production d'un schéma directeur RH visant une plus grande prise en compte des besoins des structures. Celui-ci pourra s'appuyer sur les outils de GPEC en place et sur un système d'information RH rénové. Outil stratégique du pilotage RH, ce schéma directeur permettra d'accompagner au mieux les évolutions en matière immobilière induites par le plan de relance, d'engager des corrections sociétales inscrites dans la loi de modernisation de la fonction publique en matière d'égalité Femmes-Hommes et de parité, et, de continuer à construire une université toujours plus visible sur le plan national et international en matière d'enseignement et de recherche en s'appuyant sur les fondements du projet I-SITE clermontois.

UN BILAN POUR ALLER PLUS LOIN

Ce bilan des réalisations du projet d'établissement 2017-2020 montre que l'Université Clermont Auvergne a réussi, au cours de ses quatre premières années d'existence, à déployer son projet stratégique et à être identifiée comme une université à la fois actrice du développement des territoires dans lesquels elle est implantée et bien positionnée à l'échelle nationale et internationale. Elle a su gérer les difficultés inhérentes à la fusion de deux anciens établissements aux identités et aux pratiques différentes. Elle a aussi pu déployer un projet d'établissement global et cohérent, qui a donné lieu à de nombreuses réalisations, dans tous les domaines de l'activité universitaire : formation, recherche, vie universitaire, responsabilité sociétale et environnementale, innovation, politique territoriale, internationalisation... Entre 2017 et 2020, la trajectoire de l'UCA est marquée à la fois par l'ouverture de nouvelles formations (notamment deux DUT dans deux campus territoriaux), la structuration de nouveaux champs scientifiques (la sociologie) ou d'interfaces disciplinaires (la microbiologie), la création de nouvelles structures au service du rayonnement de notre université (Clermont Auvergne Innovation dans le champ du transfert et de l'incubation d'entreprises, le Centre de culture scientifique, technique et industriel) et le succès rencontré dans de nombreux appels à projets (dont le projet CAP 20-25). Ces éléments positifs ont d'ailleurs été relevés par le HCERES qui, dans son rapport d'évaluation, souligne que la création de l'UCA a été « indéniablement un succès, reconnu aussi bien par la communauté universitaire elle-même que par l'ensemble des partenaires de l'UCA ». La « bonne capacité de l'établissement à se projeter stratégiquement et à suivre sa trajectoire », pour reprendre l'expression de nos évaluateurs, est un élément-clé de cette réussite, tout comme la capacité du projet CAP 20-25 à jouer son rôle de « catalyseur du renforcement du positionnement institutionnel de l'UCA, plus particulièrement aux échelles régionale et internationale ».

Ce bilan n'élude pas un certain nombre de difficultés, de retards voire de renoncements ponctuels qui peuvent être liés à des éléments de contexte (l'évolution des politiques nationales qui conduit à fixer de nouvelles priorités, la crise sanitaire de l'année 2020...) ou à des contraintes financières que l'université est parvenue à intégrer grâce à l'adoption au printemps 2018 d'un plan d'action budgétaire impliquant un certain nombre de choix douloureux. Certains aspects du projet d'établissement (la formation continue, la valorisation, le numérique ou même la stratégie internationale) présentent encore des marges de progression. Ce sera l'enjeu du prochain projet d'établissement d'investir de façon prioritaire ces dossiers, sans négliger ce qui fait aujourd'hui la force de l'UCA : sa capacité à piloter une offre de formation exemplaire par sa diversité et son souci de la réussite des étudiants et à porter une politique de recherche sur un très large spectre disciplinaire ; sa culture du dialogue social et de la concertation qui permet d'impliquer l'ensemble de la communauté universitaire dans un projet commun ; ou encore l'inscription des problématiques territoriales et de développement durable au cœur de sa stratégie.

Le bilan de ces quatre années doit beaucoup aux équipes et aux individus qui, chaque jour, contribuent à l'activité de l'Université Clermont Auvergne, dans l'ensemble de ses aspects. Que tous soient chaleureusement remerciés pour la part qu'ils ont prise au développement et au rayonnement de l'UCA. Leur implication sera indispensable pour prolonger la dynamique engagée et répondre à de nouveaux défis.

Glossaire

AAP	Appel A Projets	CINAURA	Convergence des Infrastructures Numériques du supérieur en région Auvergne Rhône Alpes
ADAP	Agenda D'Accessibilité Programmée	CLARA	Cancéropôle Lyon Auvergne Rhône Alpes
ADNA	Association Des Naturalistes d'Auvergne	CLASS	Culture, Loisirs, Action Sociale et Sports
AES	Administration Economique et Social	CLCCJP	Centre de Lutte Contre le Cancer Jean Perrin
AFPA	Association pour la Formation Professionnelle des Adultes	ClerMa	Clermont Recherche Management
AME2P	Adaptations Métaboliques à l'Exercice en conditions Physiologiques et Pathologiques	CMH	Centre Michel de l'Hospital
AMUE	Agence de Mutualisation des Universités et des Établissements	CMQ	Campus des Métiers et des Qualifications
ANR	Agence National de la Recherche	CNEP	Centre National de l'Évaluation de Photoprotection
AP	Apprentissage par Programme	CNRS	Centre National de la Recherche Scientifique
APC	Activités Pédagogiques Complémentaires	COM	Contrat d'Objectif et de Moyens
APC	Approche Par Compétences	COPIL	Comité de Pilotage
APEC	Association Pour l'Emploi des Cadres	COS	Conseil d'Orientation Stratégique
API	Application Programming Interface	COST	European Cooperation in Science and Technology
AUNEGE	Université Numérique Économie Gestion	CPAM	Caisse Primaire d'Assurance Maladie
AURA	Auvergne Rhône Alpes	CPER	Contrat de Plan État Région
BDE	Bureau des Étudiants	CPF	Compte Personnel de Formation
BEI	Banque Européenne d'Investissement	CPU	Conférence des Présidents d'Université
BIATSS	Bibliothèques, Ingénieurs, Administratifs, Techniques, Sociaux et de Santé	CR	Commission Recherche
BNF	Bibliothèque Nationale de France	CRCT	Congé pour Recherches ou Conversions Thématiques
BR	Budget Rectificatif	CRNH	Centre de Recherche en Nutrition Humaine
BU	Bibliothèque Universitaire	CROUS	Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires
BUCA	Bibliothèque Université Clermont Auvergne	CROUS	Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires
BUT	Bachelor Universitaire de Technologie	CRRI	Centre Régional des Ressources Informatiques
C2T2	Comité Technique de Coordination Territoriale	CRT	Centre des Ressources Technologiques
CA	Conseil d'Administration	CS	Comité de Site
CAF	Caisse d'Allocations Familiales	CT	Comité Technique
CAI	Clermont Auvergne Innovation	CVEC	Contribution de Vie Étudiante et de Campus
CAM	Clermont Auvergne Métropole	DAJI	Direction des Affaires Juridiques et Institutionnelles
CAP 20-25	Clermont Auvergne Project	DCSTI	Diffusion de la Culture Scientifique, Technique et Industrielle
CAP3S	Comité d'Animation et de Suivi de la Politique Scientifique de Site	DD	Développement Durable
CCI	Chambre de Commerce et d'Industrie	DEG	Droit, Économie, Gestion
CCSTI	Centre de Culture Scientifique, Technique et Industrielle	DEG	Droit, Économie, Gestion
CDC	Caisse Des Dépôts	DEUST	Diplôme d'Études Universitaires Scientifiques et Techniques
CDD	Contrat à durée Déterminée	DF	Direction de la Formation
CEAHS	Cellule d'Écoute et d'Accompagnement contre le Harcèlement Sexuel	DG	Directeurs Généraux
CER	Comité Éthique de la Recherche	DGESIP	Direction Générale de l'enseignement Supérieur et de l'Insertion Professionnelle
CERDI	Centre d'Études et de Recherche en Droit de l'Immatériel	DIE	Direction de l'Immobilier de l'État
CFVU	Commission Formation et Vie Universitaire	DIL	Direction de l'Immobilier et de la Logistique
CHSCT	Comité Hygiène Sécurité et Conditions de Travail	DOB	Débat d'OrientatIon Budgétaire
CHU	Centre Hospitalier Universitaire	DOMEX	Domaines d'EXcellence
		DORA	Declaration On Research Assessment
		DOSI	Direction Opérationnelle des Systèmes d'Information
		DRAC	Direction Régionale des Affaires Culturelles
		DRCI	Direction de la Recherche Clinique et de l'Innovation

DRIF	Direction des Relations Internationales et de la Francophonie
DRRT	Délégation Régionale à la recherche et à la Technologie
DRV	Direction de la Recherche et de la Valorisation
DUM	Demande Unique de Moyens
DUT	Diplôme Universitaire de Technologie
DVU	Direction de la Vie Universitaire
E-EC	Enseignant-Enseignant Chercheur
EC	Enseignants Chercheurs
ED	Études Doctorales
EEI	Etudes Européennes et Internationales
ENT	Environnement Numérique de Travail
EPE	Établissement Public Expérimental
EPE	Établissement Public Expérimental
EPST	Établissement Public à caractère Scientifique et Technologique
ERC	European Research Council
ERE	Espace de Réflexion Ethique
ERP	Établissement Recevant du Public
ESC Clermont	École Supérieure de Commerce de Clermont
ESEPAC	École Supérieure Européenne de Packaging
ESR	Établissement d'Enseignement Supérieur
ESS	Économie Sociale et Solidaire
ETI	Entreprises de Taille Intermédiaire
ETP	Équivalent Temps Plein
EUPI	École Universitaire de Physique et d'Ingénierie
FC	Formation Continue
FCA	Formation Continue et Alternanceo
FERDI	Fondation de Recherche et Développement International
FLE	Français Langue Étrangère
FNSO	Fonds National pour la Science Ouverte
FUN	France Université Numérique
GDEC	Génétique Diversité Écophysiologie des Céréales
GDRI	Groupes de Recherche Internationaux
GIP	Groupement d'intérêt Public
GPA	Garantie de Parfait Achèvement
GPEC	Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences
GPU	Graphics Processing Unit
GT	Groupe de Travail
GVT	Glissement Vieillessement Technicité
HCERES	Haut Conseil de l'Évaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur
HCR4R	Human Resources Strategy for Researchers
HDR	Habilitation à Diriger des Recherches
HETD	Heure équivalent Travaux Dirigés
IAE	Institut d'Administration des Entreprises
ICCF	Institut de Chimie de Clermont-Ferrand

ICI	Institut Clermontois d'Ingénierie
IDEX	Initiatives D'EXcellence
IGE	InGénieur d'Études
IN2P3	Institut National de Physique nucléaire et de Physique des Particules
INP	Institut National Polytechnique
INRA	Institut National de la Recherche Agronomique
INRAE	Institut National de Recherche pour l'Agriculture, l'Alimentation et l'Environnement
INSERM	Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale
INSPE	Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation
IPPA	Pôle Innovation Pédagogique et Production Audiovisuelle
IRICE	Installations de Recherche et d'Innovation Centrées Entreprises
IRSTEA	Institut national de Recherche en Sciences et Technologies pour l'Environnement et l'Agriculture
IS	Intégrité Scientifique
ISITE	Initiatives Science Innovation Territoires Économie
IST	Information Scientifique et Technique
ITRF	Ingénieurs et Techniciens de Recherche et de Formation
IUT	Institut Universitaire de Technologie
IVIA	In Vivo Imaging Auvergne
L	Licence
LAS	Licence Accès Santé
LC	Learning Centre
LIA	Learn'In Auvergne
LMGE	Laboratoire Microorganismes : Génome Environnement
LMV	Laboratoire Magmas et Volcans
LP	Lycée professionnel
LSHS	Lettres, Sciences Humaines et Sociales
M	Master
MCCC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences
MCF	Maître de Conférences
MEEF	Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation
MESRI	Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation
MMOP	Médecine, Maïeutique, Odontologie, Pharmacie
MOOC	Massive Open Online Course
MPGP	Marché Public Global de Performance
MSH	Maison des Sciences de l'Homme
MVE	Maison de la Vie Étudiante
NCU	Nouveau Coursus Universitaire
NECS	Nouveaux Enseignants Chercheurs
OF	Offre de Formation
OFDE	Observatoire sur la Formation à la Diversité et l'Équité
OFSI	Office Français de l'Intégrité Scientifique
OJS	Open Journal System

Glossaire (suite)

ONAPS	Observatoire National de l'Activité Sportive et de la Sédentarité
OPGC	Observatoire de Physique du Globe de Clermont-Ferrand
ORE	Orientation et Réussite des Étudiants
PAA	Plan d'Actions Achats
PACES	Première Année Commune aux Études de Santé
PAI	Pack Ambition International
PAR	Pôle Administratif Recherche
PASS	Parcours d'Accès Spécifique Santé
PCI	Peer Community In
PDM	Plan De Mobilité
PDV	Pôle Déficience Visuelle
PEEC	Performances Energétiques et Environnementales des Campus
PEPITE	Pôles Étudiants Pour l'Innovation, le Transfert et l'Entrepreneuriat
PEPS	Projets Exploratifs Premier Soutien
PIA	Programme d'Investissement d'Avenir
PIAF	Physique et Physiologie Intégrative de l'Arbre en environnement Fluctuant
PME	Pôle Mutualisé d'Enseignement
PME	Petites et Moyennes Entreprises
POLEN	Pôle Editorial Numérique
PPP	Projet Personnel Professionnel
PR	Plan de Relance
PSHE	Pôle Santé Handicap Étudiants
PSSSE	Psychologie, Sciences Sociales, Sciences de l'Éducation
RESINT	Réseau National des référents à l'Intégrité scientifique
RH	Ressources Humaines
RIPH	Recherche Impliquant la Personne Humaine
RIS	Référente à l'Intégrité Scientifique
RPS	Risques Psycho Sociaux
RSE	Responsabilité Sociale et Environnementale
RT	Recherche Translationnelle
SAPCG	Service d'Appui au Pilotage et Contrôle de Gestion
SATT	Société d'Accélération du Transfert de Technologies
SDH	Schéma Directeur du Handicap
SDVE	Schéma Directeur de la Vie Étudiante
SEJPG	École Doctorale Sciences Économiques, Juridiques, Politiques et de Gestion
SFRI	Structuration de la Formation par la Recherche dans les Initiatives d'excellence
SHBN	Sportif de Haut et Bon Niveau
SHS	Sciences Humaines et Sociales
SI	Système d'Information
SIFAC	Système d'Information Financier Analytique et Comptable
SIP	Subventions, Initiatives, Prix
SMTC	Syndicat Mixte des Transports en Commun

SO	Science Ouverte
SPED	Schéma Directeur Energie Patrimoine
SPR	Service Prévention des Risques
SST	Service de Santé au Travail
SSU	Service de Santé Universitaire
STAPS	Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives
STID	STatistique et Informatique Décisionnelle
SUAPS	Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives
SUC	Service Université Culture
SUH	Service Université Handicap
TEPCV	Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte
UBP	Université Blaise Pascal
UC2A	Université Clermont Auvergne et Associés
UCA	Université Clermont Auvergne
UCAf	Université Clermont Auvergne Fondation
UDA	Université D'Auvergne
UE	Unité d'Enseignement
UFR	Unité de Formation et de Recherche
UMR	Unité Mixte de Recherche
UNESCO	United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization
UNESS	Université Numérique en Santé et Sport
UNH	Unité Nutrition Humaine
UNJF	Université Numérique Juridique Francophone
UNT	Universités Numériques Thématiques
UOCA	Université Ouverte Clermont Auvergne
UOH	Université Ouverte des Humanités
UR	Unité de Recherche
UVED	Université Virtuelle Environnement et Développement durable
VAE	Validation des Acquis de l'Expérience
VALTOM	Valorisation et Traitement des Ordures Ménagères
VAP	Validation des Acquis Professionnels
VES	Validation des Etudes Supérieures
VP	Vice-Président

Membres de l'équipe présidentielle

janvier 2017-mars 2021

Bettina ABOAB, chargée de mission Diffusion de la culture scientifique (janvier 2017 - octobre 2019), vice-présidente Culture et Diffusion de la Culture scientifique (octobre 2019 - mars 2021)

Oscar AWITOR, chargé de mission Europe (janvier 2017 - mars 2021), vice-président Vie Universitaire, chargé de mission Europe (octobre 2019 - mars 2021)

Mathias BERNARD, président de l'UCA (décembre 2016 - mars 2021)

Marie BINEAU, vice-présidente étudiant du Conseil académique (février 2019 - juin 2020)

Brigitte BONHOMME, vice-présidente Processus qualité des formations (janvier 2017 - décembre 2019)

Frédérique BONNEMOY, vice-présidente Responsabilité sociétale et environnementale (janvier 2017 - octobre 2019), vice-présidente Responsabilité sociétale et environnementale et Conditions de travail (octobre 2019 - mars 2021)

Françoise CAIRA, vice-présidente Innovation pédagogique (janvier 2017 - juillet 2017), vice-présidente Innovation pédagogique et Politique Documentaire (juillet 2017 - octobre 2019), vice-présidente Transformation pédagogique, Pédagogie numérique et Politique Documentaire (octobre 2019 - mars 2021)

Stéphane CALIPEL, vice-président Communication (janvier 2017 - mars 2021)

Vianney DEQUIEDT, président du CAC restreint, vice-président en charge des collégiats (janvier 2017 - mars 2021)

Joël DREVET, vice-président Patrimoine immobilier (janvier 2017 - mars 2021)

Florence FABERON-TOURETTE, vice-présidente Vie Universitaire (janvier 2017 - octobre 2019)

Anne FOGLI, vice-président Éthique et Déontologie (janvier 2017 - février 2018), vice-présidente Politique relative aux personnels, Éthique et Déontologie (février 2018 - décembre 2019), vice-présidente du Conseil d'Administration (décembre 2019 - mars 2021)

Félix GARNIER, vice-président étudiant du Conseil académique (juin 2020 - mars 2021)

Anne GARRAIT-BOURRIER, vice-présidente Relations internationales (janvier 2017 - mars 2021)

Olivier GUINALDO, vice-président du Conseil d'Administration (janvier 2017 - juillet 2018), vice-président des systèmes d'information et de la politique numérique (septembre 2017 - juillet 2019)

Alexandre GUITTON, vice-président Numérique (mars 2017 - juillet 2017)

Pierre HENRARD, vice-président de la Commission de la Recherche du CAC, en charge de la Recherche (janvier 2017 - mars 2021)

Guillaume ICHER, vice-président étudiant du Conseil académique, en charge des Formations (janvier 2017 - septembre 2018)

Michel JAMES, vice-président Formation continue & professionnalisation (2017 - février 2019), chargé de mission Partenariats dans le domaine de la formation continue et professionnalisation (février 2019 - octobre 2019)

Valérie LEGUE, chargée de mission Indicateurs et système d'information Recherche (janvier 2017 - mars 2021)

Frédéric LIBERT, vice-président Processus qualité des formations (octobre 2019 - mars 2021)

Pierre-Michel LLORCA, chargé de mission Projets santé (janvier 2017 - octobre 2019), Développement de la Formation continue (octobre 2019 - mars 2021)

Bénédicte MAILHOT-JENSEN, vice-présidente Politique territoriale (janvier 2017 - mars 2021)

Pierre MATHIEU, vice-président Politique relative aux personnels (janvier 2017 - octobre 2017)

Thibaud MAZZIA, vice-président étudiant du Conseil académique, en charge des formations (septembre 2018 - janvier 2019)

Guillaume OURTIES, vice-président Vie étudiante (janvier 2017 - octobre 2019)

Françoise PEYRARD, vice-présidente de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du CAC, en charge des Formations (janvier 2017 - mars 2021)

Agnès ROCHE, vice-présidente Conditions de travail & climat social (janvier 2017 - octobre 2019)

Pierre-Charles ROMOND, vice-président Valorisation (janvier 2017 - mars 2021)

Vincent SAPIN, chargé de mission Formations paramédicales, sanitaires et sociales (mars 2020 - mars 2021)

Pierre SCHIANO, vice-président Programme d'investissements d'avenir (mai 2017 - mars 2021)

Joël TOUSSAINT, vice-président Politique documentaire (janvier 2017 - juin 2017)

Bertrand VALIORGUE, vice-président Partenariats (janvier 2017 - octobre 2017)

Benjamin WILLIAMS, vice-président Finances (mars 2017 - juillet 2018), vice-président du Conseil administration, en charge du Pilotage et des Finances (juillet 2018 - décembre 2019)

Nous adressons un grand remerciement à l'ensemble des personnes, services ou directions qui ont contribué à la réalisation de ce document.

UNIVERSITÉ CLERMONT AUVERGNE

49, boulevard François Mitterrand
CS 60032
63001 Clermont-Ferrand Cedex 1

www.uca.fr